

Baromètre des places d'apprentissage

Août 2014

Rapport détaillé

Enquête auprès des jeunes et des entreprises
sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2014

Editeur
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

Rédaction
LINK Institut de recherche marketing et sociale
Spannortstrasse 7/9
6002 Lucerne 2
Susanne Graf / Samuel Wetz

Table des matières (1/2)

› Récapitulatif de la situation sur le marché de l'apprentissage le 31 août 2014	p. 5
› Définition du groupe cible pour l'enquête sur les jeunes	p. 6
› Situation sur le marché de l'apprentissage le 31 août 2014	p. 7
› Vue d'ensemble des entreprises	p. 8
› Vue d'ensemble des jeunes	p. 9
› Entrée en formation professionnelle de base	p. 10
› Offre de places d'apprentissage: entreprises	p. 11
› Offre et attribution de places d'apprentissage	p. 12
› Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 31 août 2014	p. 16
› Places d'apprentissage demeurées vacantes le 31 août 2014	p. 20
› Evolution du nombre de places d'apprentissage	p. 24
› Maturité professionnelle I/nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus / deuxième apprentissage	p. 29

Table des matières (2/2)

› Demande de places d'apprentissage: jeunes	p. 37
› Jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2014	p. 38
› Situation actuelle des jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2014	p. 39
› Entrées en formation professionnelle de base	p. 44
› Satisfaction des jeunes avec la solution actuelle	p. 53
› Information sur les possibilités de carrière et leur importance dans le choix d'une formation	p. 59
› Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage	p. 63
› Poursuite de la formation après une solution transitoire	p. 68
› Jeunes en «file d'attente»	p. 72
› Nombre de candidatures pour une formation professionnelle de base	p. 78
› Maturité professionnelle I	p. 83
› Annexe	p. 87

Récapitulatif de la situation sur le marché de l'apprentissage le 31 août 2014

Méthodologie jeunes

Méthode d'investig.: Enquête téléphonique CATI
Univers: Jeunes linguistiquement assimilés de toute la Suisse, âgés de 14 à 20 ans, atteignables par téléphone en réseau fixe

Groupe cible: Jeunes confrontés au choix d'une formation
Taille de l'échantillon: 2568 interviews
Marge d'erreur: Max. +/- 2,0 % sur l'échantillon global
Pondération: Selon âge, sexe et canton
Période d'enquête: 19 août au 13 septembre 2014

Méthodologie entreprises

Méthode d'investigation.: Enquête écrite (avec possibilité de répondre en ligne)
Univers: Entreprises avec au moins 2 collaborateurs
Echantillon initial: 5878 entreprises, stratifiées selon région et nombre de collaborateurs

Interviews réalisées: Total 5354 interviews
Entr. avec pl. d'apprent.: 1932 interviews
Entr. avec offres de pl. d'apprentissage en 2014: 1669 interviews
Marge d'erreur: Max. +/- 2,3 % auprès d'entreprises avec places d'apprentissages

Pondération: Selon région, nb. de collaborateurs et branche
Période d'enquête: 14 août au 12 septembre 2014

Définition du groupe cible pour l'enquête sur les jeunes

Les jeunes gens âgés entre 14 et 20 ans confrontés au choix d'une formation (niveau secondaire II) sont la groupe cible de l'enquête sur les jeunes. Face au choix d'une formation signifie que le jeune homme ou la jeune fille est contraint(e) cette année de choisir une nouvelle orientation dans sa formation. Il peut s'agir de jeunes se trouvant en fin de scolarité obligatoire, mais aussi de jeunes arrivés au terme d'une solution transitoire, d'une école de culture générale ou qui ont déjà terminé ou interrompu un apprentissage.

Ne font pas partie du groupe cible les jeunes qui, selon l'enquête en avril, avaient déjà choisi définitivement une voie de culture générale (p. ex. gymnase ou école de culture générale) ou des études universitaires après avoir terminé le niveau secondaire II.

La désignation utilisée par la suite «jeunes face au choix d'une formation» illustre la définition du groupe cible formulée plus haut.

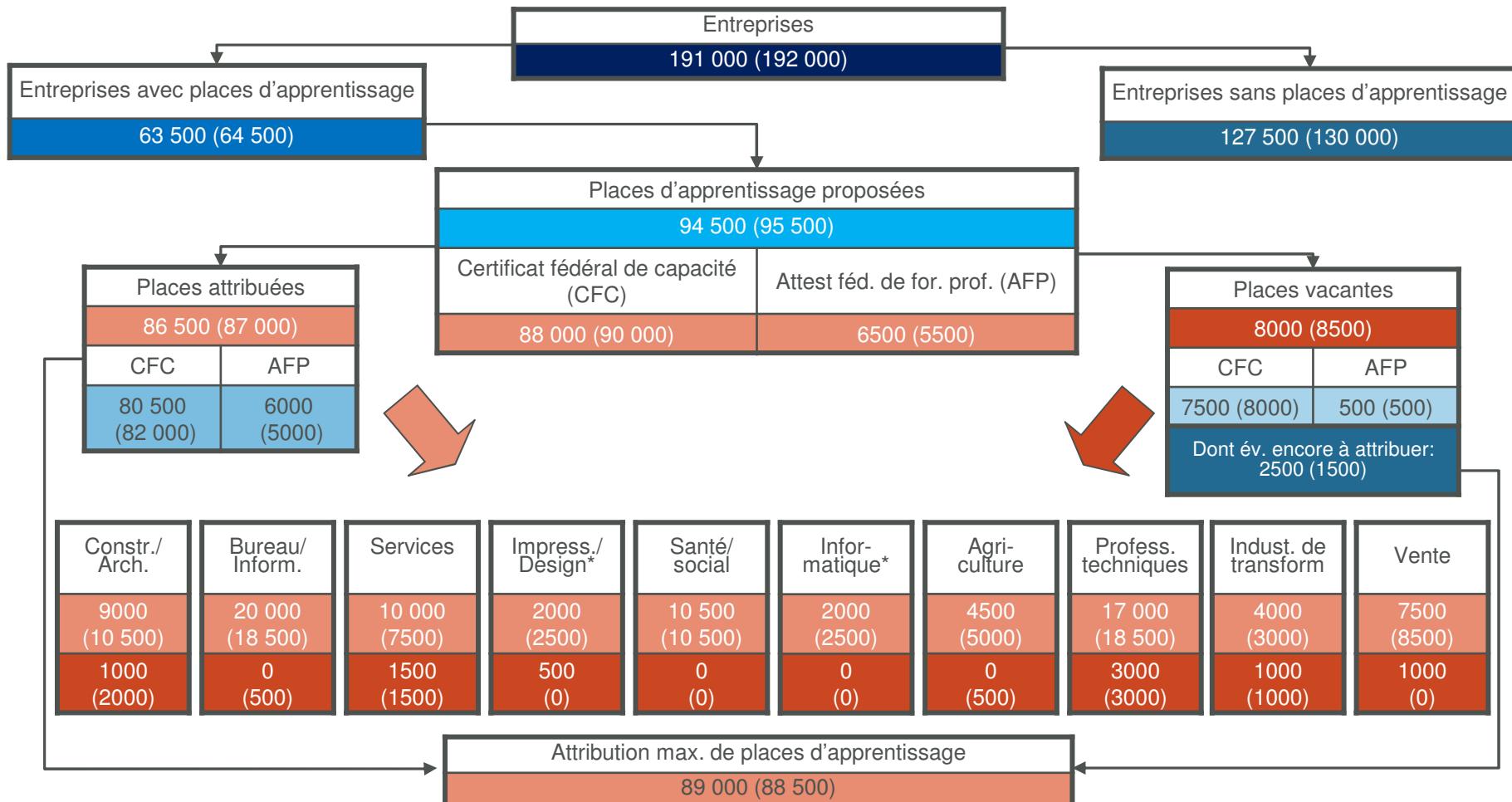
Situation sur le marché de l'apprentissage le 31 août 2014

Selon les extrapolations, l'offre de places d'apprentissage en entreprise dépasse le nombre de jeunes intéressés comme le nombre des entrées effectives dans la formation professionnelle de base. Globalement, moins de places d'apprentissage ont été proposées que l'an dernier; le nombre de places d'apprentissage demeurées vacantes a également légèrement diminué.

- › L'offre extrapolée des entreprises se situe à 94 500 places d'apprentissage (2013: 95 500). Parmi elles, 86 500 ont été attribuées (2013: 87 000); 8000 places sont demeurées vacantes (2013: 8500).
- › Le nombre extrapolé de jeunes intéressés par une formation professionnelle de base se monte à 93 000 personnes (2013: 93 500). 76 000 de ces jeunes ont commencé une formation professionnelle de base (2013: 74 000).
- › Le nombre de jeunes confrontés au choix d'une formation en 2014 et qui sont intéressés par une place d'apprentissage pour 2015 ou qui ont déjà obtenu un accord pour une place d'apprentissage en 2015 («file d'attente») a reculé de 3000 personnes par rapport à l'année dernière, et s'inscrit à 13 500.

Vue d'ensemble des entreprises

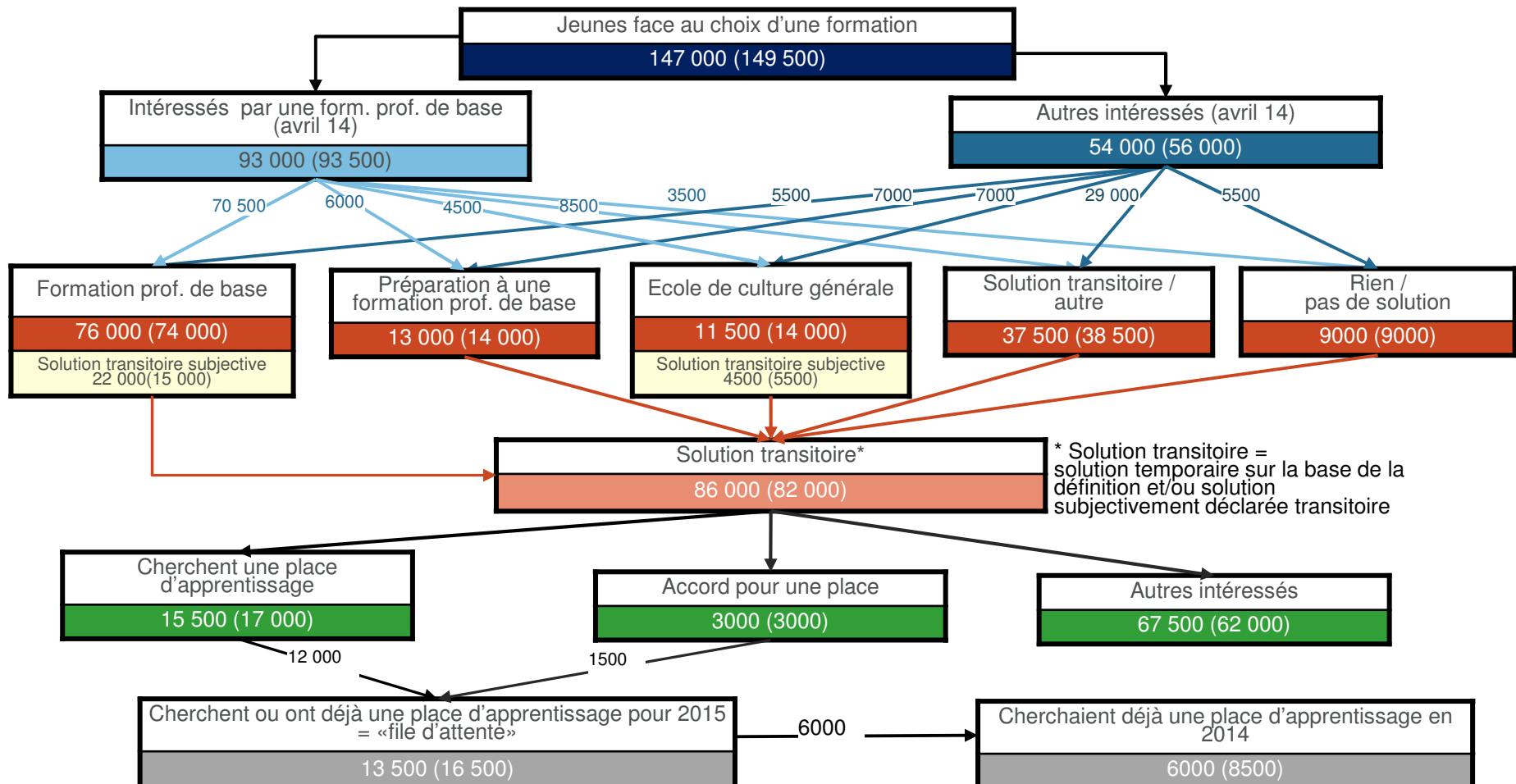
- En extrapolation, 1000 places d'apprentissage de moins qu'en août 2013 ont été proposées.
- 8000 places sont restées vacantes.
- La majorité des places d'apprentissage vacantes concerne les métiers techniques.



* Données relatives aux secteurs «Impression, design et arts appliqués» et «Informatique» basées sur de petits échantillons ($n < 90$)

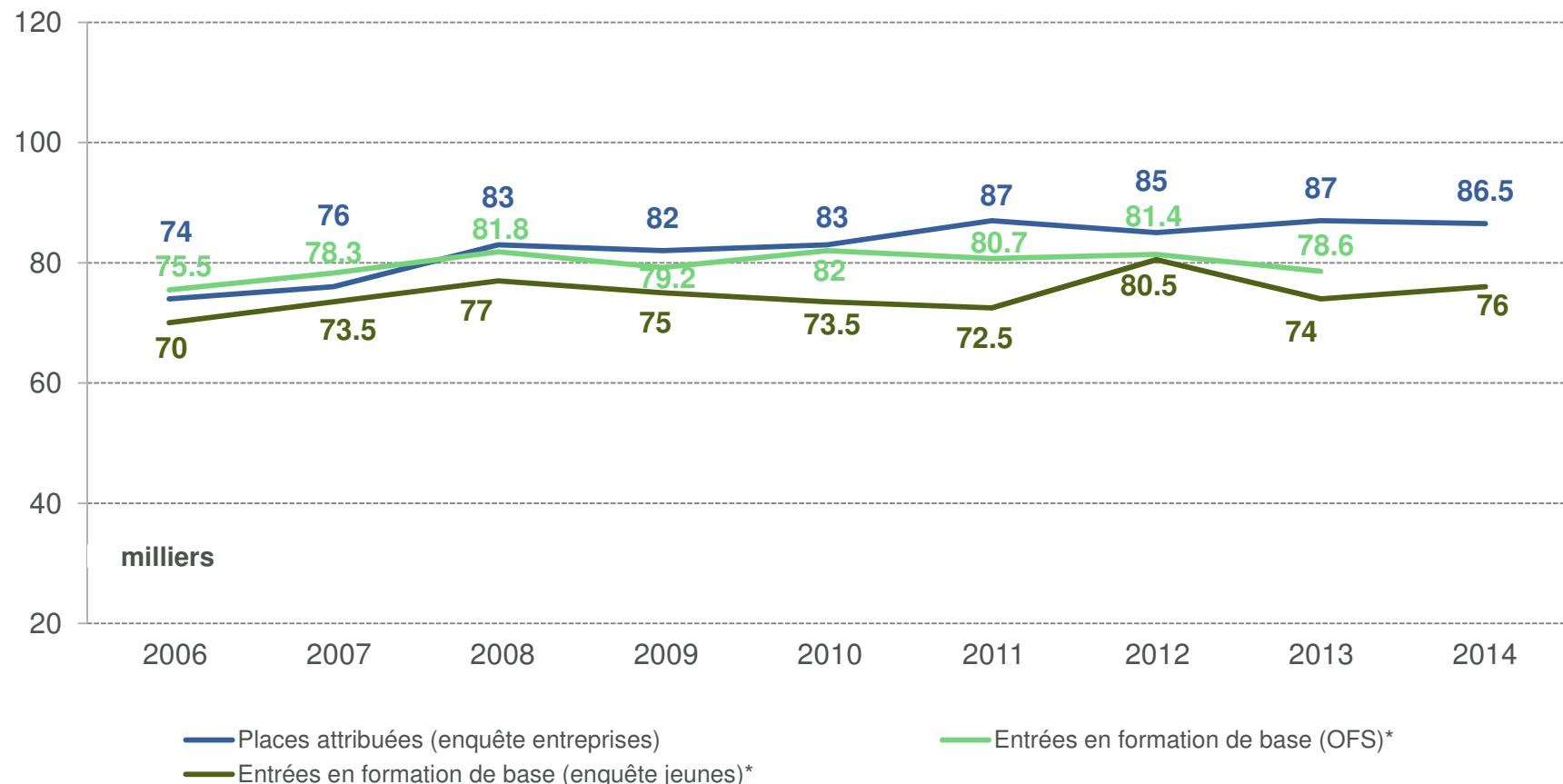
Vue d'ensemble des jeunes

- Comparé à 2013, l'extrapolation indique que 500 jeunes de moins s'intéressent à une formation professionnelle de base en 2014 .
- Le nombre de jeunes ayant commencé une formation de base en 2014 a progressé de 2000 par rapport à 2013.
- Le nombre de jeunes en «file d'attente» a diminué de 3000 par rapport à 2013.



Entrée en formation professionnelle de base

- › Selon l'enquête parmi les entreprises, le nombre de places d'apprentissage attribuées est comparable à celui de l'année dernière, et s'établit à 86 500.
- › Par rapport à 2013, l'extrapolation indique une hausse des entrées en formation professionnelle à 76 000.



* cf. Remarques dans l'annexe

Offre de places d'apprentissage: entreprises



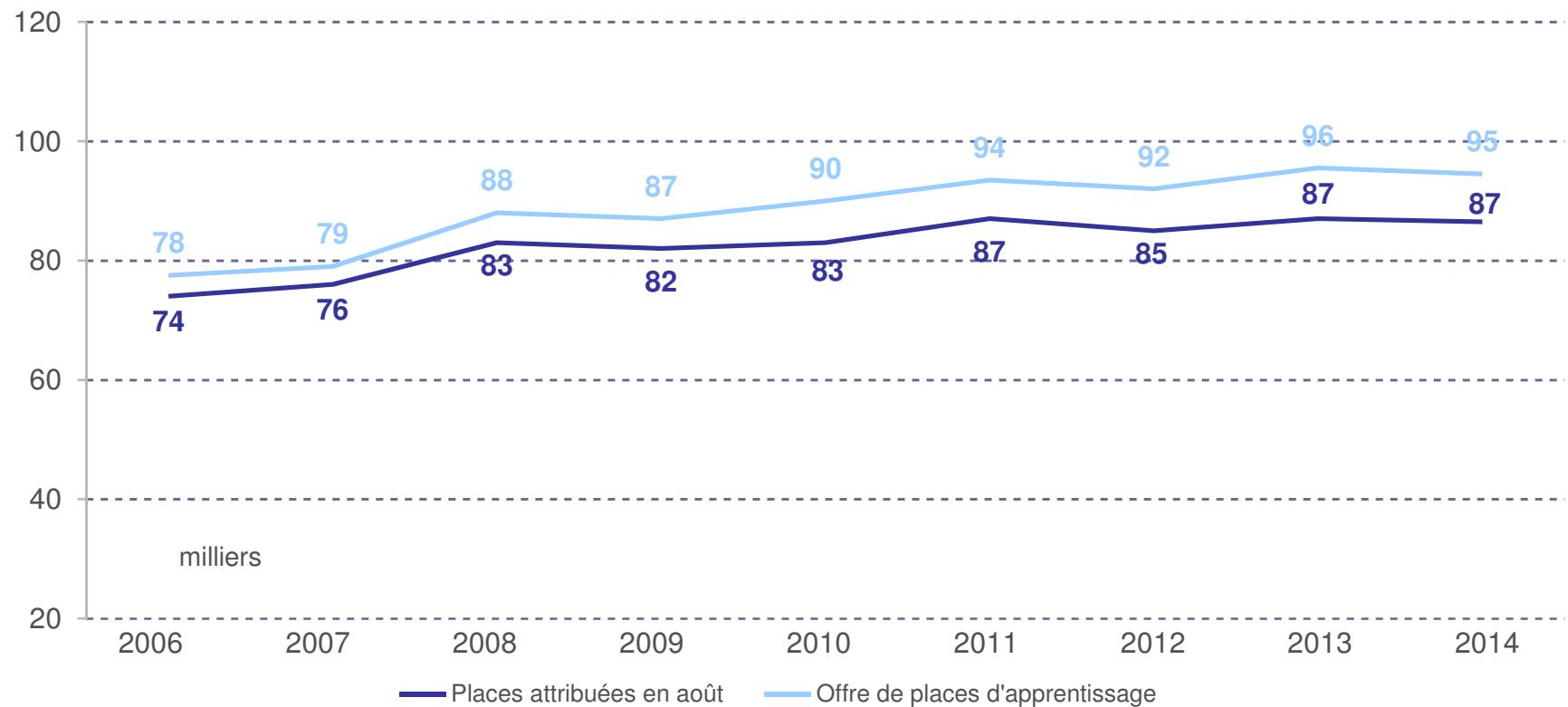
Places d'apprentissage proposées et attribuées le 31 août 2014

L'offre extrapolée de places d'apprentissage a reculé de 1000 places par rapport à l'an dernier et s'établit à 94 500. Parallèlement, 86 500 places d'apprentissage ont été attribuées soit 500 places de moins (2013: 87 000).

Avec 8000 places d'apprentissage, le nombre de places encore vacantes est légèrement inférieur à 2013 (2013: 8500 places d'apprentissage restées vacantes).

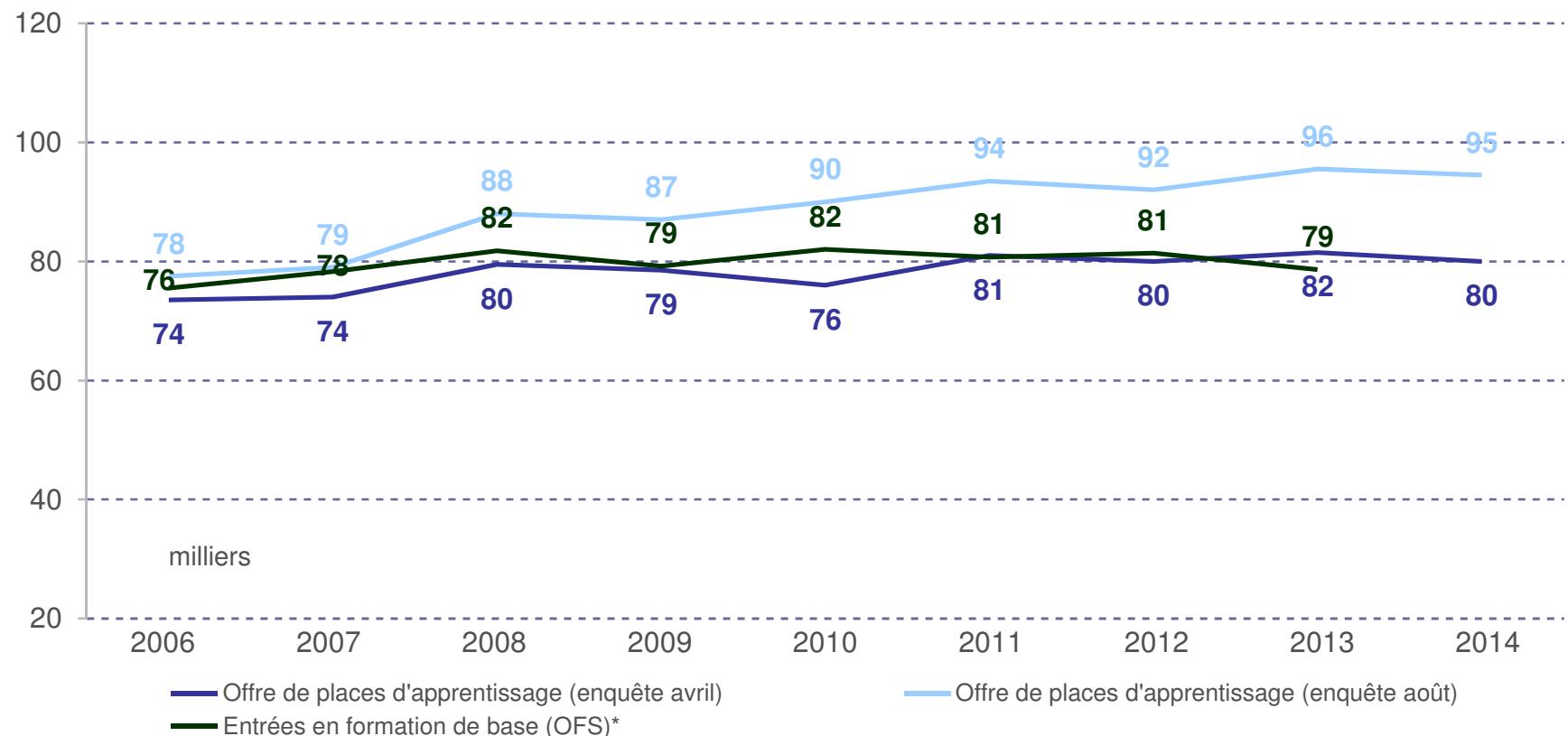
Offre et attribution de places d'apprentissage

- › Selon l'extrapolation, 94 500 places d'apprentissage au total ont été proposées.
- › Parmi elles, 86 500 places ont été définitivement attribuées le 31 août 2014.
- › 8000 places d'apprentissage sont restées vacantes jusqu'au 31 août 2014.



Offre de places d'apprentissage en avril et en août

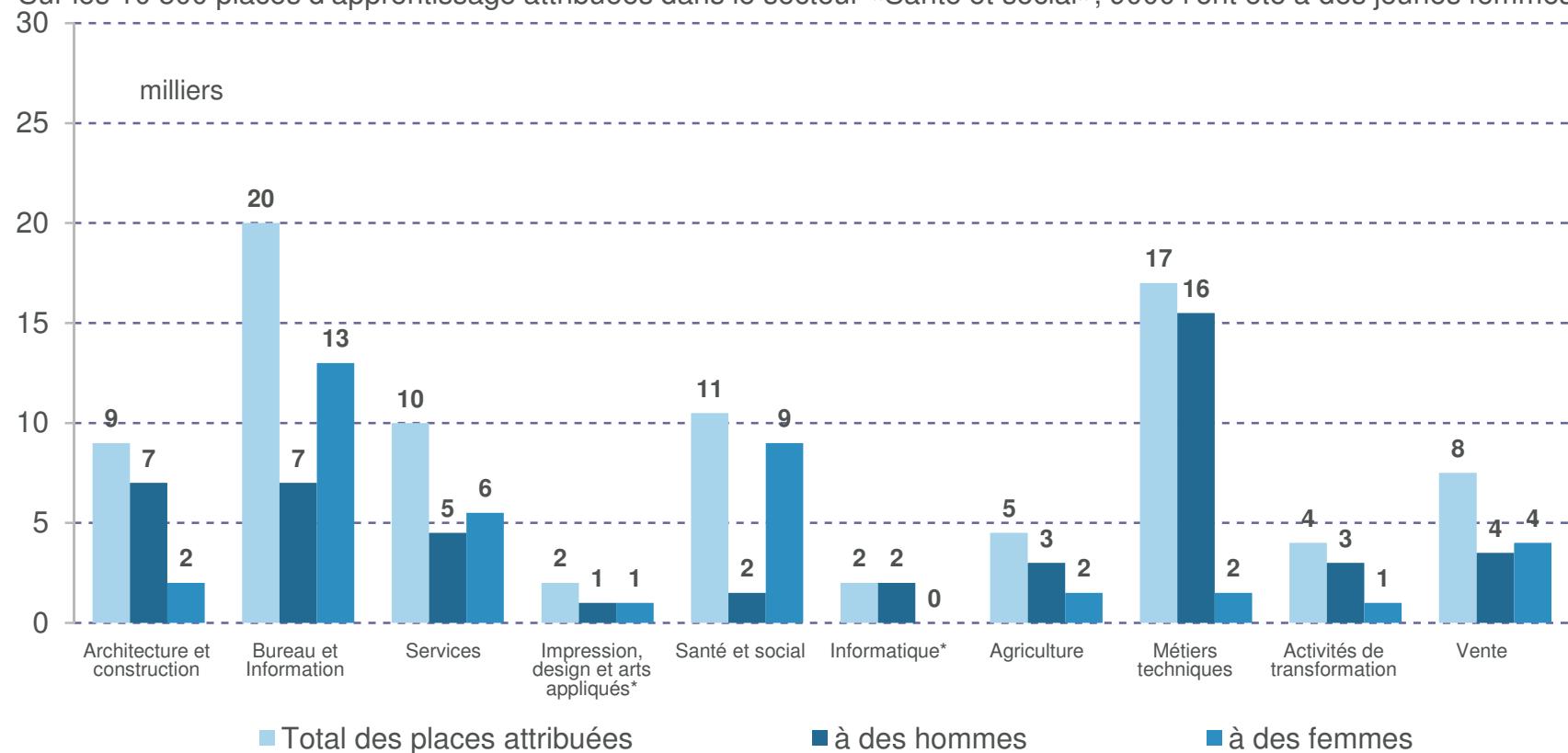
- Comparé à l'enquête d'avril, l'offre de places d'apprentissage a augmenté, à l'instar des années précédentes. L'extrapolation indique un total de 94 500 places d'apprentissage proposées en août 2014.
- L'offre de places d'apprentissage en août compte 1000 places en moins par rapport à 2013.



* cf. remarques dans l'annexe

Places d'apprentissage attribuées par branche ou secteur professionnel et sexe

- La majorité des places d'apprentissage (20 000) a été attribuée pour les métiers du secteur «Bureau et information» et parmi elles, 13 000 places l'ont été à des jeunes femmes.
- Sur les 17 000 places d'apprentissage attribuées dans les «métiers techniques», 15 500 l'ont été à des jeunes hommes.
- Sur les 10 500 places d'apprentissage attribuées dans le secteur «Santé et social», 9 000 l'ont été à des jeunes femmes.



* Données relatives aux secteurs «Impression, design et arts appliqués» et «Informatique» basées sur de petits échantillons ($n < 90$)

Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 31 août 2014

91 % des places d'apprentissage proposées étaient attribuées le 31 août 2014 (2013: 91 %).

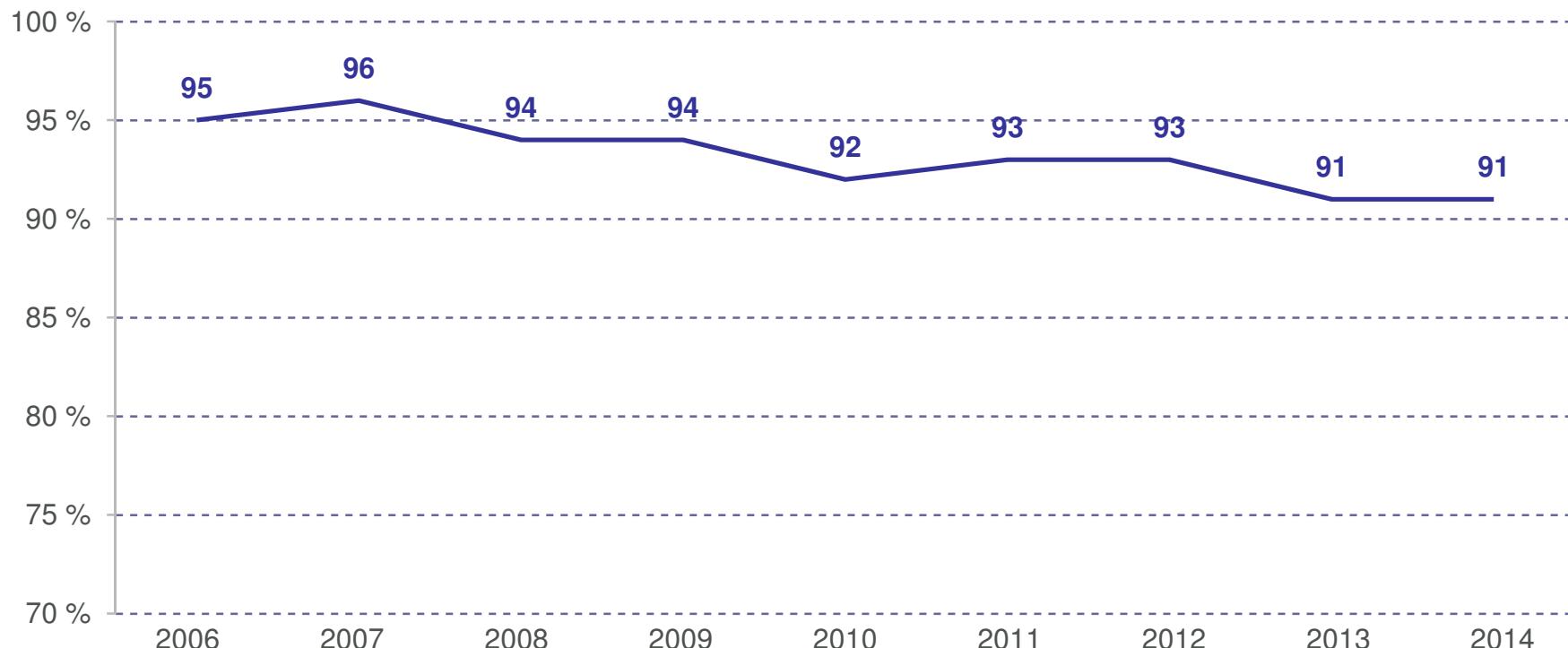
Une partie des places d'apprentissage proposées n'a pas pu être attribuée, surtout dans les secteurs «Activités de transformation», «Prestations», «Métiers techniques» et «Architecture et construction».

En revanche, quasiment toutes les places d'apprentissage ont pu être pourvues dans les secteurs «Bureau et information», «Impression, design et arts appliqués», «Santé et social» et «Informatique».

Le pourcentage de places d'apprentissage attribuées se situe à un niveau comparable dans toutes les régions.

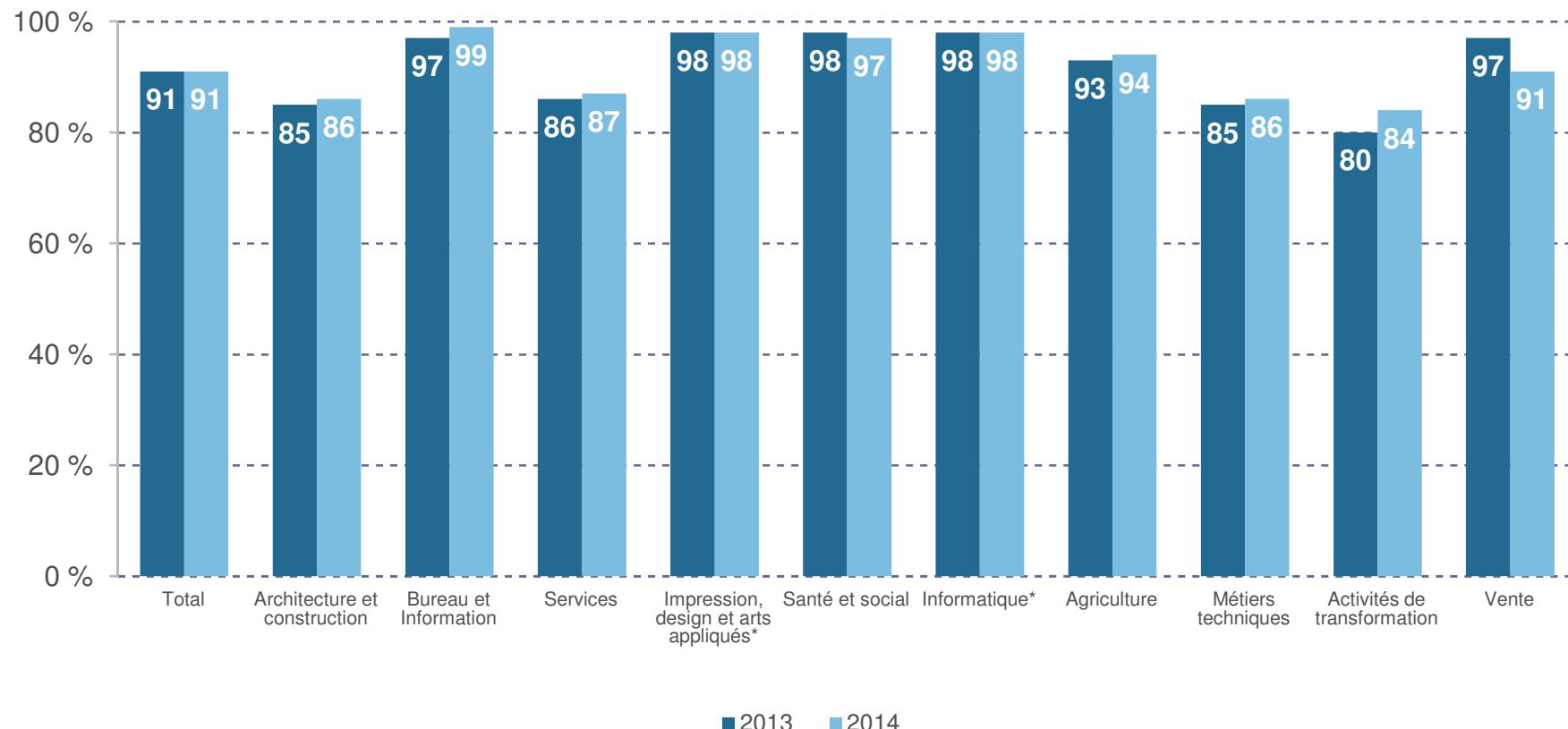
Etat de l'attribution des places d'apprentissage dans les entreprises

- › 91 % des places d'apprentissage proposées avaient été définitivement attribuées au 31 août 2014.



Etat de l'attribution des places d'apprentissage par branche ou sect. prof.

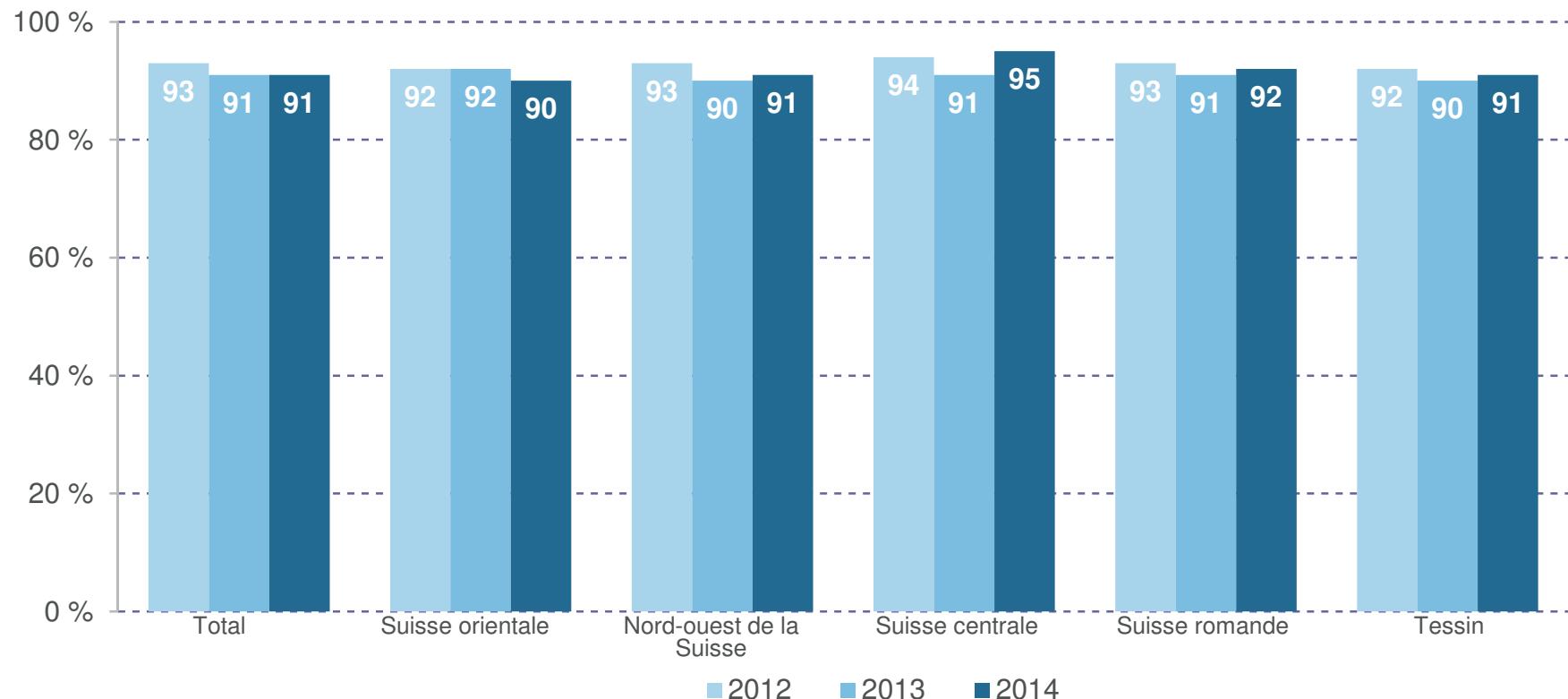
- › Dans le secteur Vente, le pourcentage de places d'apprentissage attribuées est inférieur à celui de l'an dernier.
- › Dans les activités de transformation, le pourcentage de places d'apprentissage attribuées est supérieur à celui de 2013, mais comme en 2013, il est le plus faible de tous les secteurs.



*Les données relatives aux secteurs «Impression, design et arts appliqués» et «Informatique» sont basées sur de petits échantillons (n < 90)

Etat de l'attribution des places d'apprentissage par région

- › Avec 95 %, le pourcentage le plus élevé de places d'apprentissage attribuées est enregistré en Suisse centrale. La Suisse orientale présente le pourcentage le moins élevé (90 %).



Places d'apprentissage demeurées vacantes le 31 août 2014

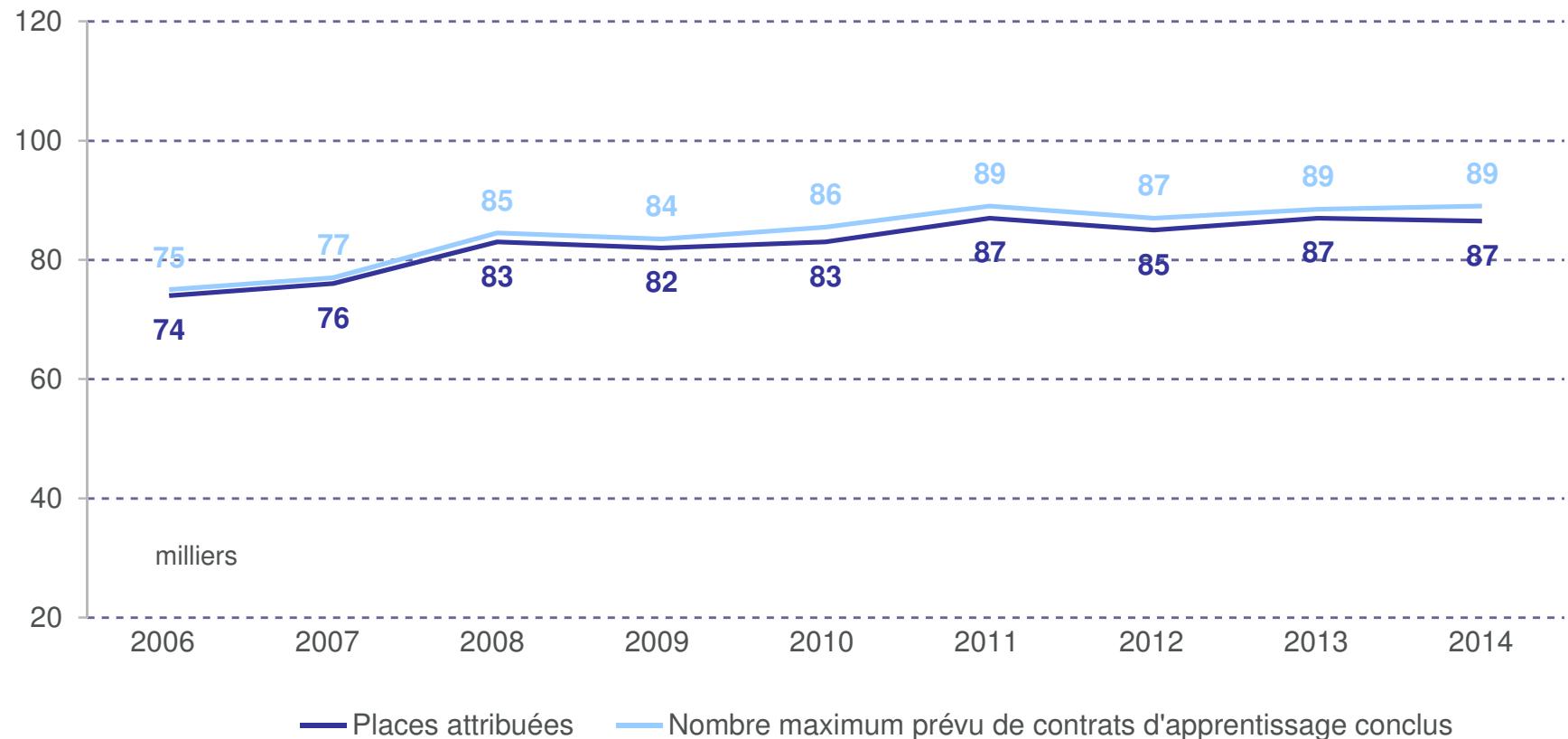
Le 31 août 2014, 8000 places d'apprentissage extrapolées sont restées vacantes. Parmi elles, les entreprises peuvent en maintenir 2500 vacantes cette année.

Les entreprises veulent proposer 82 % des places restées vacances à nouveau l'année prochaine, alors que 4 % ne seront plus proposées en 2014.

Selon les déclarations des entreprises, la raison principale des places d'apprentissage demeurées vacantes réside dans le fait qu'elles n'ont reçu que des candidatures non qualifiées pour ces places.

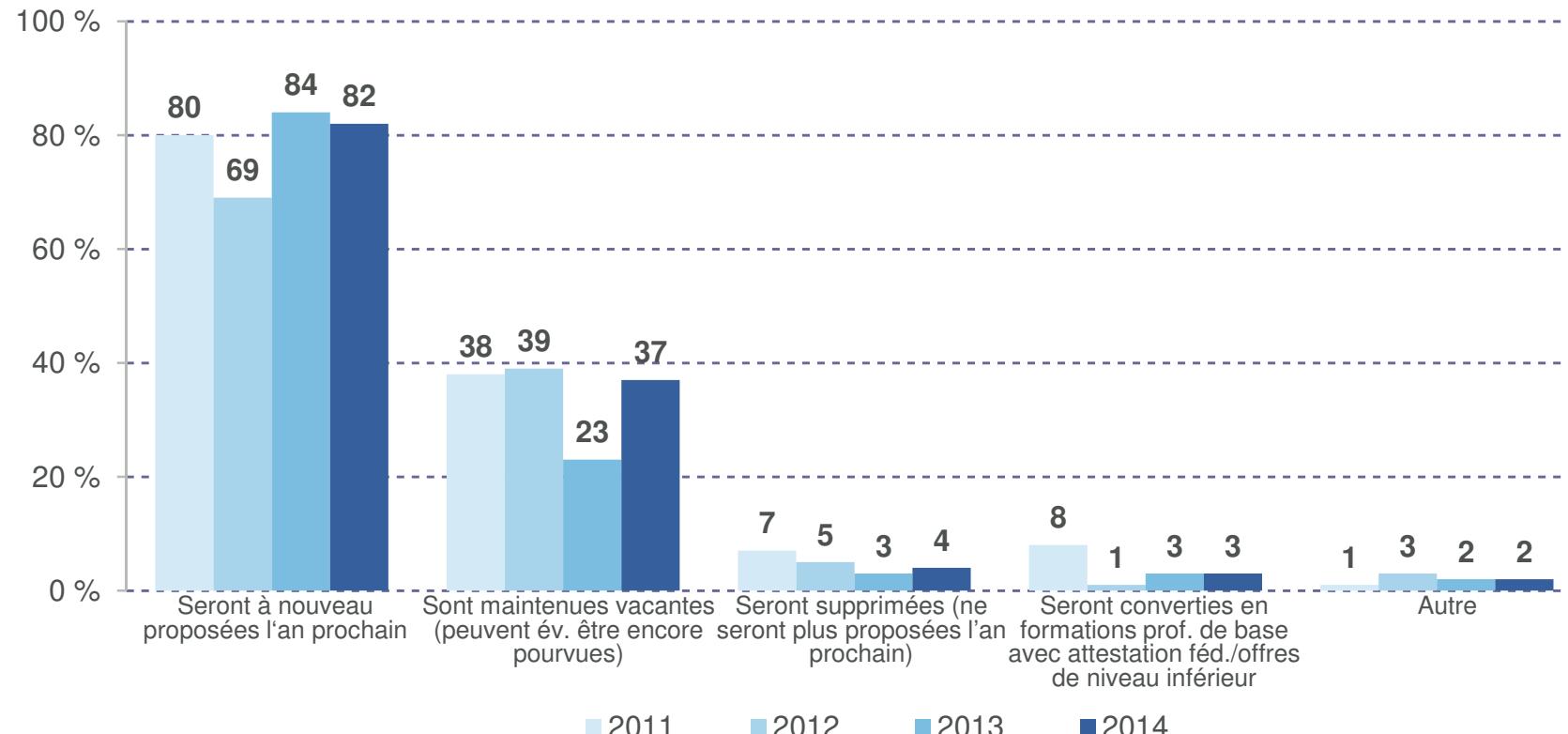
Nombre maximal prévu de contrats d'apprentissage conclus

- › Selon les renseignements des entreprises, sur les 8000 places d'apprentissage encore vacantes en août 2014, 2500 places ont pu être maintenues ouvertes pour un apprentissage différé en 2014.



Procédure appliquée aux places demeurées vacantes

- › 82 % des places d'apprentissage encore vacantes seront à nouveau proposées l'an prochain.
- › 37 % des places d'apprentissage encore vacantes peuvent être attribuées cette année encore.
- › L'année prochaine, 4 % des places d'apprentissage encore vacantes ne seront plus proposées.
- › 3 % des places d'apprentissage encore vacantes seront converties en formations professionnelles de base avec attestation fédérale professionnelle ou en d'autres offres de niveau inférieur.

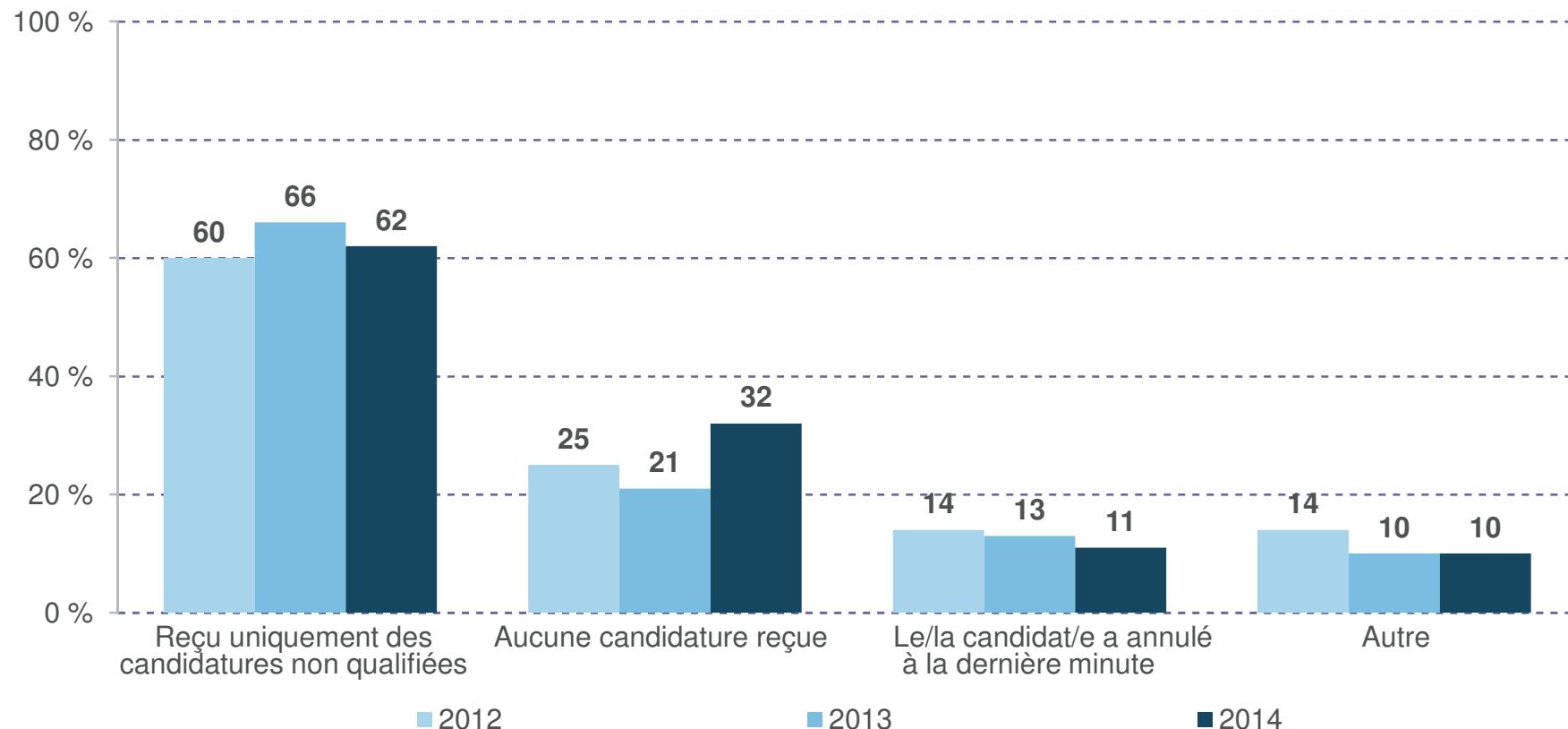


Base: nombre de métiers d'apprenti. dans lesquels des places étaient vacantes le jour de référence. Plusieurs réponses possibles

22 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Motifs de non-pourvoi des places d'apprentissage

- Selon les renseignements des entreprises, le motif principal des places d'apprentissage restées vacantes réside surtout dans l'insuffisance des qualifications.



Base: nombre de métiers d'apprentissage dans lesquels des places étaient vacantes au jour de référence du 31 août . Plusieurs réponses possibles.

Evolution du nombre de places d'apprentissage

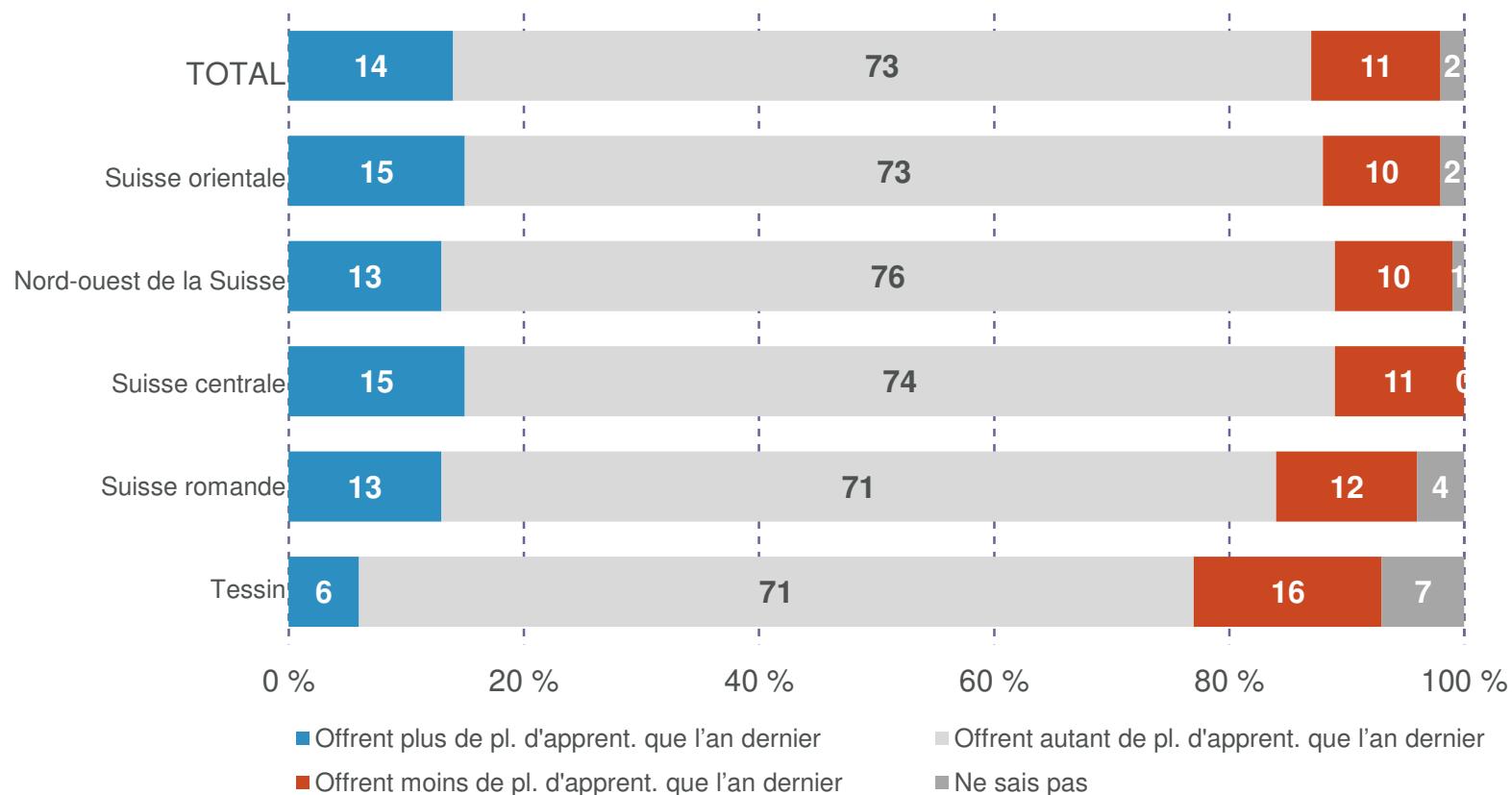
La plupart des entreprises (73 %) offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'année dernière. La proportion des entreprises qui, cette année, offrent davantage de places d'apprentissage qu'en 2013 est légèrement supérieure (14 %) à la proportion des entreprises qui en offrent moins cette année (11 %).

C'est en Suisse orientale et en Suisse centrale que le pourcentage d'entreprises qui offrent davantage de places d'apprentissage est le plus élevé (15 %), tandis que le Tessin, avec 6 %, est le plus faible comparé aux autres régions.

Selon les déclarations des entreprises, les raisons de cette variation du nombre de places s'expliquent essentiellement par la fluctuation planifiée de l'offre de places au sein des entreprises (offre de places qui varie chaque année) et le souci de la relève professionnelle.

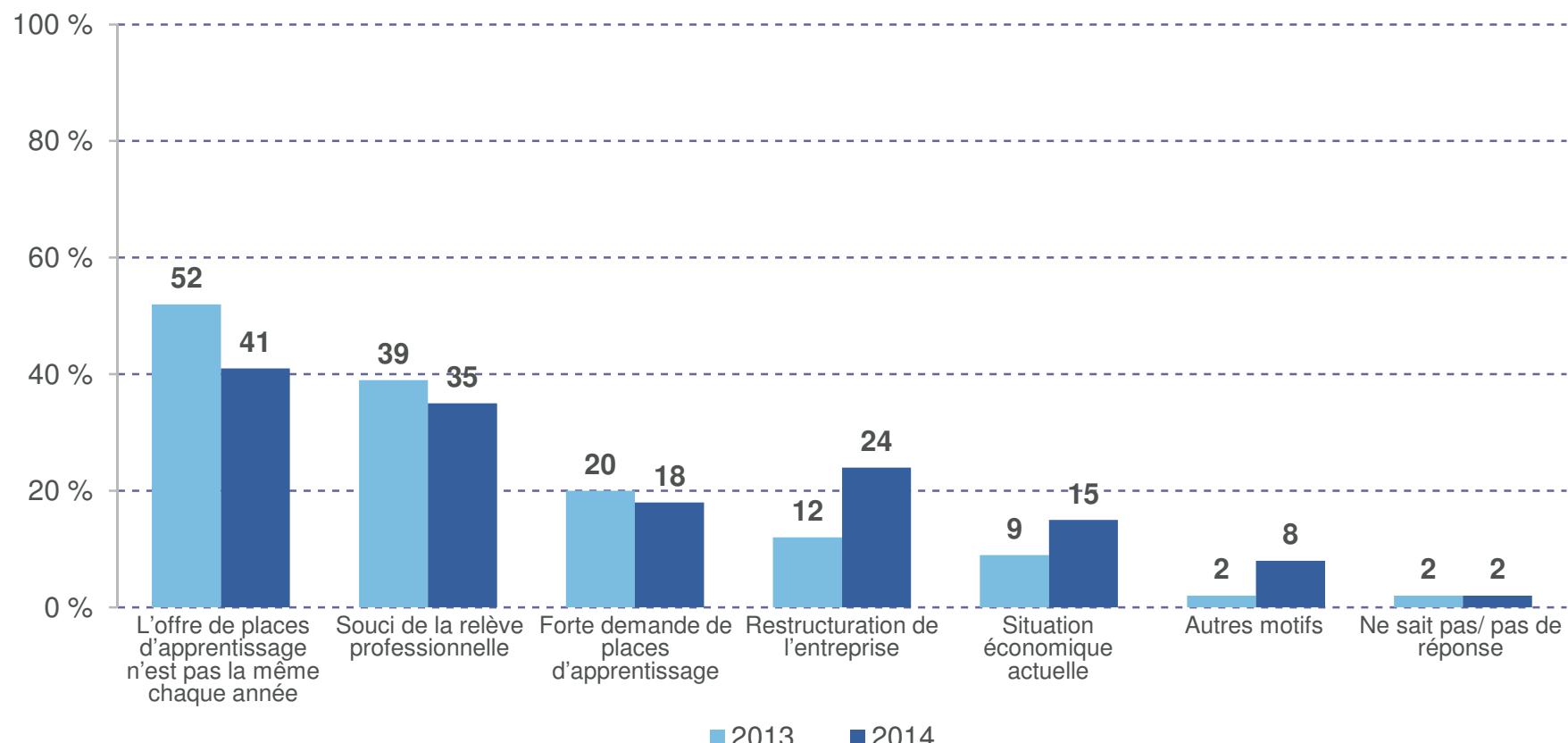
Evolution de l'offre de places d'apprentissage en 2014 comparé à l'année précédente

- › La plupart des entreprises offrent le même nombre de places d'apprentissage que l'an dernier.
- › Le pourcentage d'entreprises qui offrent davantage de places d'apprentissage (14 %) est supérieur à celui qui en offrent moins (11 %).
- › Le Tessin présente le pourcentage le plus élevé d'entreprises qui offrent moins de places d'apprentissage.



Motifs d'une offre de places supérieure à celle de l'an dernier

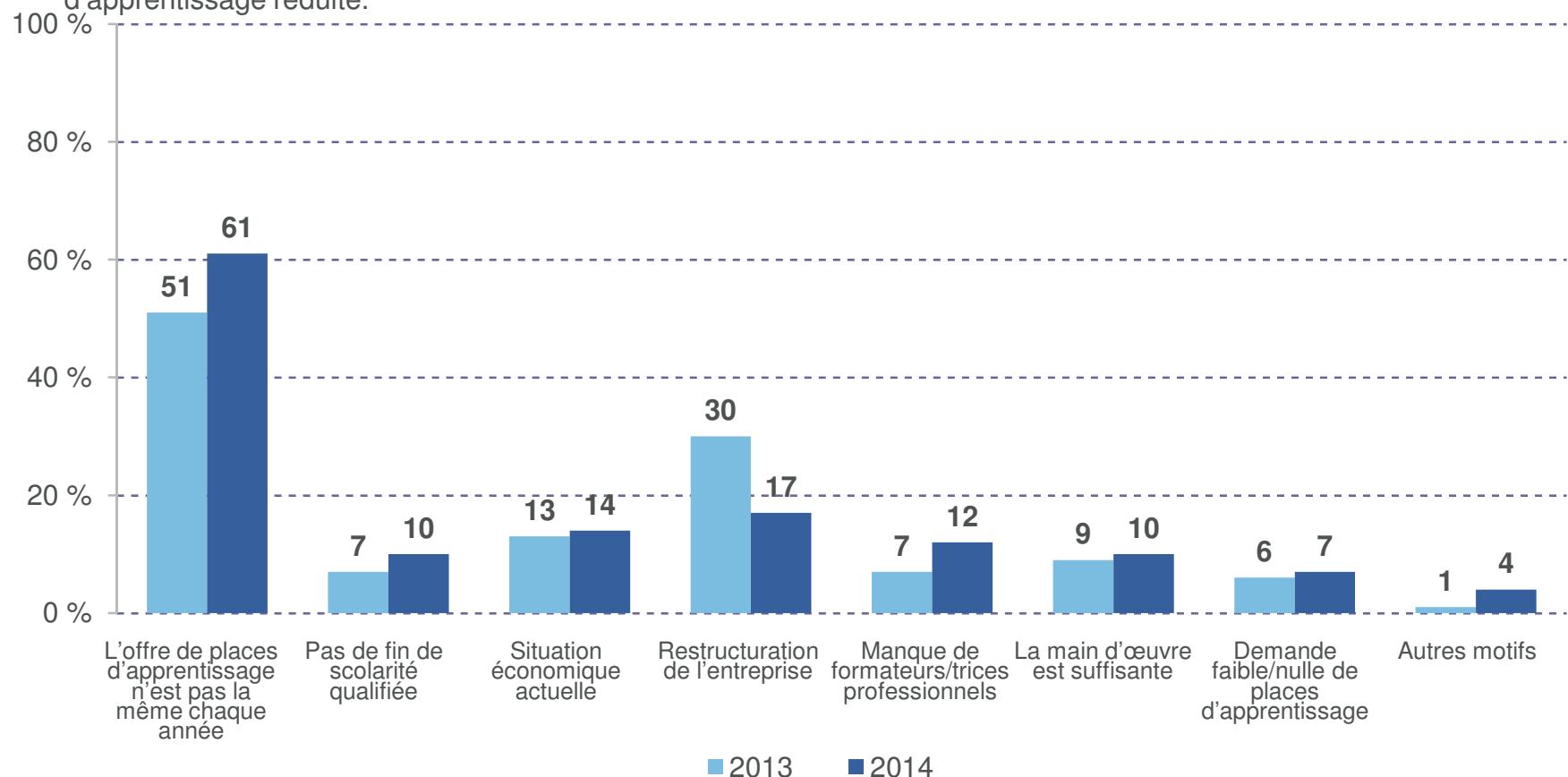
- › La raison principale d'une offre de places d'apprentissage supérieure réside dans une variation planifiée de l'offre, suivie par le souci de la relève professionnelle.
- › Par rapport à l'an dernier, le motif «restructuration de l'entreprise» a gagné en importance.



Plusieurs réponses possibles

Motifs d'une offre de places inférieure à celle de l'an dernier

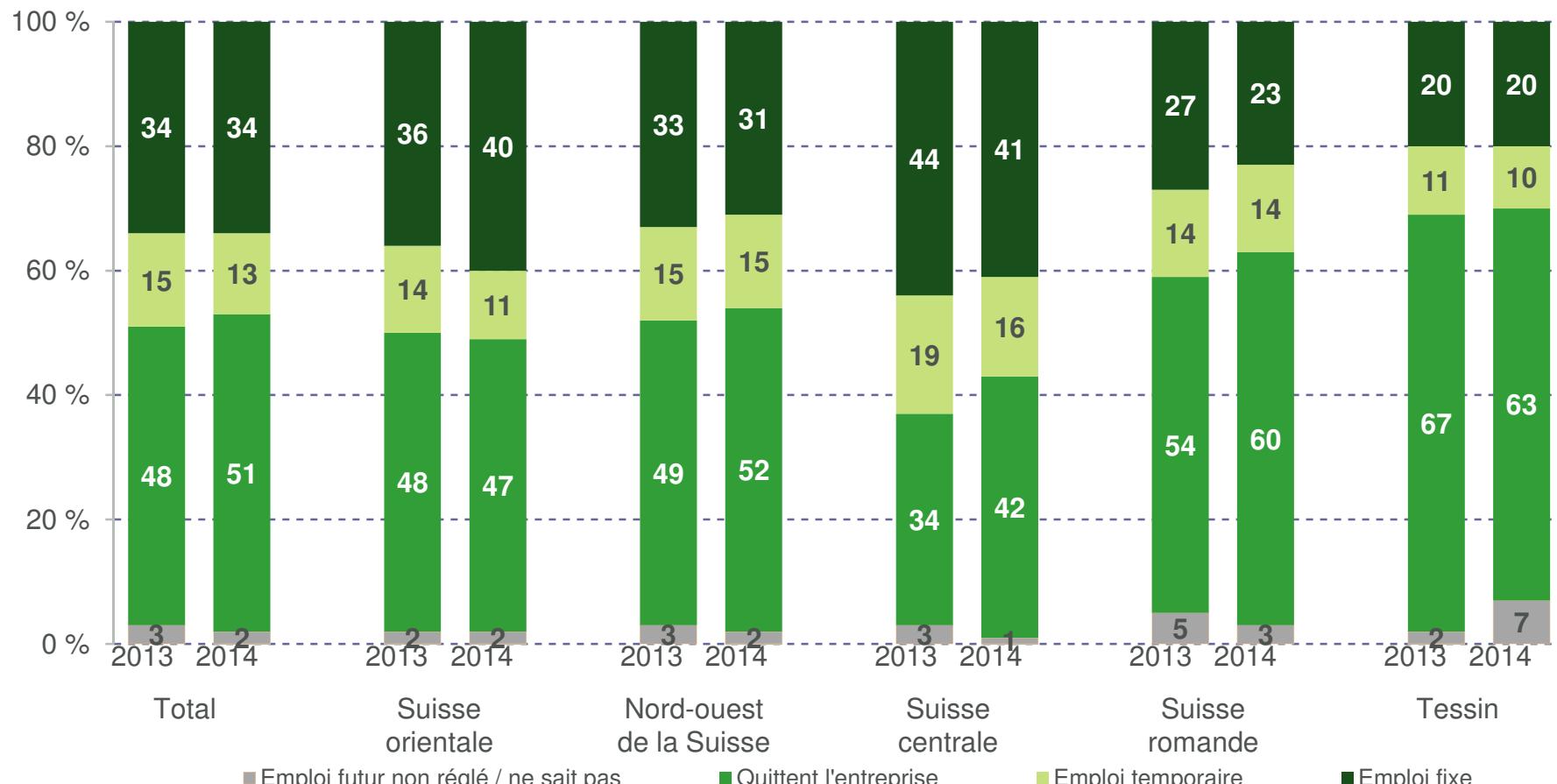
- › Une offre de places d'apprentissage inférieure est essentiellement imputable aux fluctuations planifiées au sein même des entreprises.
- › Le manque de formateurs et de formatrices professionnels a gagné en importance par rapport à l'an dernier.
- › Comparé à l'an dernier, la restructuration de l'entreprise est citée plus rarement comme motif d'une offre de places d'apprentissage réduite.



Plusieurs réponses possibles

Situation des jeunes sortant de l'apprentissage en 2014

- › La moitié à peine des jeunes en fin d'apprentissage quitte leur entreprise.
- › La Suisse centrale présente le pourcentage le plus élevé de jeunes en fin d'apprentissage qui restent dans leur entreprise. Le pourcentage le plus faible se trouve au Tessin.



Maturité professionnelle I/ nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus/deuxième apprentissage

Maturité professionnelle I

Une majorité des entreprises (62 %) offre aux personnes en formation la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant leur apprentissage (= MP I).

Le motif le plus souvent cité par les entreprises opposées à une offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle I est que les apprentis seraient plus souvent à l'école que dans l'entreprise.

Selon les entreprises, près d'une nouvelle personne en formation sur dix qui suit une formation professionnelle CFC obtient une MP I pendant son apprentissage.

Nouveaux apprentis en deuxième apprentissage

Selon l'enquête par les entreprises 10 % des apprentis qui commencent un nouvel apprentissage à la fin de l'été sont déjà au bénéfice d'un apprentissage AFP ou CFC.

Nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus

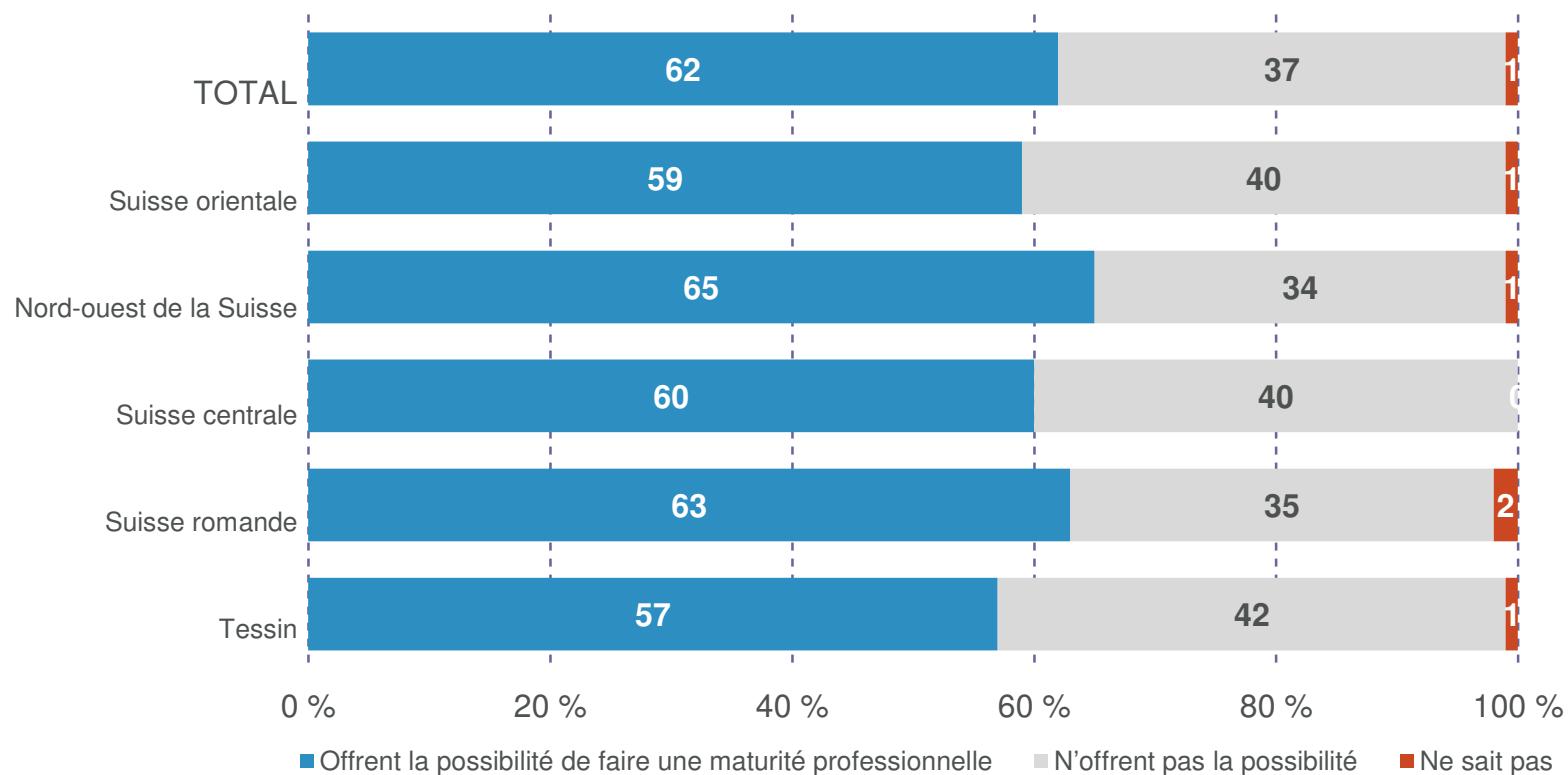
L'enquête parmi les entreprises révèle que 17 % des nouveaux apprentis qui entrent en apprentissage sont âgés de 20 ans révolus. Le pourcentage est de 27 % en Suisse romande.

Les questions relatives à la maturité professionnelle I et aux nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus ont été posées pour la première fois en 2014.

L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

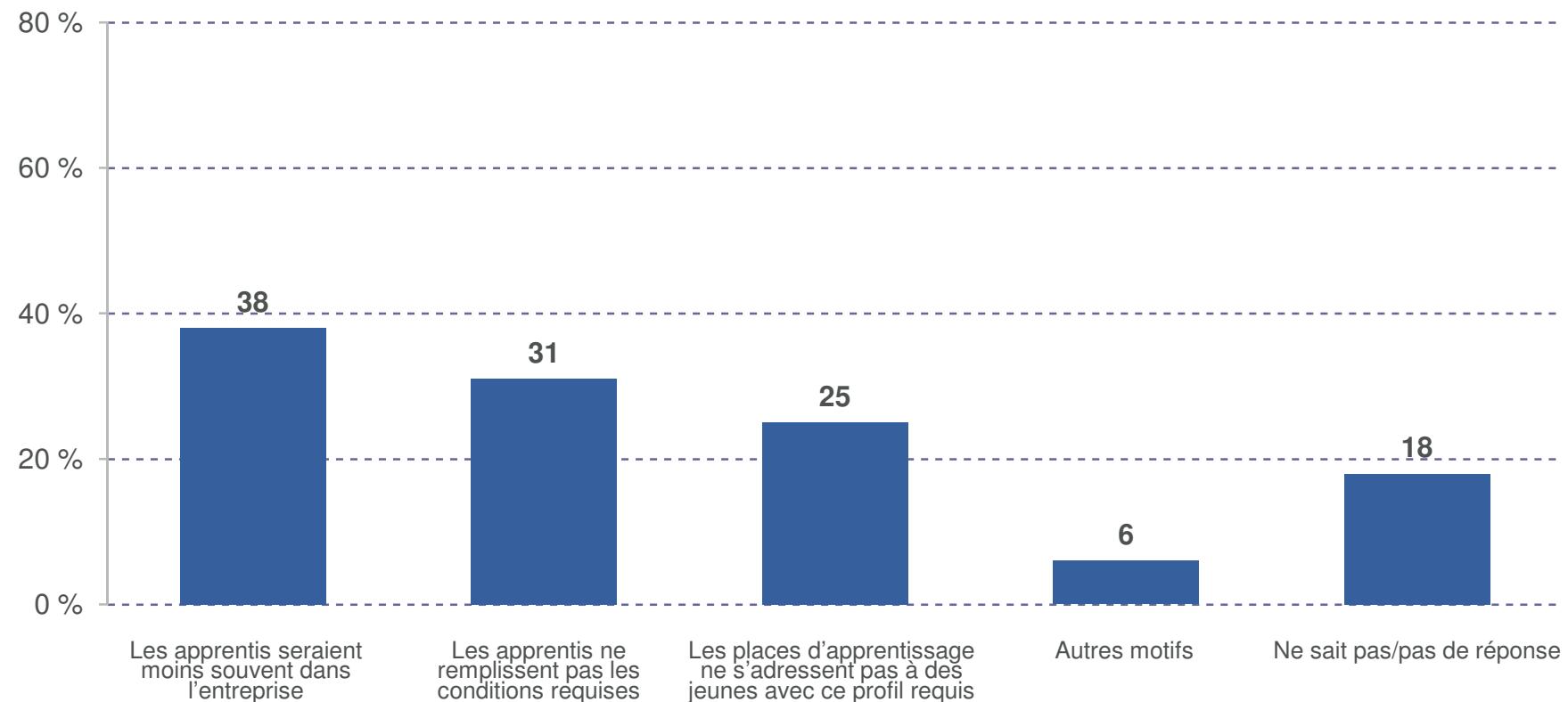
Offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle I par région

- Une majorité des entreprises offre à leurs personnes en formation la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle I pendant leur apprentissage.
- Ce pourcentage est le plus faible au Tessin (57 %) et en Suisse orientale (59 %).



Motifs d'opposition à une offre de places avec maturité professionnelle I

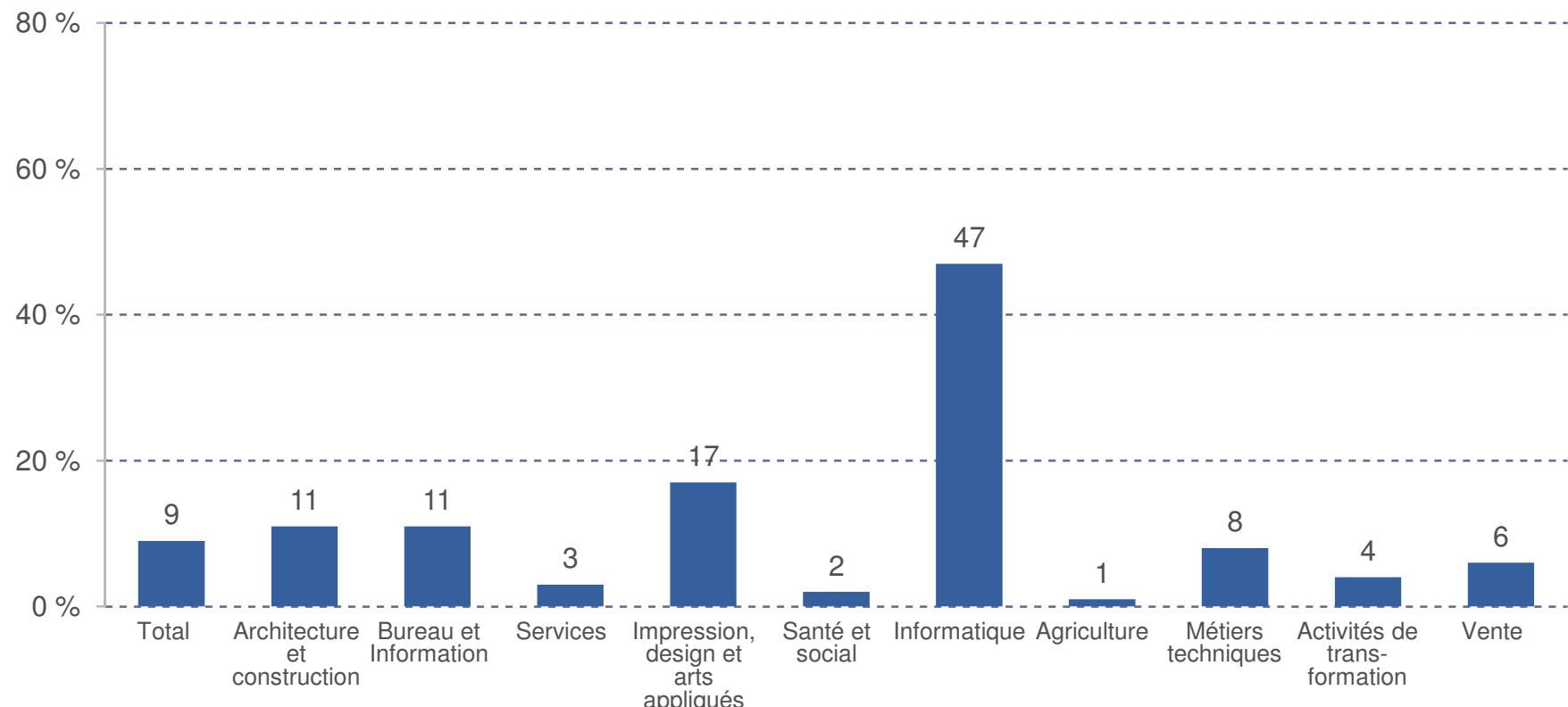
- Le motif le plus souvent cité par les entreprises opposées à une offre de places d'apprentissage avec maturité professionnelle I est que les personnes en formation seraient plus souvent à l'école que dans l'entreprise.



Base: entreprises qui n'offrent pas de places d'apprentissage avec maturité professionnelle I
Plusieurs réponses possibles. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.
31 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Apprentis qui préparent une maturité prof. I par branche ou secteur professionnel

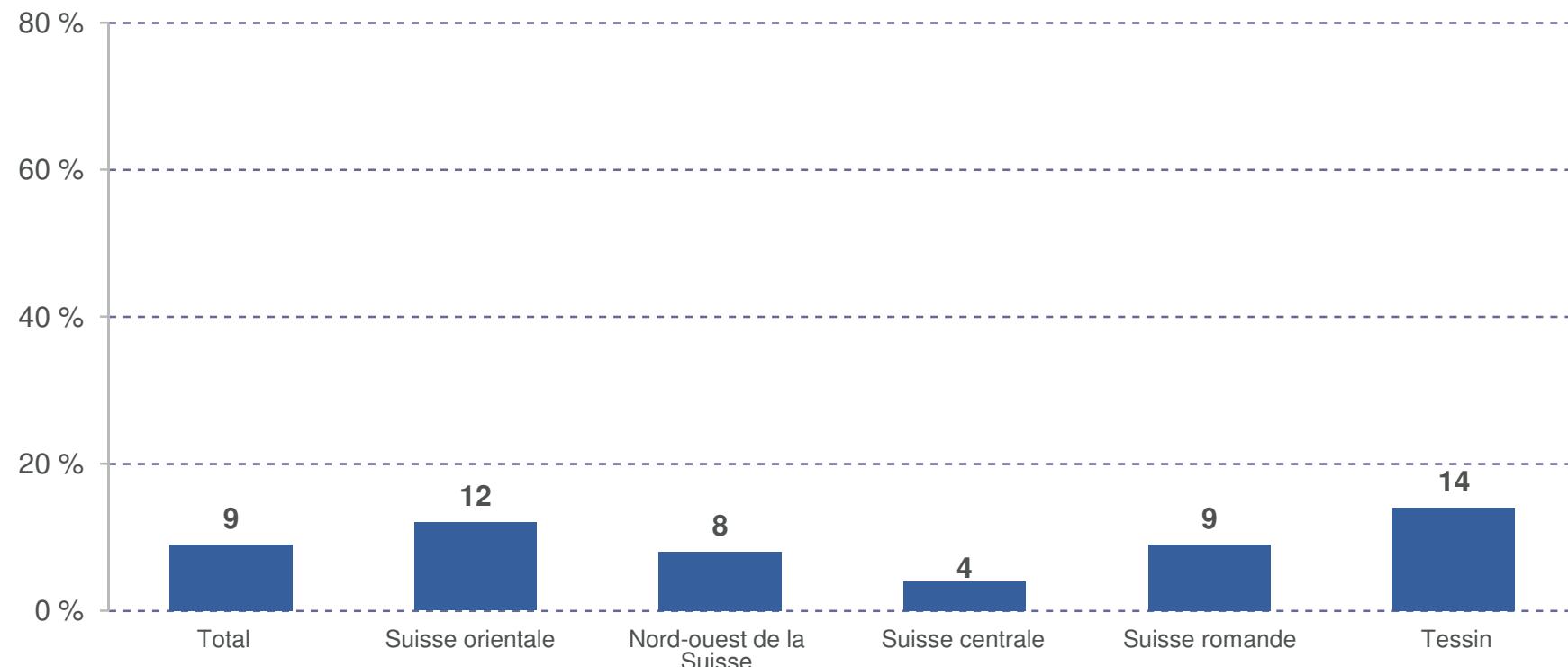
- › 9 % de tous les apprentis CFS préparent une maturité professionnelle durant leur apprentissage.
- › Le pourcentage d'apprentis qui préparent une maturité professionnelle I dans le secteur «Informatique» est comparativement très élevé (47 %), alors qu'il est faible, avec 1 %, dans le secteur «Agriculture».



Base: entreprises qui proposent des places d'apprentissage CFC et une maturité professionnelle. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

Personnes en formation qui préparent une maturité professionnelle I par région

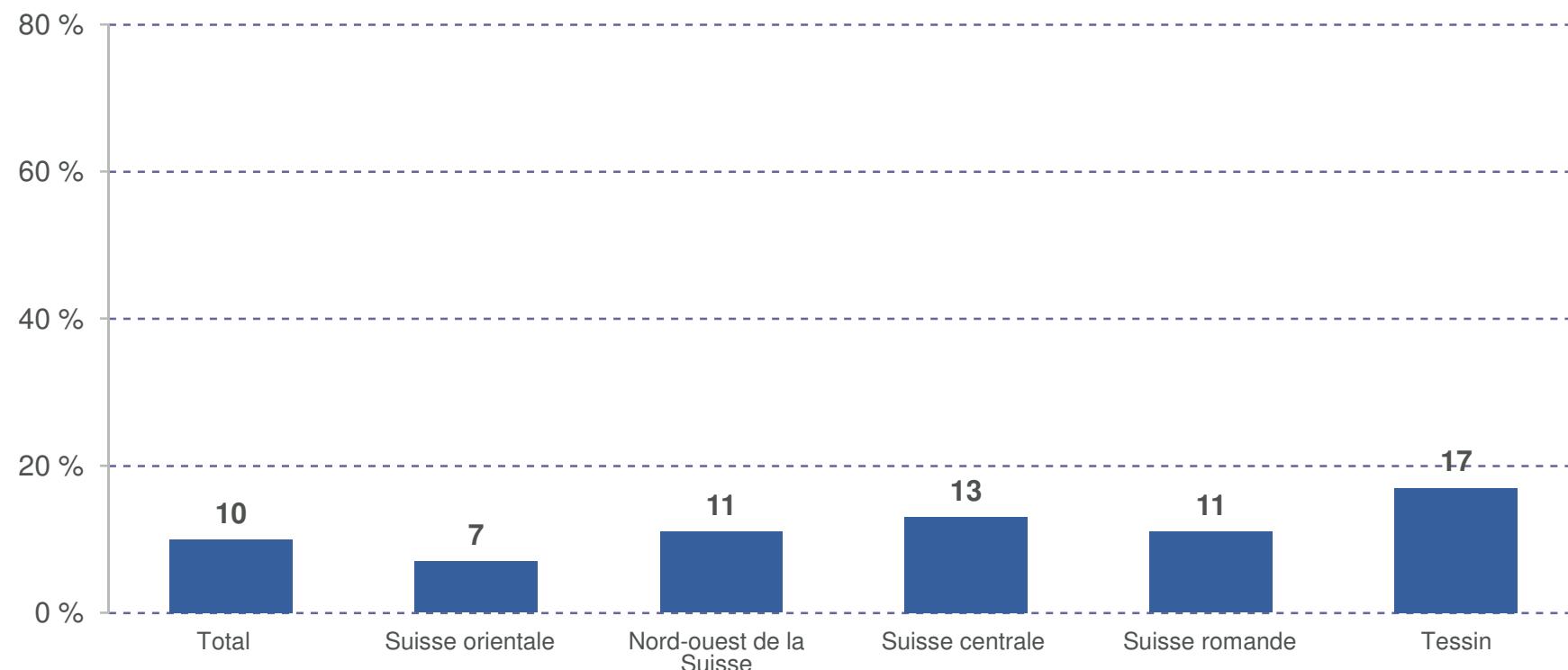
- Le pourcentage le plus important de nouveaux apprentis CFC qui préparent une maturité professionnelle durant leur apprentissage se trouve dans le canton du Tessin (14 %). Le pourcentage le plus bas est en Suisse centrale (4 %).



Base: entreprises qui proposent des places d'apprentissage CFC et une maturité professionnelle. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

Pourcentage de nouveaux apprentis au bénéfice d'un apprentissage par région

- › Selon les entreprises interrogées, une nouvelle personne en formation sur dix engagée en été 2014 était déjà au bénéfice d'un apprentissage CFC ou AFP.
- › Le pourcentage le plus élevé, 17 %, est enregistré au Tessin.

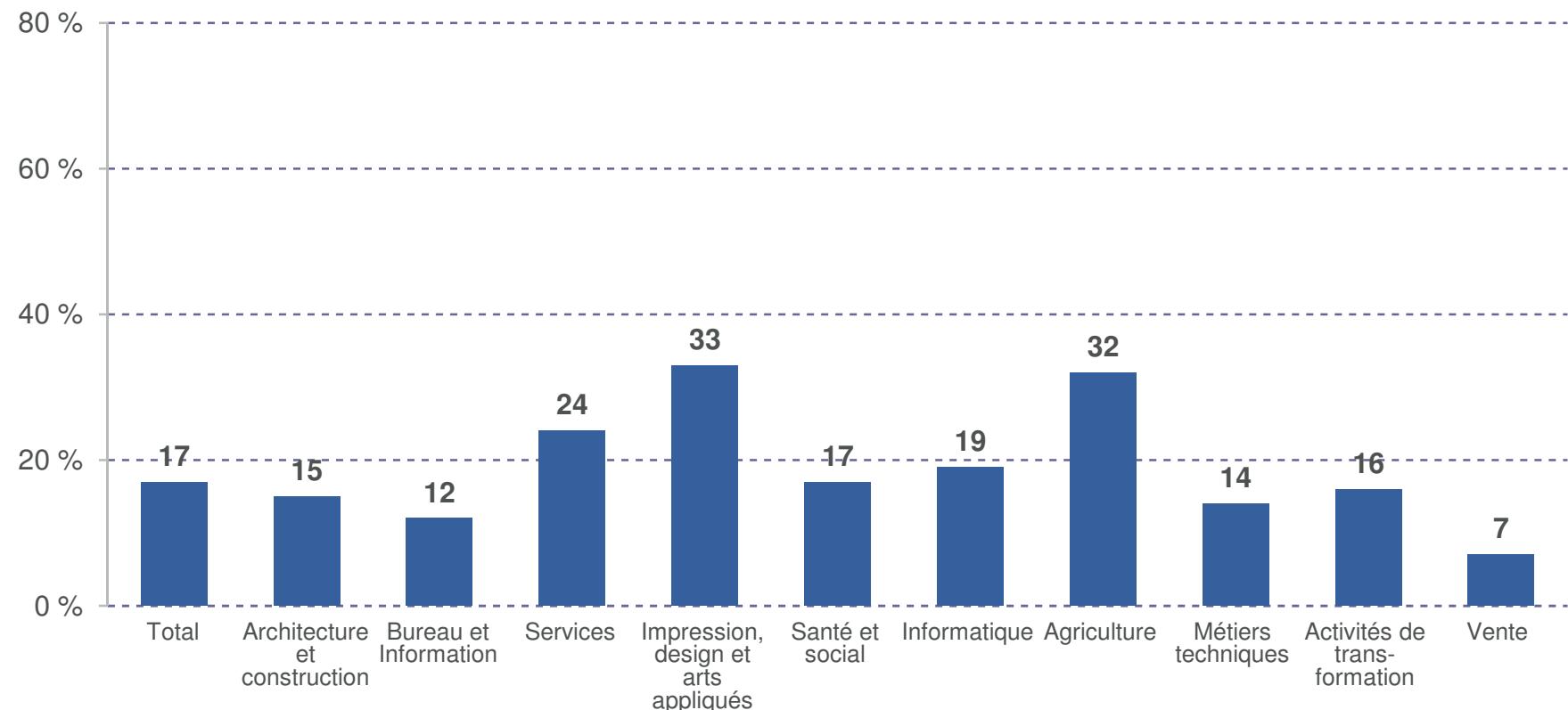


Base: entreprises avec de nouveaux apprentis en été 2014. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

34 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus par branche ou secteur professionnel

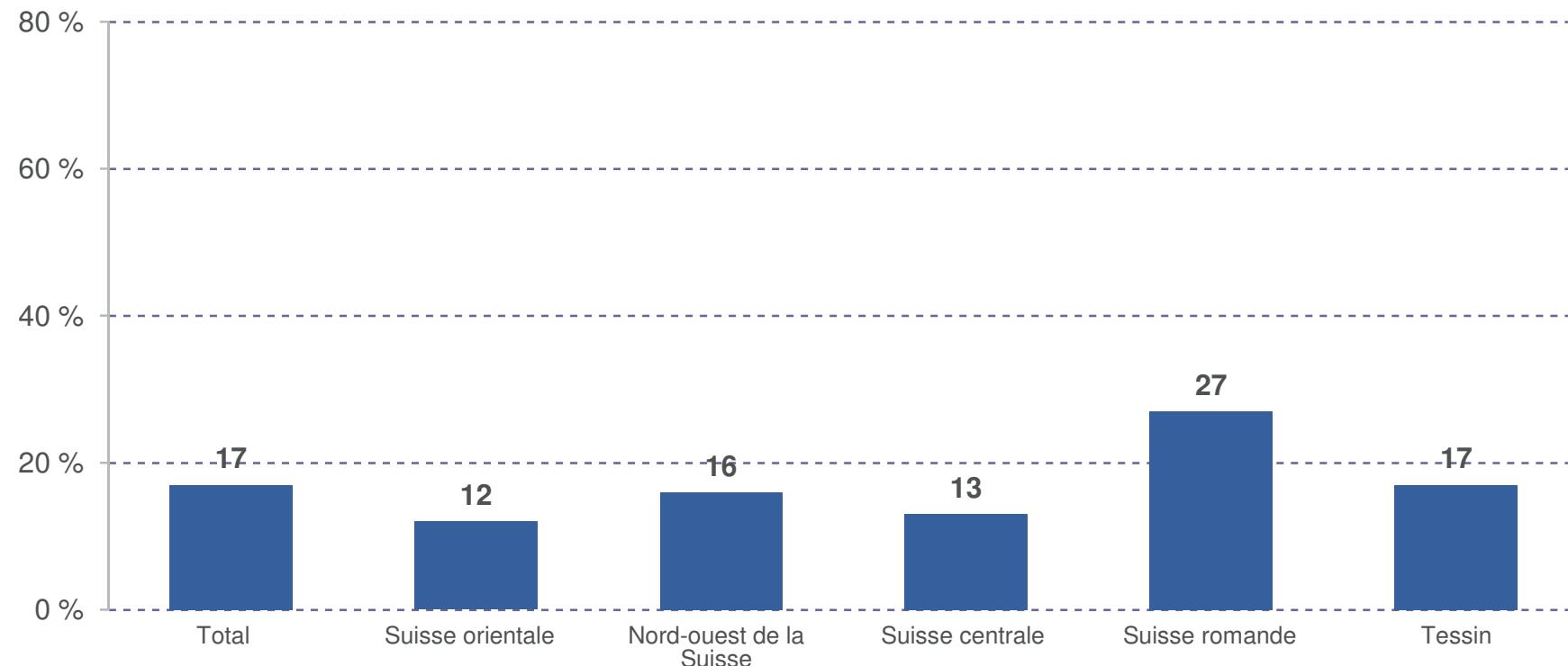
- › Selon l'enquête auprès des entreprises, 17 % des places d'apprentissage attribuées en été 2014 l'ont été à des apprentis âgés de 20 ans révolus.
- › Ce pourcentage est notamment plus élevé dans les secteurs «Impression, design et arts appliqués» et «Agriculture» que dans d'autres secteurs ou branches professionnels. Il est le plus faible dans le secteur «Vente».



Base: entreprises avec de nouveaux apprentis en été 2014. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

Nouveaux apprentis âgés de 20 ans révolus par région

- Un quart des nouveaux apprentis en Suisse romande est âgé de 20 ans révolus lorsqu'il entre en apprentissage. En Suisse orientale, cette part est de 12 %.



Base: entreprises avec de nouveaux apprentis en été 2014. L'appellation « apprenti » ou « apprentis » fait référence aux deux sexes.

Demande de places d'apprentissage: jeunes



Jeunes face au choix d'une formation le – 31 août 2014

Parmi les jeunes qui se trouvaient confrontés au choix d'une formation, 94 % ont trouvé une solution au moins transitoire. 52 % des jeunes commencent une formation professionnelle de base. Le reste se répartit entre des jeunes qui entreprennent une préparation à la formation de base, des jeunes qui commencent une école de culture générale et des jeunes qui ont adopté une solution transitoire, ou qui font autre chose; 6 % n'ont encore trouvé aucune solution au jour de référence, le 31 août.

Parmi les jeunes qui, en avril, s'intéressaient à une formation professionnelle de base, 76 % débutent une telle formation.

Parmi les jeunes qui cherchent une place d'apprentissage pour 2015 ou qui ont déjà obtenu un accord («file d'attente»), la moitié a déjà cherché une place pour 2014. La «file d'attente sans accord» (jeunes cherchant une place d'apprentissage pour l'an prochain et ne l'ayant pas encore obtenue) s'est progressivement réduite au cours de ces dernières années et est quelque peu inférieure au niveau de 2013. C'est ainsi que 8 % de tous les jeunes face au choix d'une formation se trouvent dans cette «file d'attente sans accord».

Situation actuelle des jeunes face au choix d'une formation le 31 août 2014

Le pourcentage de jeunes face au choix d'une formation qui commencent une formation professionnelle de base est stable.

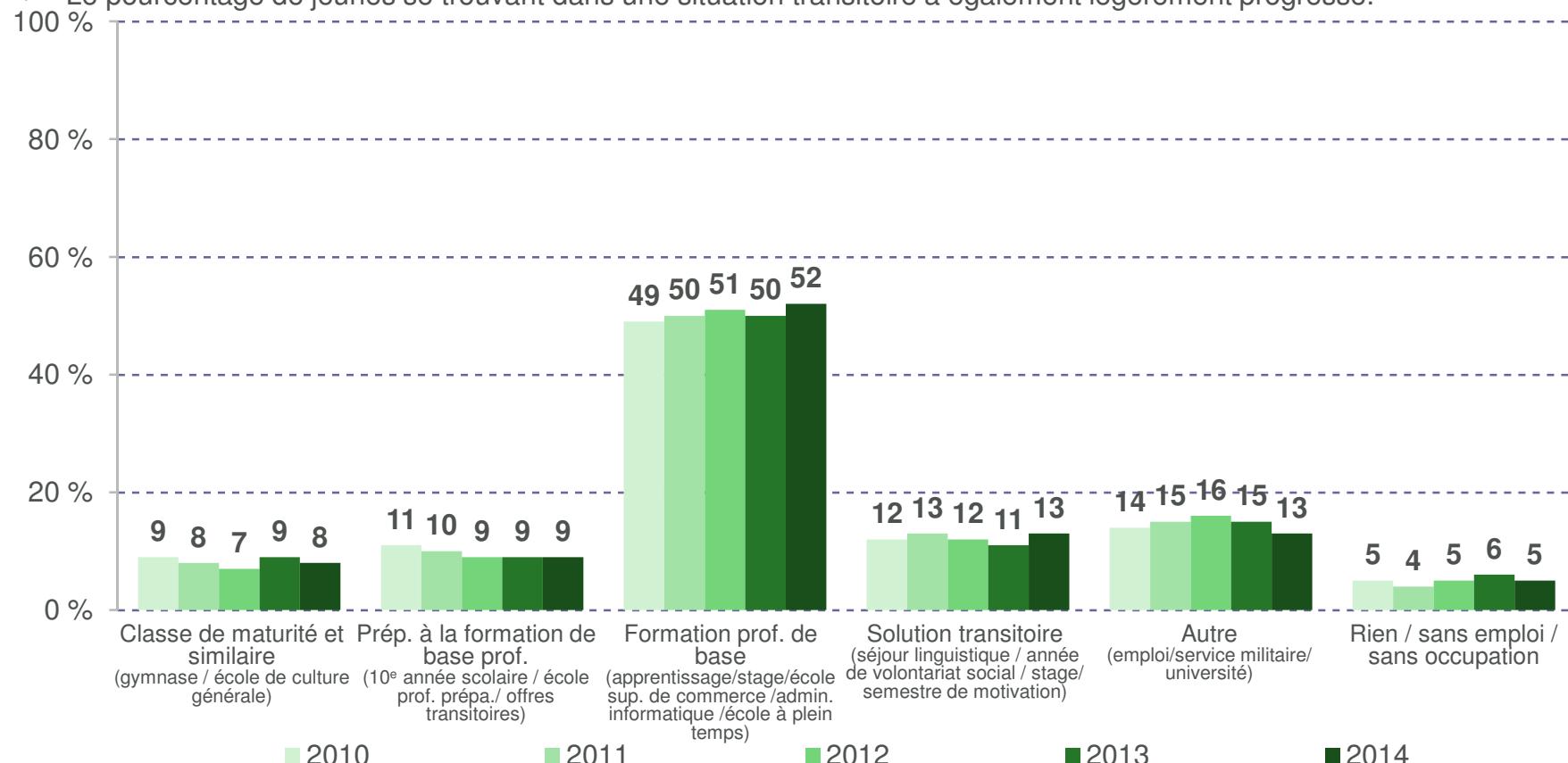
Régions linguistiques: en Suisse alémanique, le pourcentage de jeunes interrogés qui commencent une formation professionnelle de base est nettement supérieur à celui de la Suisse romande et du Tessin, où un pourcentage plus élevé de jeunes suit une classe de maturité.

Sexe: un pourcentage plus important de garçons commence une formation professionnelle de base que chez les filles alors que parmi elles, le pourcentage ayant choisi une solution transitoire est plus élevé que chez les garçons.

Nationalité: le pourcentage de jeunes étrangers qui commencent une préparation à la formation professionnelle de base est supérieur à celui des jeunes Suisses.

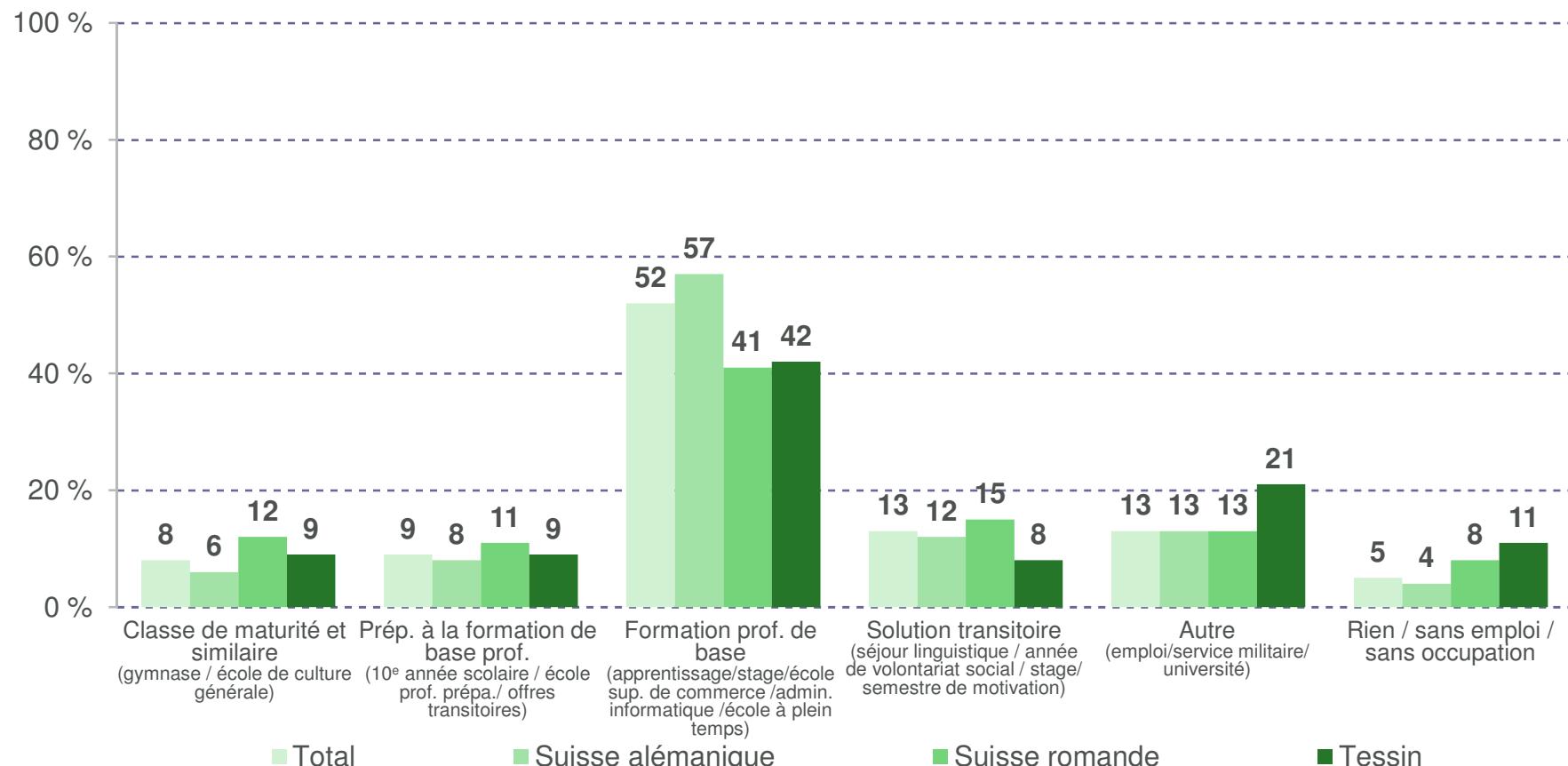
Situation actuelle des jeunes face au choix d'une formation

- > 95 % des jeunes interrogés ont trouvé au moins une solution provisoire.
- > Le pourcentage de jeunes qui commencent une formation professionnelle de base a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier.
- > Le pourcentage de jeunes se trouvant dans une situation transitoire a également légèrement progressé.



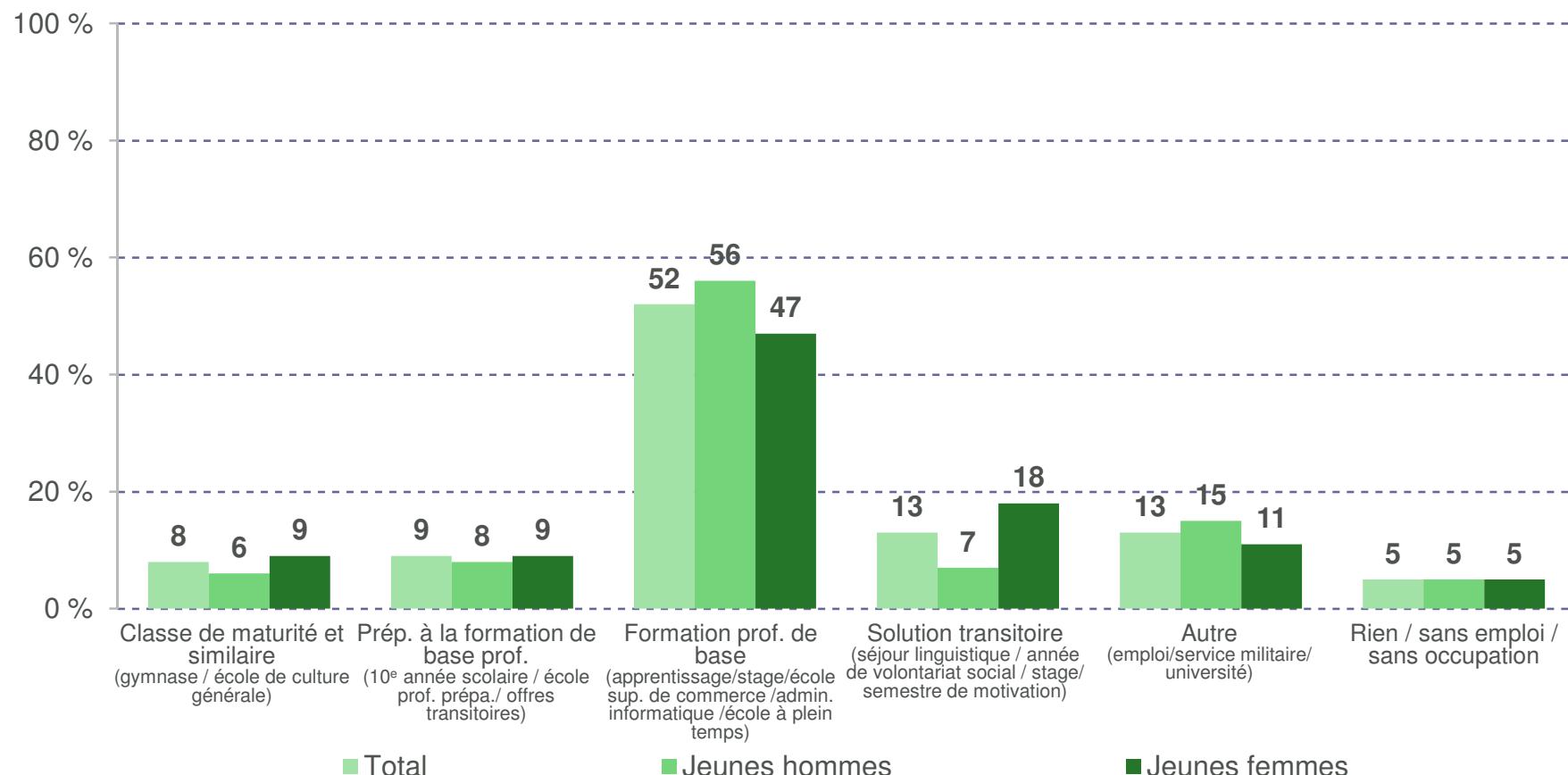
Situation actuelle le 31 août par région

- En Suisse alémanique, le pourcentage de jeunes qui commencent une formation professionnelle de base est nettement supérieur à celui de la Suisse romande et du Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, davantage de jeunes commencent une classe de maturité.
- Un cinquième des jeunes du Tessin commencent «Autre» chose.



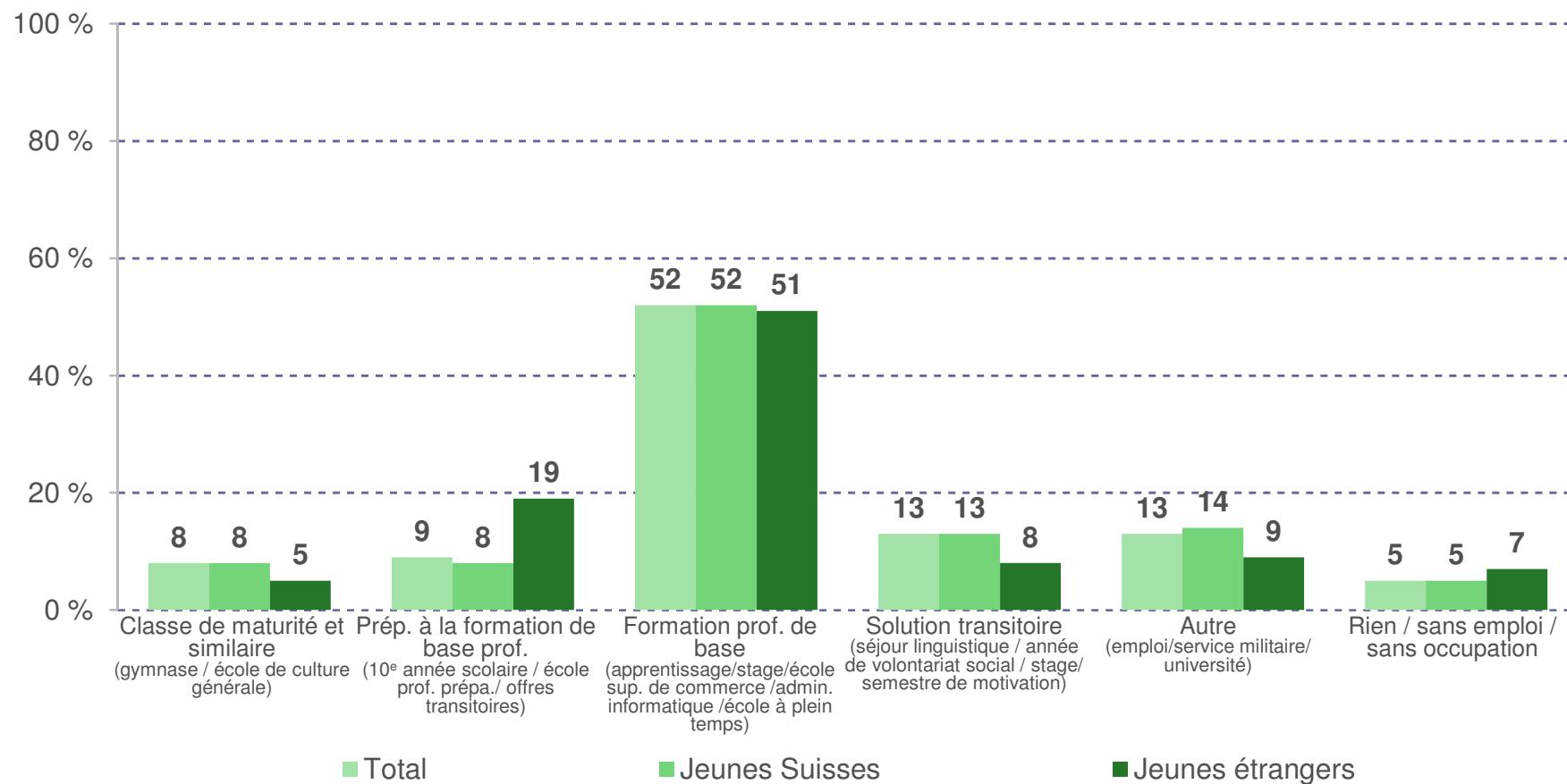
Situation actuelle le 31 août 2014 par sexe

- › Parmi les jeunes femmes, le pourcentage de celles qui commencent une formation professionnelle de base est inférieur à celui des garçons.
- › En revanche, les jeunes femmes entament une solution transitoire plus souvent que les garçons.



Situation actuelle le 31 août 2014 par nationalité

- Le pourcentage de jeunes qui commencent une formation professionnelle de base est quasiment le même chez les jeunes Suisses que chez les jeunes étrangers.
- Le pourcentage de ceux qui commencent une préparation à la formation professionnelle de base est plus élevé chez les jeunes étrangers que chez les jeunes Suisses.



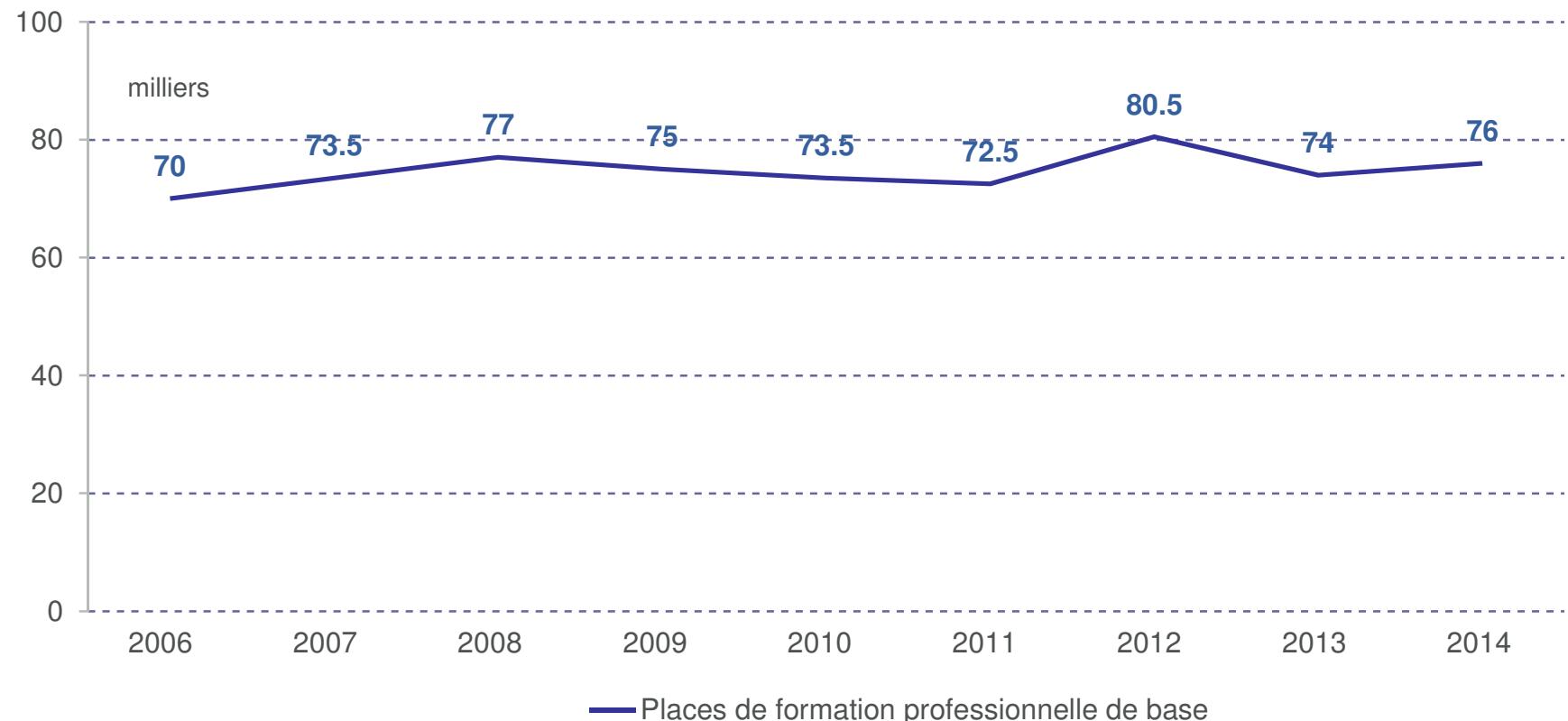
Entrées en formation professionnelle de base

En 2014, selon extrapolation, 76 000 jeunes entament une formation professionnelle de base, soit 2000 jeunes de moins qu'en 2013.

La plupart des jeunes (61 %) entament cette formation professionnelle dès la fin de la scolarité obligatoire. 11 % sont issus d'une préparation à la formation professionnelle de base, 8 % d'une solution transitoire et 10 % d'une autre formation professionnelle de base, c'est-à-dire qu'ils ont changé de formation ou qu'ils commencent un deuxième apprentissage. Une légère hausse est observée pour cette catégorie par rapport à 2013.

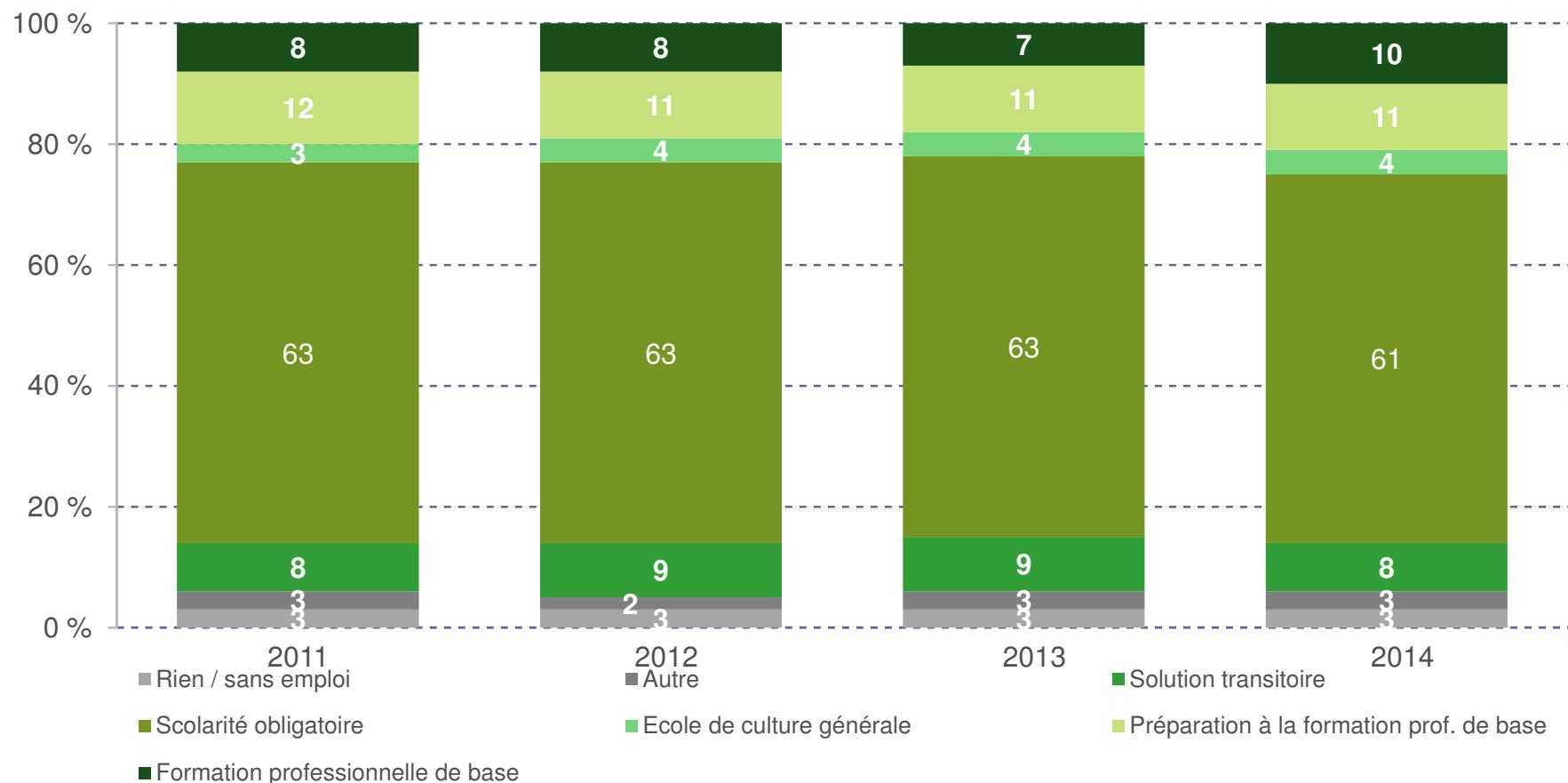
Entrées en formation professionnelle de base

- › Au total, selon extrapolation, 76 000 jeunes entament une formation professionnelle de base en 2014.
- › Le nombre d'entrées en formation professionnelle de base a progressé par rapport à l'an dernier.



Entrées en formation professionnelle de base d'après le statut de la formation en avril

- › La majorité des jeunes qui entament une formation professionnelle de base provient directement de l'école obligatoire.
- › Le pourcentage de jeunes provenant d'une autre formation professionnelle de base qui entament une nouvelle formation a augmenté.



Situation actuelle des jeunes intéressés par une formation professionnelle de base

Selon extrapolation, 93 000 jeunes étaient intéressés par une formation professionnelle de base en avril 2014.

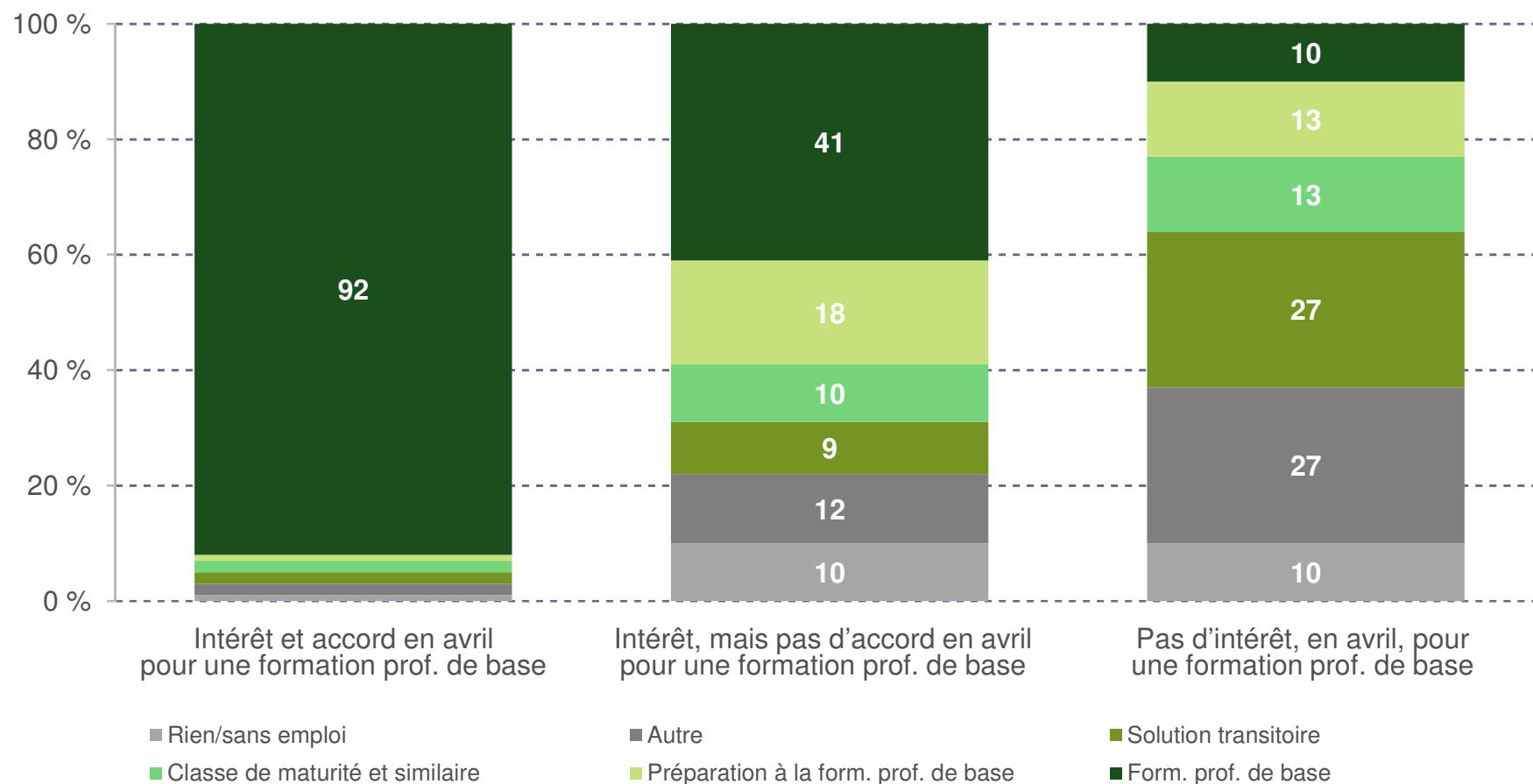
68 % des jeunes intéressés par une formation professionnelle de base en avril avaient déjà reçu une réponse positive ferme. La majorité d'entre eux (92 %) a commencé une formation professionnelle de base en août et 1 % n'a pas trouvé de solution.

Parmi les jeunes qui étaient intéressés en avril mais n'avaient pas encore de réponse positive pour une formation professionnelle de base, 41 % l'ont commencée en août et 18 % ont entamé une préparation à une formation professionnelle de base. 10 % de ces jeunes sont restés sans solution jusqu'au 31 août 2014.

Parmi les jeunes qui n'étaient pas intéressés par une formation professionnelle de base en avril, 10 % en ont quand même commencé une et 13 % ont entamé une préparation à une formation professionnelle de base.

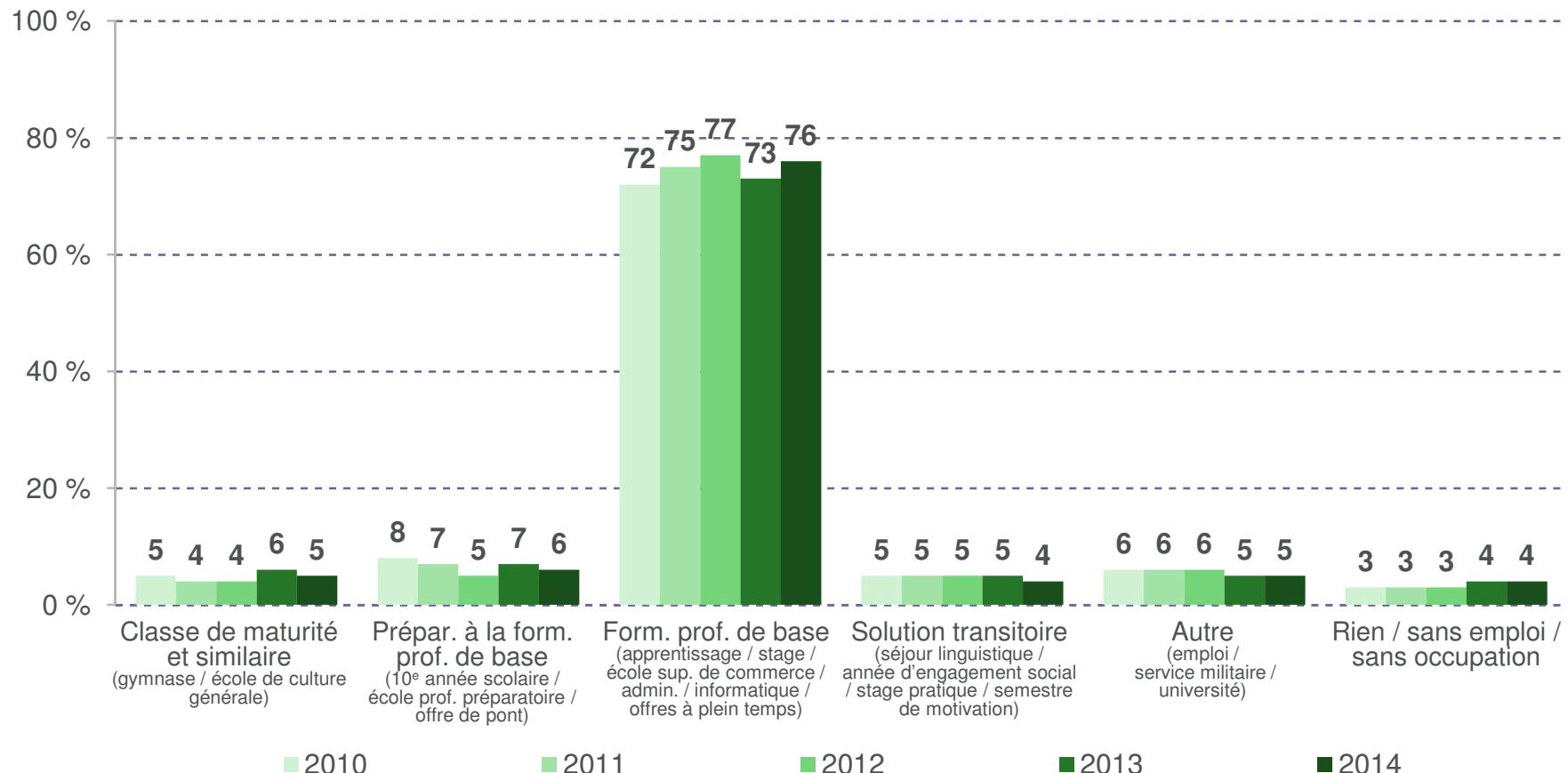
Situation des jeunes intéressés ou non par une formation professionnelle de base

- › La plupart des jeunes qui disposaient, en avril déjà, d'un accord pour une formation professionnelle de base ont commencé celle-ci (92 %).
- › Parmi les jeunes intéressés en avril par une formation professionnelle de base, mais sans disposer encore d'un accord, 41 % ont commencé une formation professionnelle de base en août. 10 % sont restés sans solution.



Jeunes intéressés par une formation professionnelle de base

- Les trois quarts des jeunes ayant manifesté en avril un intérêt pour une formation professionnelle de base l'ont commencée en août.

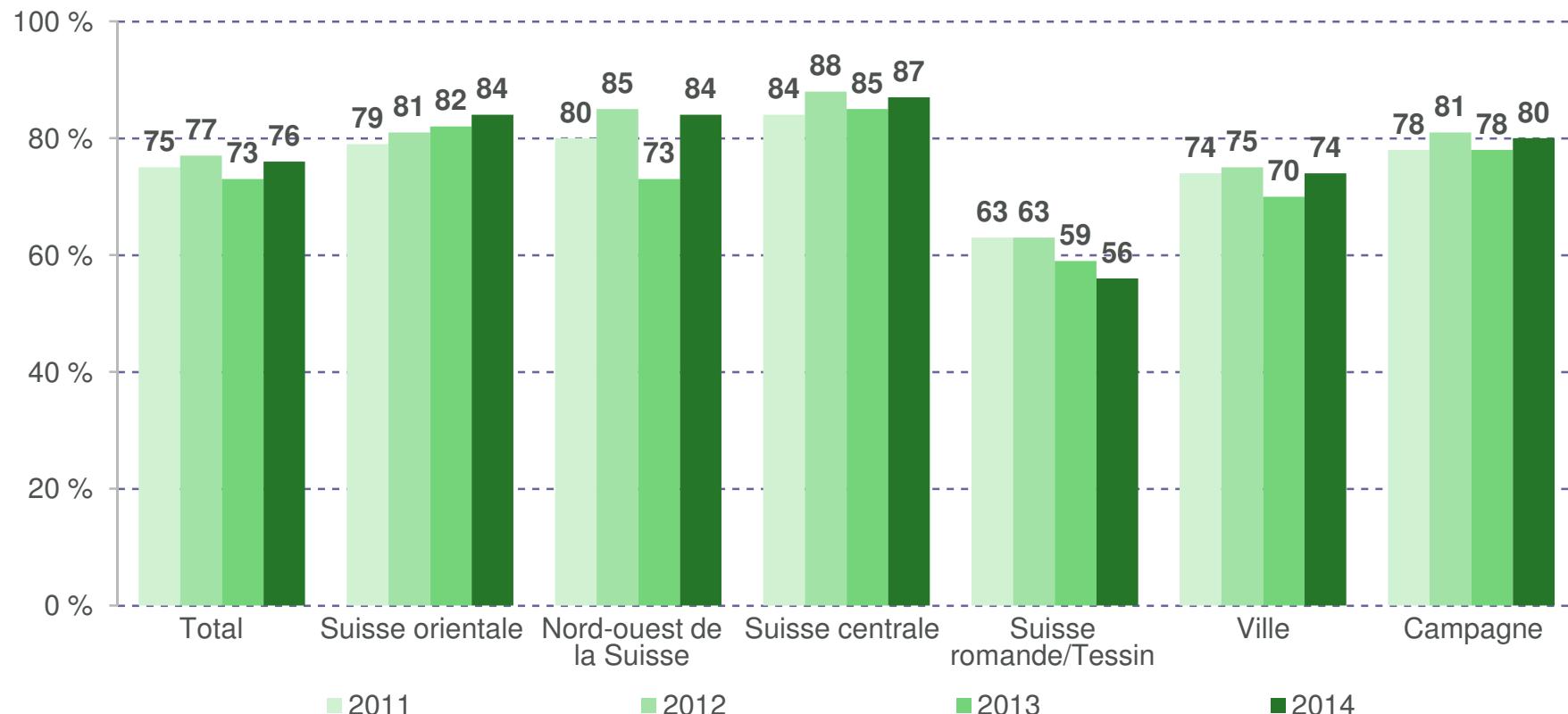


Base: jeunes qui étaient intéressés par une formation professionnelle de base en avril.

49 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Entrées de jeunes intéressés par une formation professionnelle de base par région

- La grande majorité des jeunes de Suisse alémanique intéressés par une formation professionnelle de base en avril ont pu la commencer en août. En Suisse romande et au Tessin, ce pourcentage est à peine supérieur à la moitié.

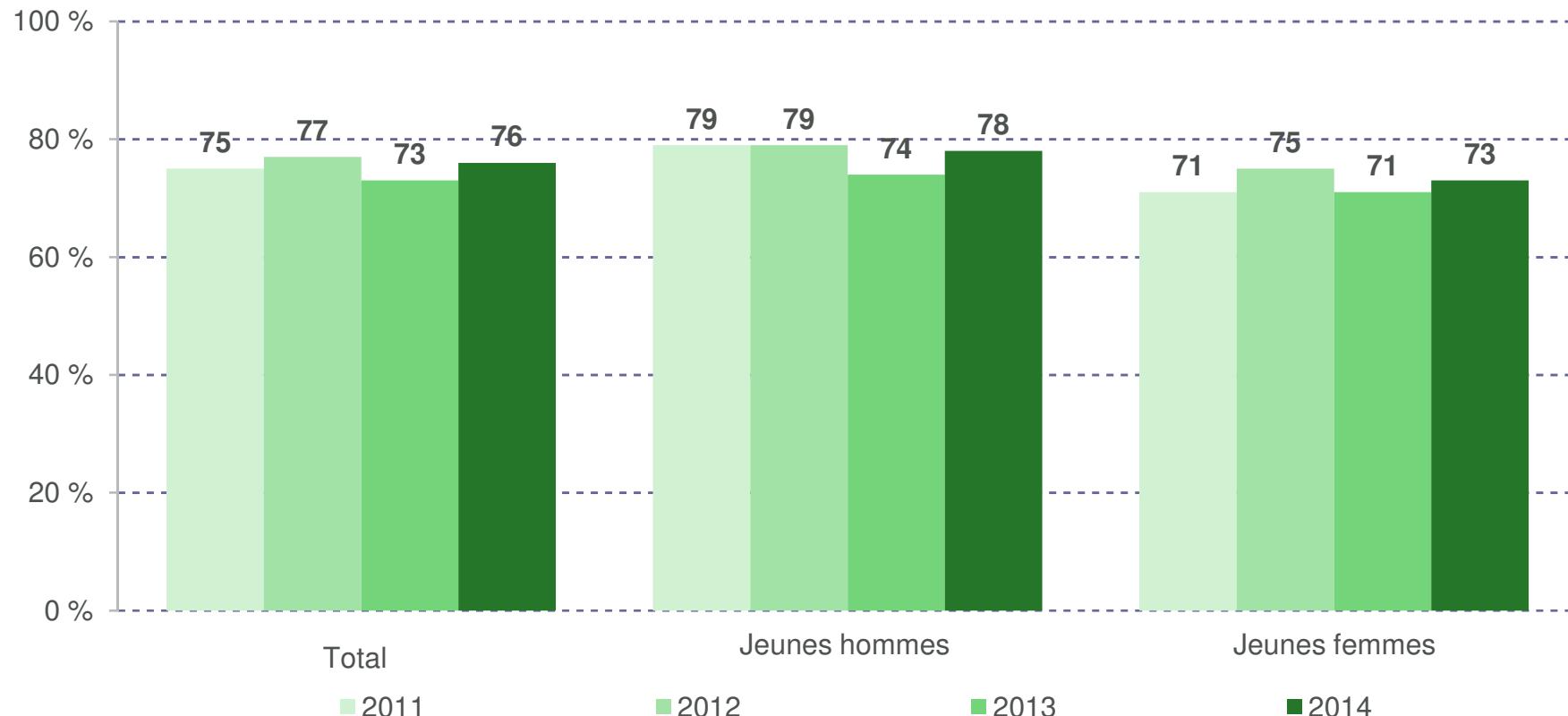


Base: jeunes qui étaient intéressés par une formation professionnelle de base en avril

50 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Entrées de jeunes intéressés par une formation professionnelle de base par sexe

- Chez les jeunes hommes, le pourcentage d'entre eux qui entame une formation professionnelle de base est supérieur à celui des jeunes femmes. La différence a légèrement augmenté par rapport à 2013.

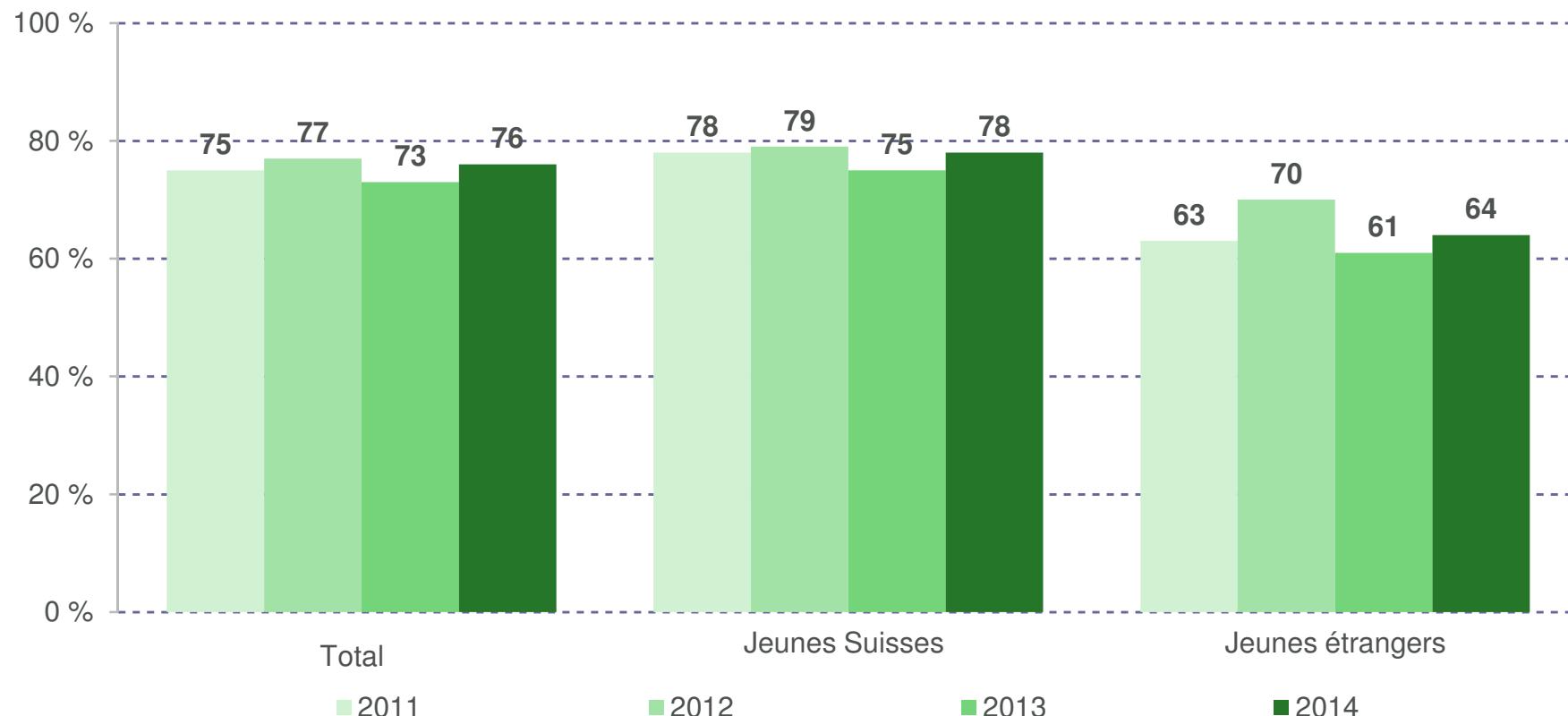


Base: jeunes qui étaient intéressés par une formation professionnelle de base en avril

51 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Entrées de jeunes intéressés par une formation prof. de base par nationalité

- Le pourcentage de jeunes intéressés par une formation professionnelle de base (selon l'enquête en avril) qui commencent une telle formation est plus faible chez les jeunes étrangers que chez les jeunes Suisses.
- Comparé à l'an dernier, le pourcentage de jeunes étrangers qui entame une formation professionnelle de base a légèrement progressé.



Base: jeunes qui étaient intéressés par une formation professionnelle de base en avril

52 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Satisfaction des jeunes avec la solution – actuelle

La satisfaction des jeunes avec leur situation actuelle en été 2014 est très élevée. Cette valeur est stable depuis plusieurs années.

Les jeunes ayant commencé une formation professionnelle de base à la fin de l'été 2014 sont les plus satisfaits.

Région linguistique: les jeunes en Suisse alémanique sont plus satisfaits que les jeunes en Suisse romande et au Tessin.

Nationalité: les jeunes Suisses sont plus satisfaits de leur situation actuelle que les jeunes d'autres nationalités.

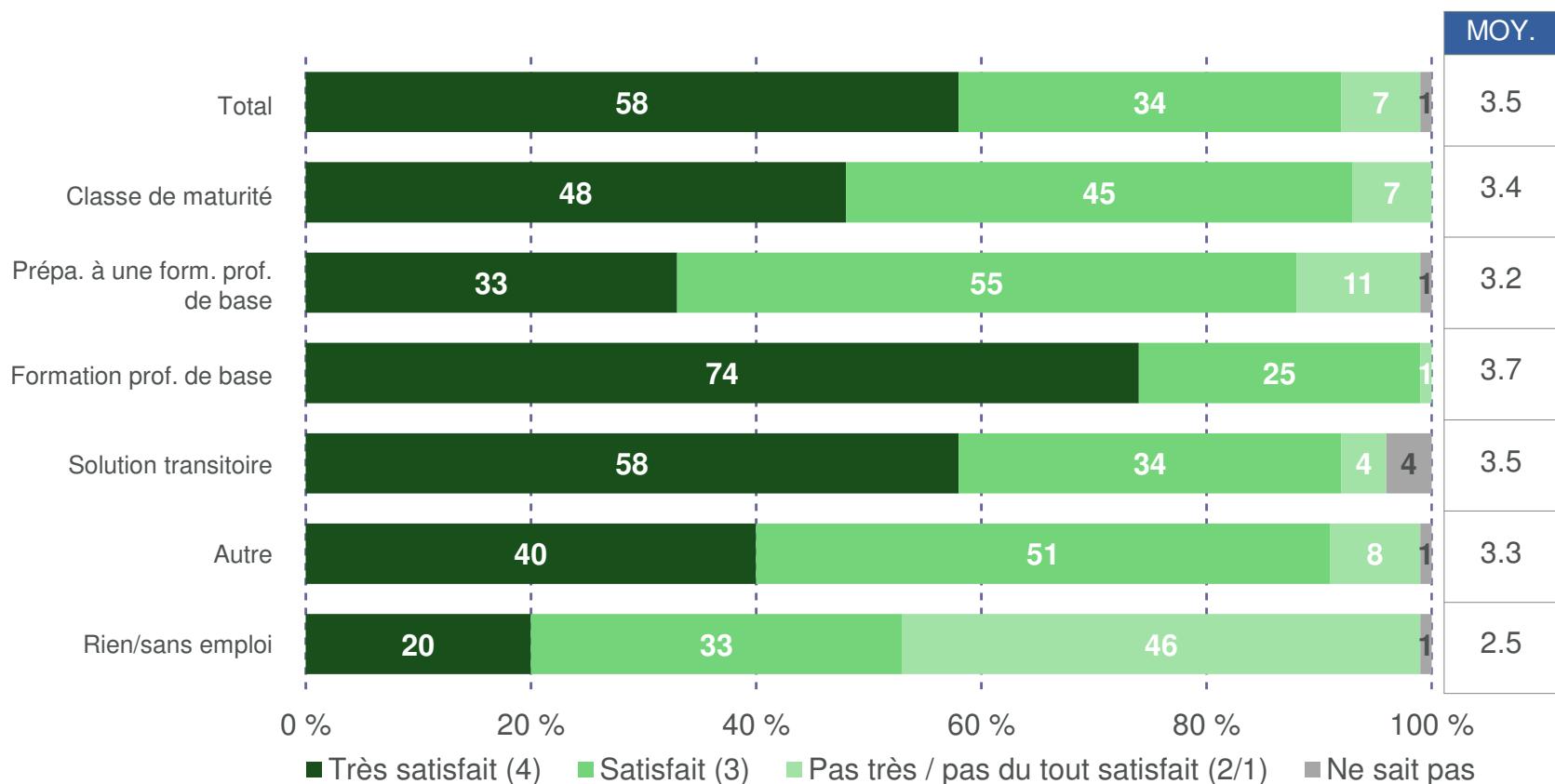
Satisfaction des jeunes par rapport à la situation actuelle

- Globalement, les jeunes sont très satisfaits de leur situation actuelle. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la moyenne atteint 3,5. Cette valeur est stable depuis 2006.



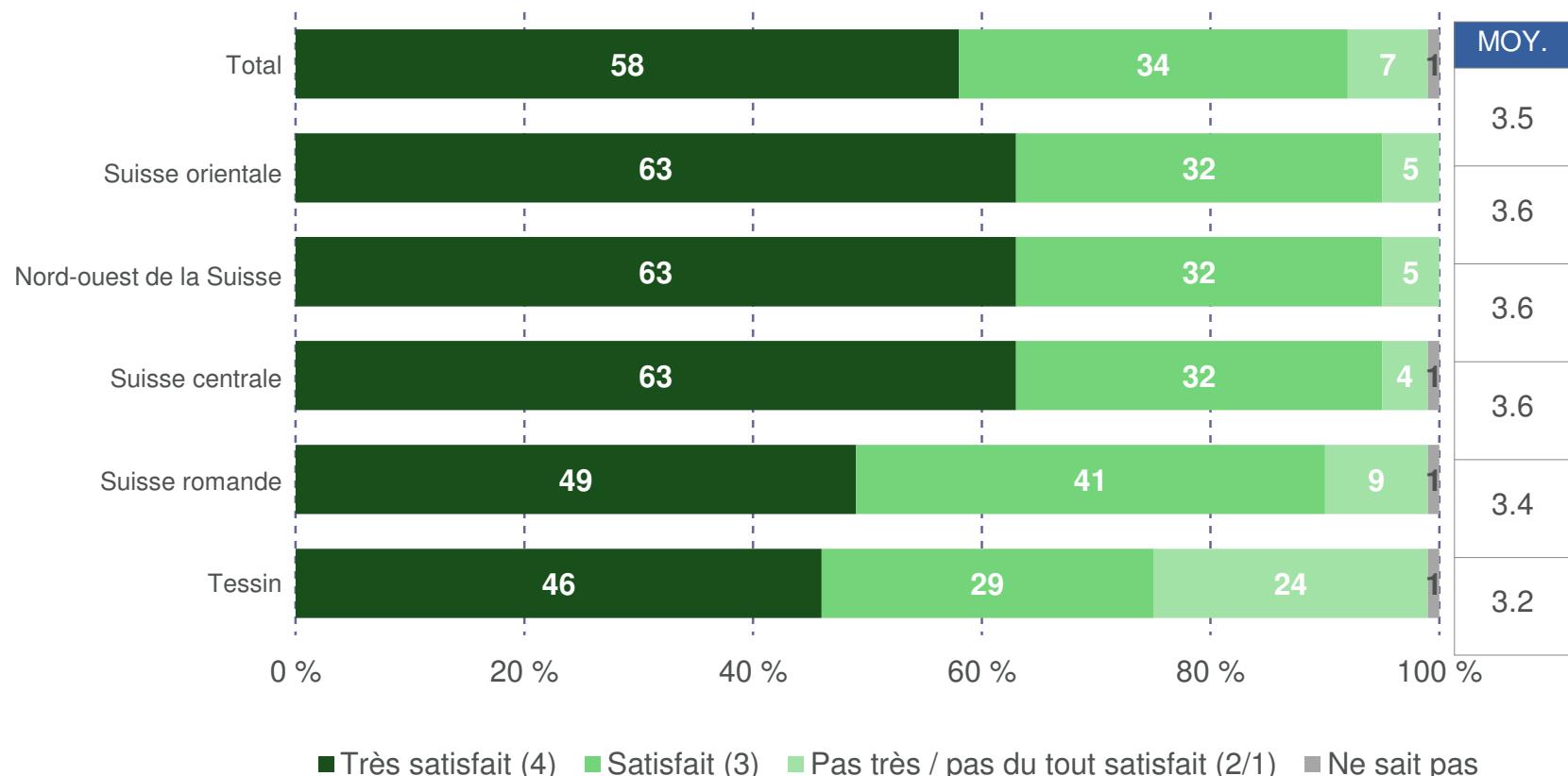
Satisfaction par rapport à la situation actuelle par situation

- Les jeunes ayant commencé une formation professionnelle de base à la fin de l'été 2014 sont les plus satisfaits: 99 % sont très satisfaits ou satisfaits.



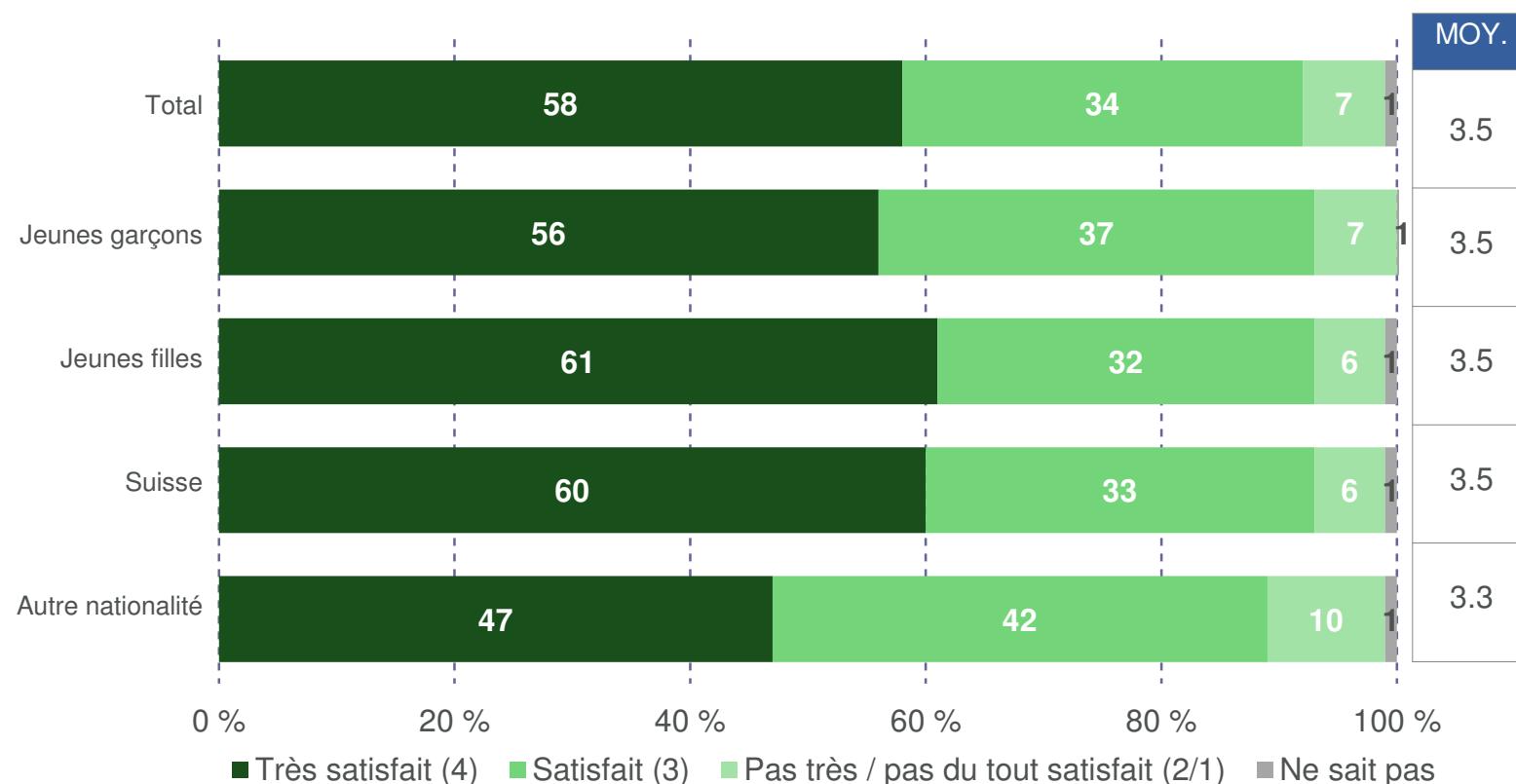
Satisfaction de la situation actuelle par région

- › Dans toutes les régions de Suisse, trois quarts au moins des jeunes sont très satisfaits ou satisfaits de leur situation actuelle.
- › La majorité des jeunes qui ne sont pas satisfaits ou pas du tout satisfaits se trouve au Tessin.



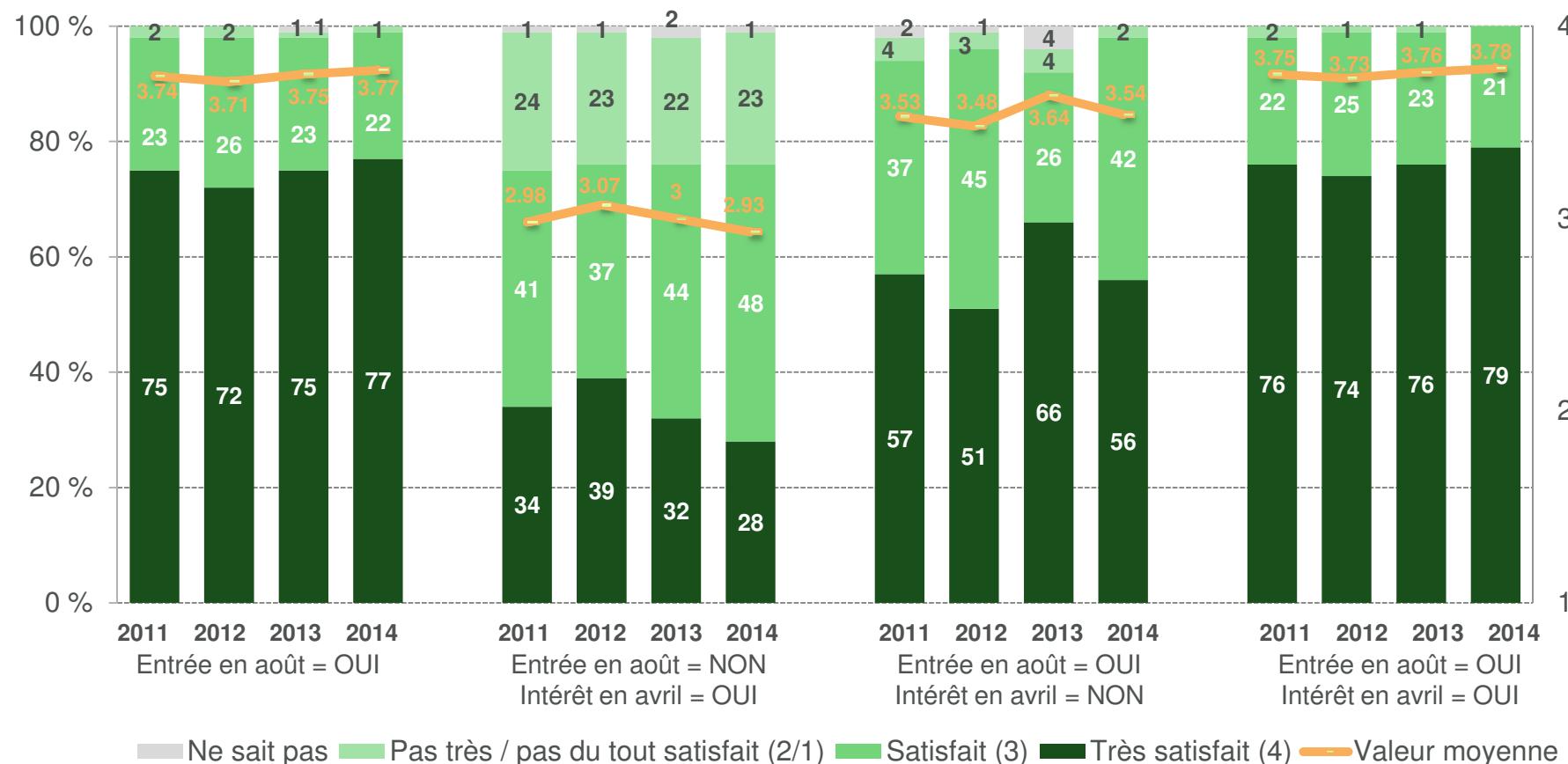
Satisfaction de la situation actuelle par sexe et par nationalité

- › Les écarts entre les jeunes hommes et les jeunes femmes concernant leur satisfaction par rapport à la situation actuelle sont minimes.
- › Les jeunes Suisses sont plus satisfaits que les jeunes d'autres nationalités.



Satisfaction des jeunes selon l'intérêt en avril et la situation en août

- Les jeunes intéressés par une formation professionnelle de base en avril et qui entament celle-ci sont les plus satisfaits.
- Les jeunes intéressés par une formation professionnelle de base en avril et qui n'en commencent aucune en automne sont les moins satisfaits.



Information sur les possibilités de carrière et leur importance dans le choix d'une formation

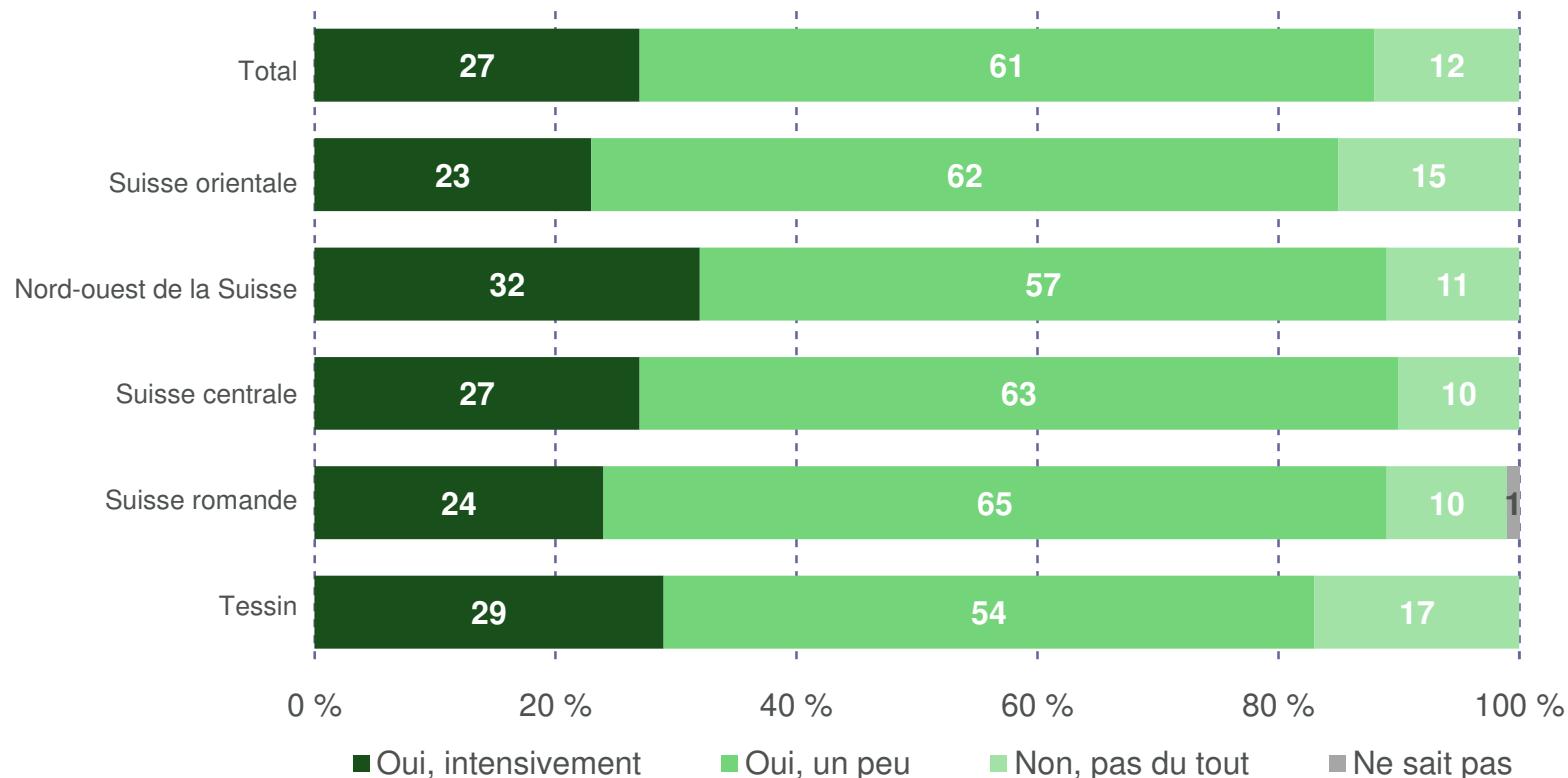
La plupart des jeunes qui commencent une formation professionnelle de base se sont informés sur les possibilités de formation et de formation continue professionnelle pendant le processus de choix d'un métier.

Nationalité: les jeunes d'une autre nationalité se sont intéressés plus intensivement aux possibilités de carrière que les jeunes Suisses.

Pour 40 % des jeunes, les perspectives d'avenir professionnelles étaient un critère important dans le choix d'une formation. Le pourcentage le plus élevé est constaté chez les jeunes interrogés qui commencent une classe de maturité en août.

Information sur les possibilités de carrière par région

- La plupart des jeunes qui commencent une formation professionnelle de base se sont informés pendant le processus de choix d'un métier intensivement ou un peu sur les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.

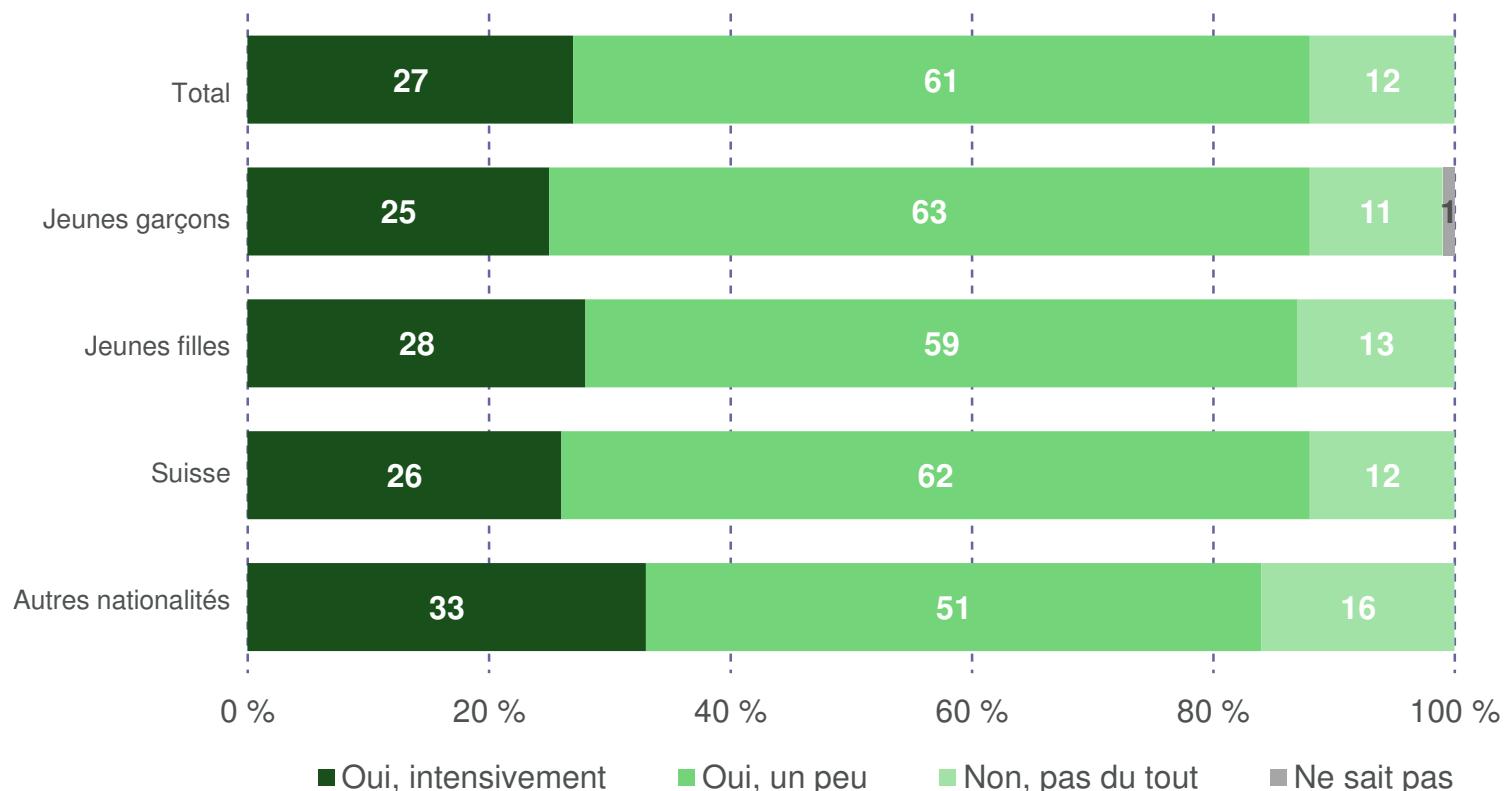


Base: jeunes qui commencent une formation professionnelle de base en août.

60 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Information sur les possibilités de carrière par sexe et par nationalité

- Le pourcentage de jeunes femmes qui se sont intéressés intensivement sur les possibilités de carrière est légèrement supérieur à celui des jeunes hommes.
- Les jeunes d'une autre nationalité se sont plus souvent intéressés intensivement sur les possibilités de carrière que les jeunes Suisses.

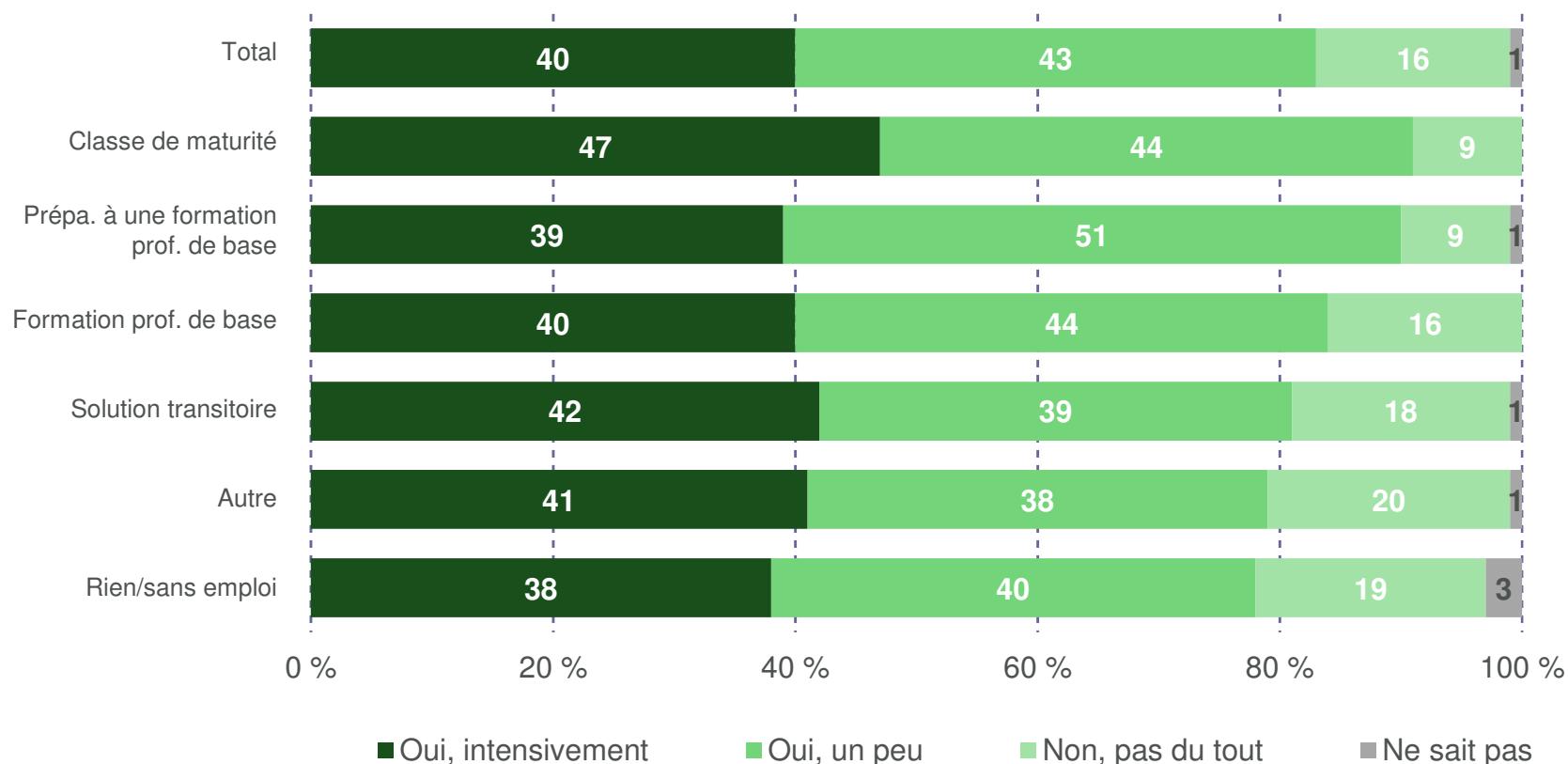


Base: jeunes qui commencent une formation professionnelle de base en août.

61 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Importance des chances de carrière dans le choix d'une formation

- Les jeunes qui entament une classe de maturité en août ont tenu compte le plus fortement des chances ultérieures de carrière dans le choix de leur formation.



Evaluation et plan d'avenir des jeunes avec et sans place d'apprentissage

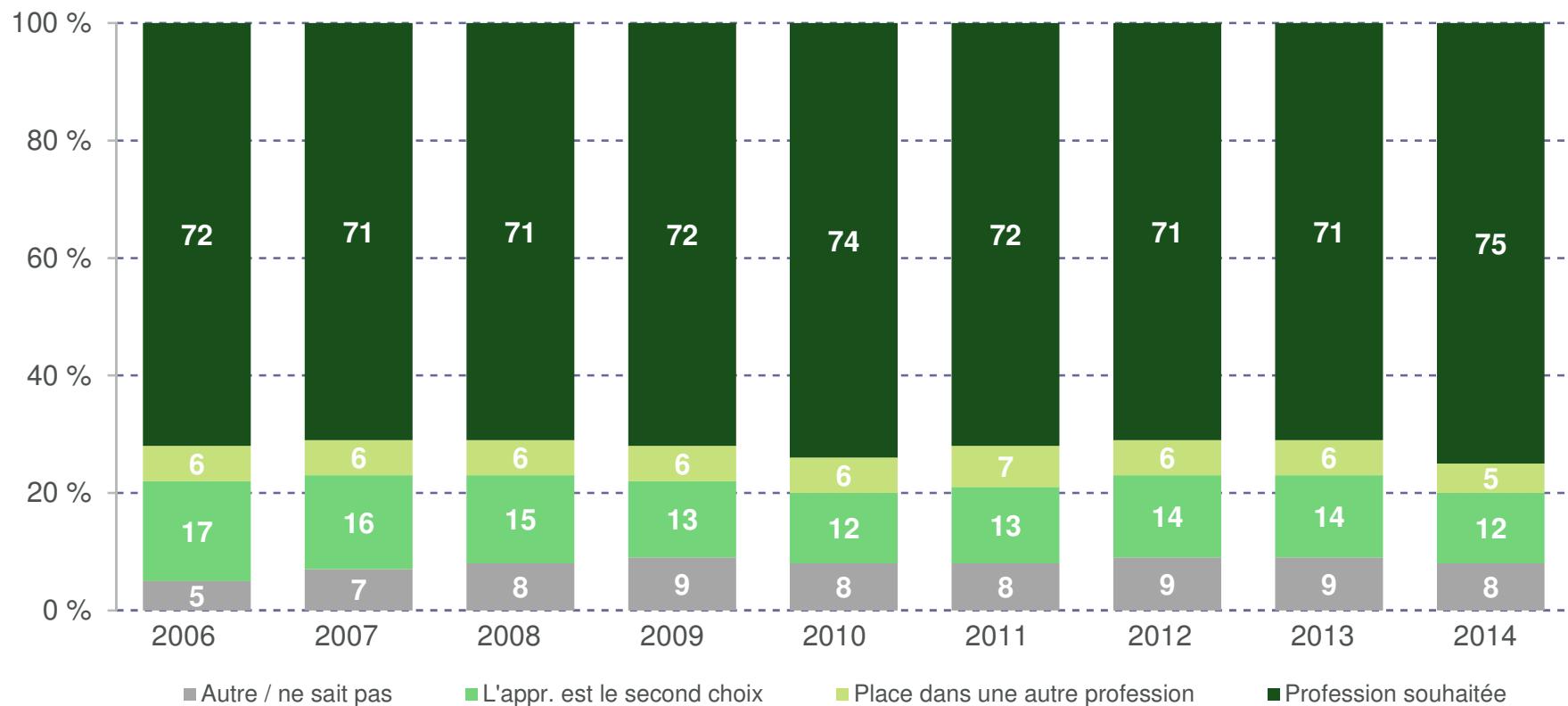
Pour 75 % des jeunes ayant commencé une formation professionnelle à la fin de l'été, il s'agit d'un apprentissage de la profession souhaitée. 5 % auraient préféré commencer une formation dans une autre profession et pour 12 %, la formation professionnelle est un second choix.

64 % des jeunes qui ne commencent aucune formation professionnelle en 2014 n'ont jamais cherché une place d'apprentissage.

Le pourcentage de jeunes qui souhaitent continuer à chercher une place d'apprentissage atteint 18 %.

Evaluation des jeunes avec place d'apprentissage*

- > 75 % des jeunes qui commencent une formation professionnelle à la fin de l'été le font dans la profession souhaitée.
- > Le pourcentage de jeunes qui commencent un apprentissage dans une profession autre que celle souhaitée atteint 5 %.
- > Pour 12 % des jeunes qui commencent une formation professionnelle, cette voie n'est que le 2^e choix.

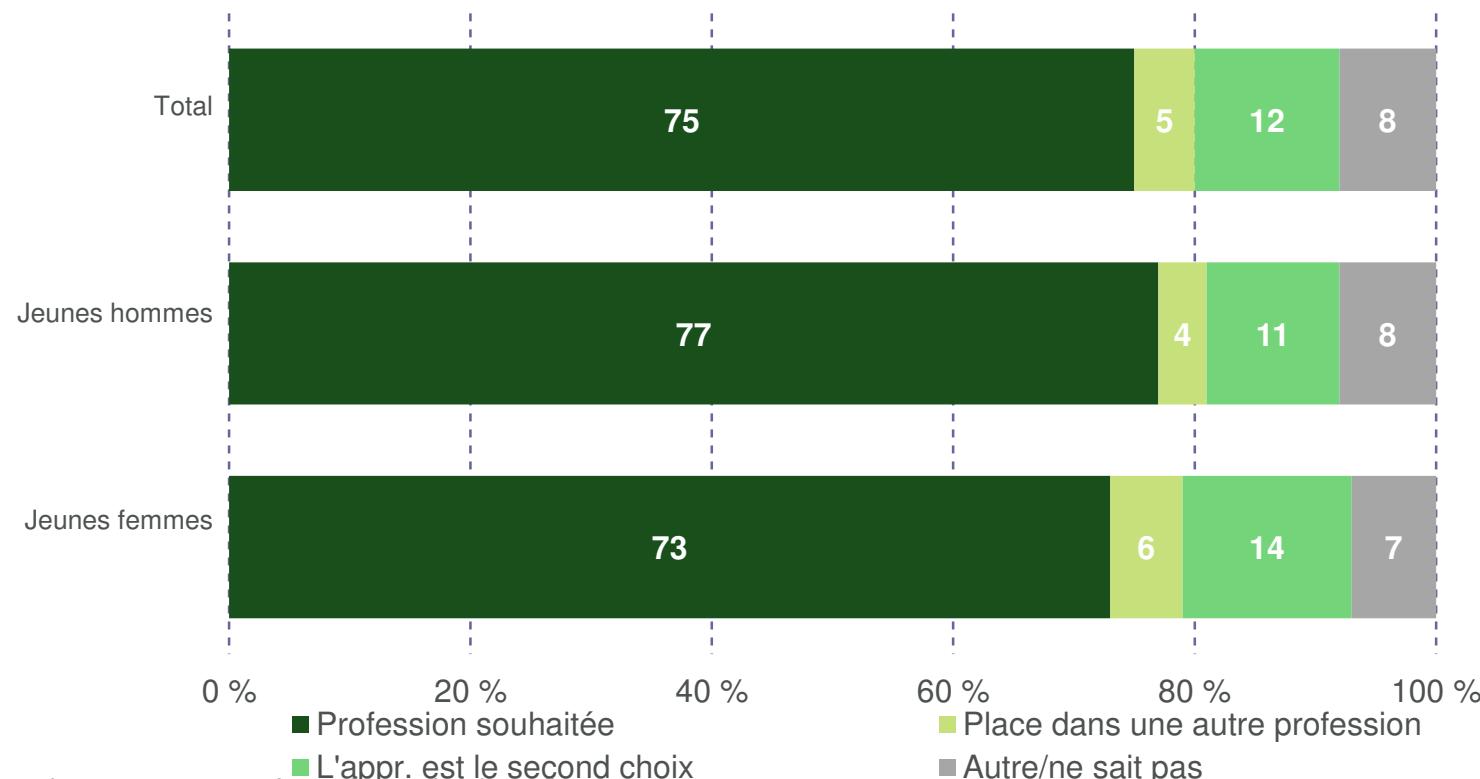


Base: jeunes qui commencent une formation professionnelle

* La maturité professionnelle à plein temps a été enregistrée comme réponse séparée à partir d'avril 2014 et n'apparaît plus comme apprentissage. Jusqu'en 2013, aucune différence n'était faite entre la maturité professionnelle (MP I) et la maturité après l'apprentissage (MP II) et elles étaient enregistrées sous apprentissage.

Evaluation de jeunes avec place d'apprentissage* par sexe

- Le pourcentage de jeunes qui commencent une formation professionnelle dans le métier souhaité est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.
- Le pourcentage de ceux qui commencent la formation professionnelle comme second choix est plus élevé chez les jeunes femmes.



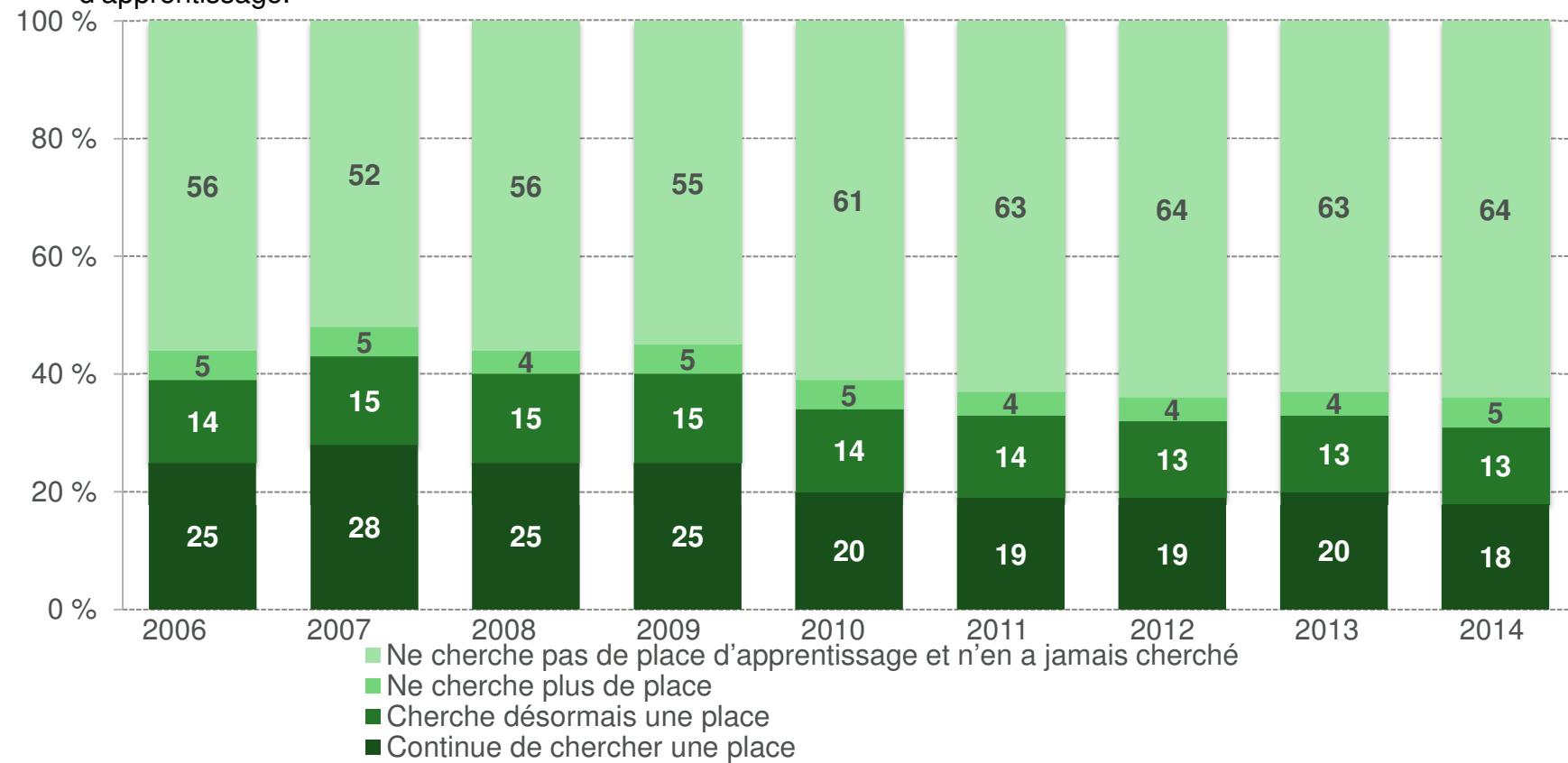
Base: jeunes qui commencent une formation professionnelle

* La maturité professionnelle à plein temps a été enregistrée comme réponse séparée à partir d'avril 2014 et n'apparaît plus comme apprentissage. Jusqu'en 2013, aucune différence n'était faite entre la maturité professionnelle (MP I) et la maturité après l'apprentissage (MP II).

et elles étaient enregistrées sous apprentissage.

Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage

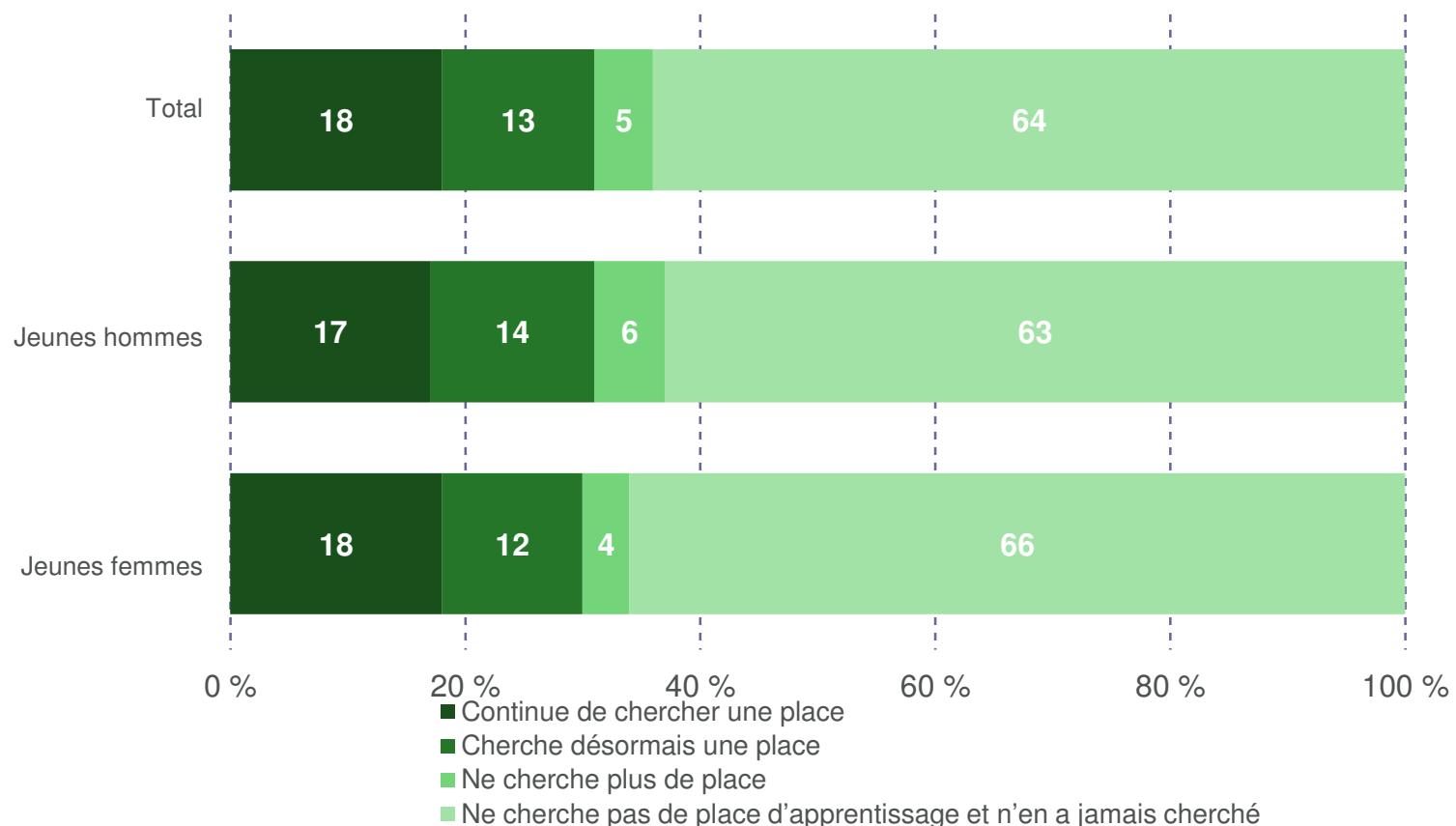
- › 64 % des jeunes qui n'ont pas commencé une formation professionnelle à la fin de l'été 2014 n'ont pas cherché de place d'apprentissage. L'an dernier, ils étaient 63 %.
- › 18 % des jeunes qui n'ont pas pu commencer une formation professionnelle souhaitent continuer à chercher une place d'apprentissage.



Base: jeunes qui ne commencent pas une formation professionnelle

Plan d'avenir des jeunes sans place d'apprentissage par sexe

- Parmi les jeunes qui ne commencent pas d'apprentissage, on ne constate aucune différence entre les hommes et les femmes concernant leur plan d'avenir.



Base: jeunes qui ne commencent pas une formation professionnelle

67 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Poursuite de la formation après une solution transitoire

Selon extrapolation, parmi les 59 500 jeunes se trouvant dans une solution transitoire objective à la fin de l'été 2014, 23 % souhaitent continuer à chercher une place d'apprentissage. Ce chiffre n'a cessé de reculer depuis 2011.

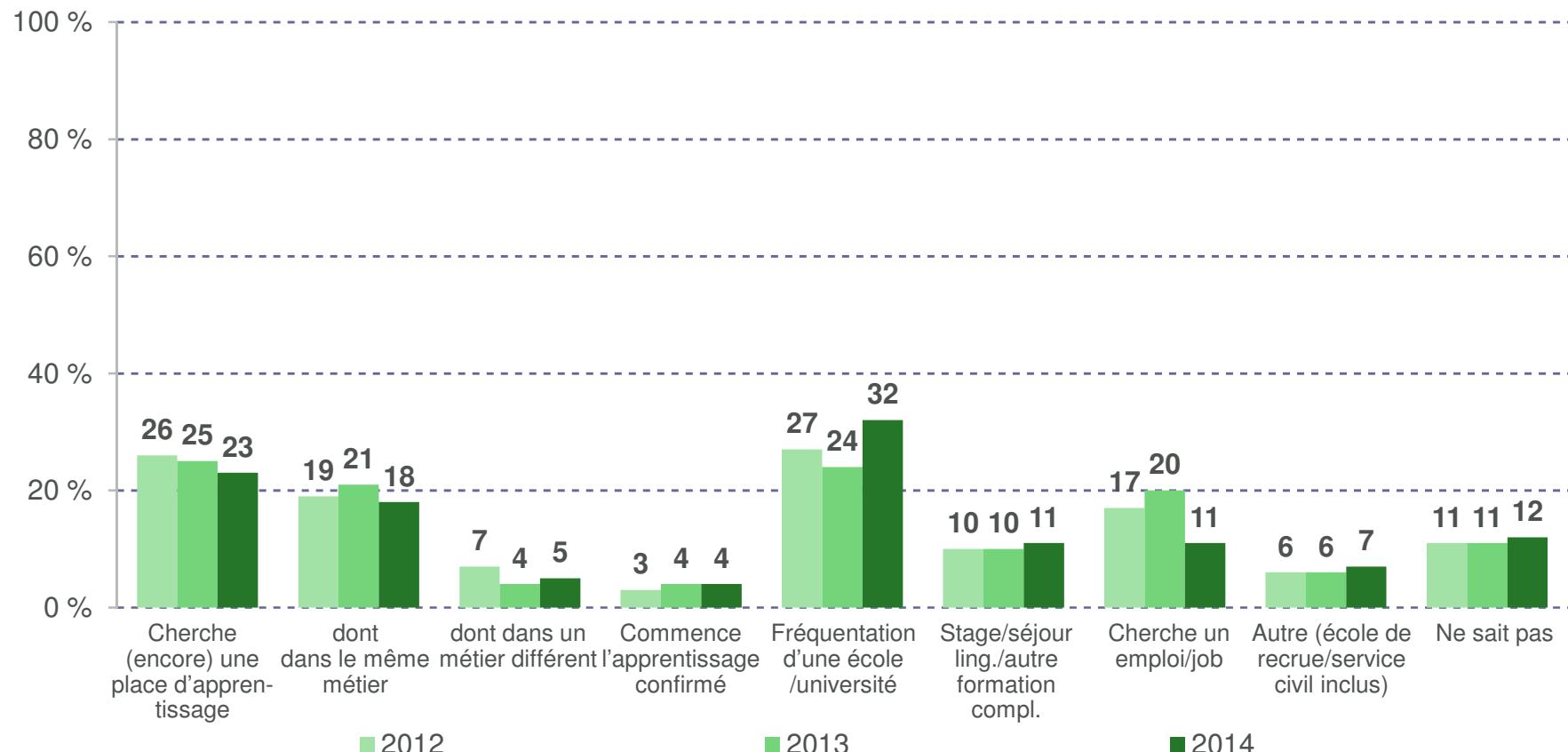
Le pourcentage de jeunes en solution transitoire objective qui souhaite ensuite fréquenter une école ou une université est de 32 % en 2014, un pourcentage plus élevé que les années précédentes.

Région linguistique: contrairement aux années précédentes, aucune différence n'est constatée entre les différentes régions linguistiques.

Sexe: 14 % des jeunes femmes se trouvant dans une solution transitoire objective feront ensuite un stage, un séjour linguistique ou une formation complémentaire. Cette proportion est de 8 % chez les jeunes hommes.

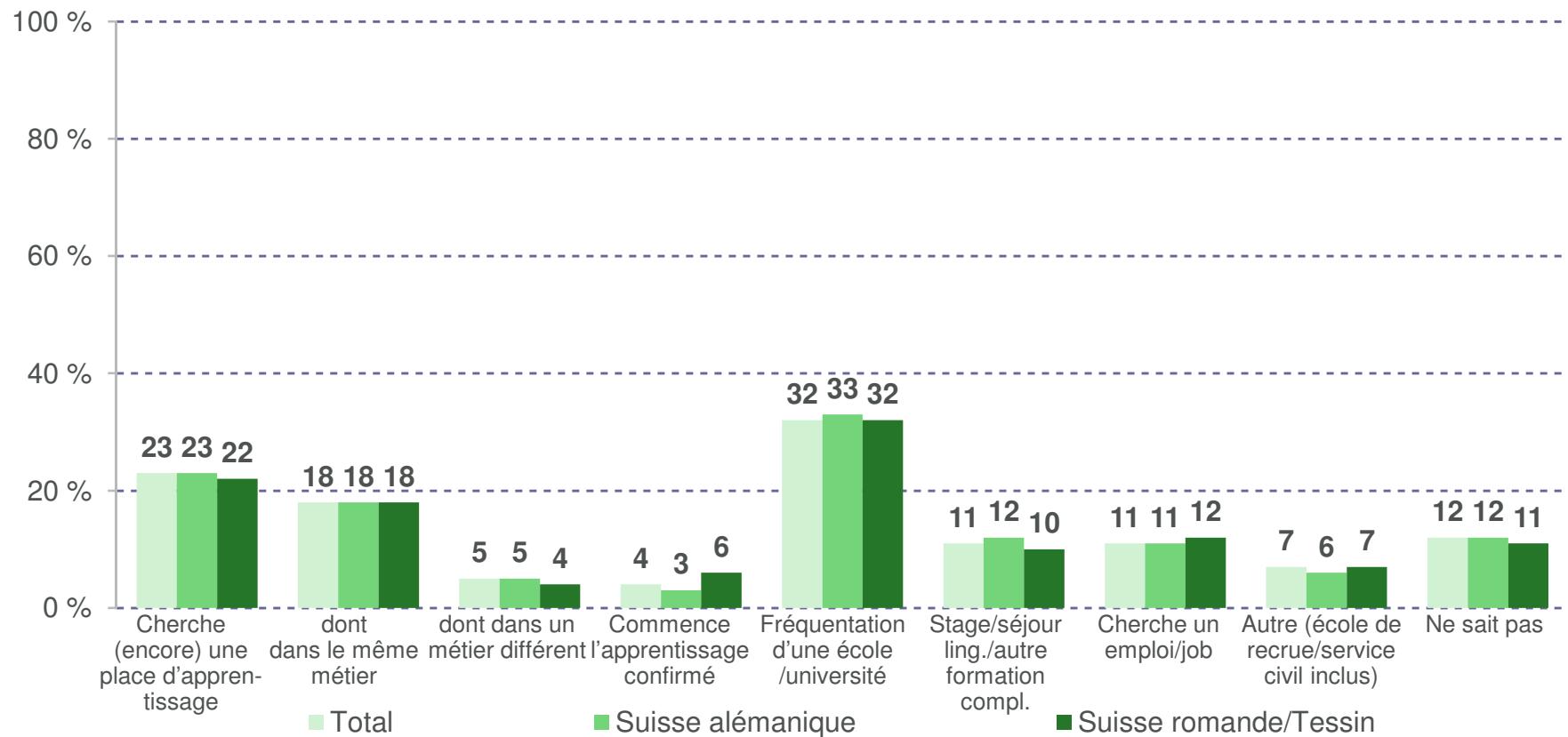
Poursuite de la formation après une solution transitoire objective

- En extrapolation, 59 500 jeunes se trouvent dans une solution transitoire objective (en préparation à une formation professionnelle de base, solution transitoire, autre ou pas de solution).
- Près d'un quart de ces jeunes continuera à chercher une place d'apprentissage. La proportion de ces jeunes a nettement diminué ces quatre dernières années.



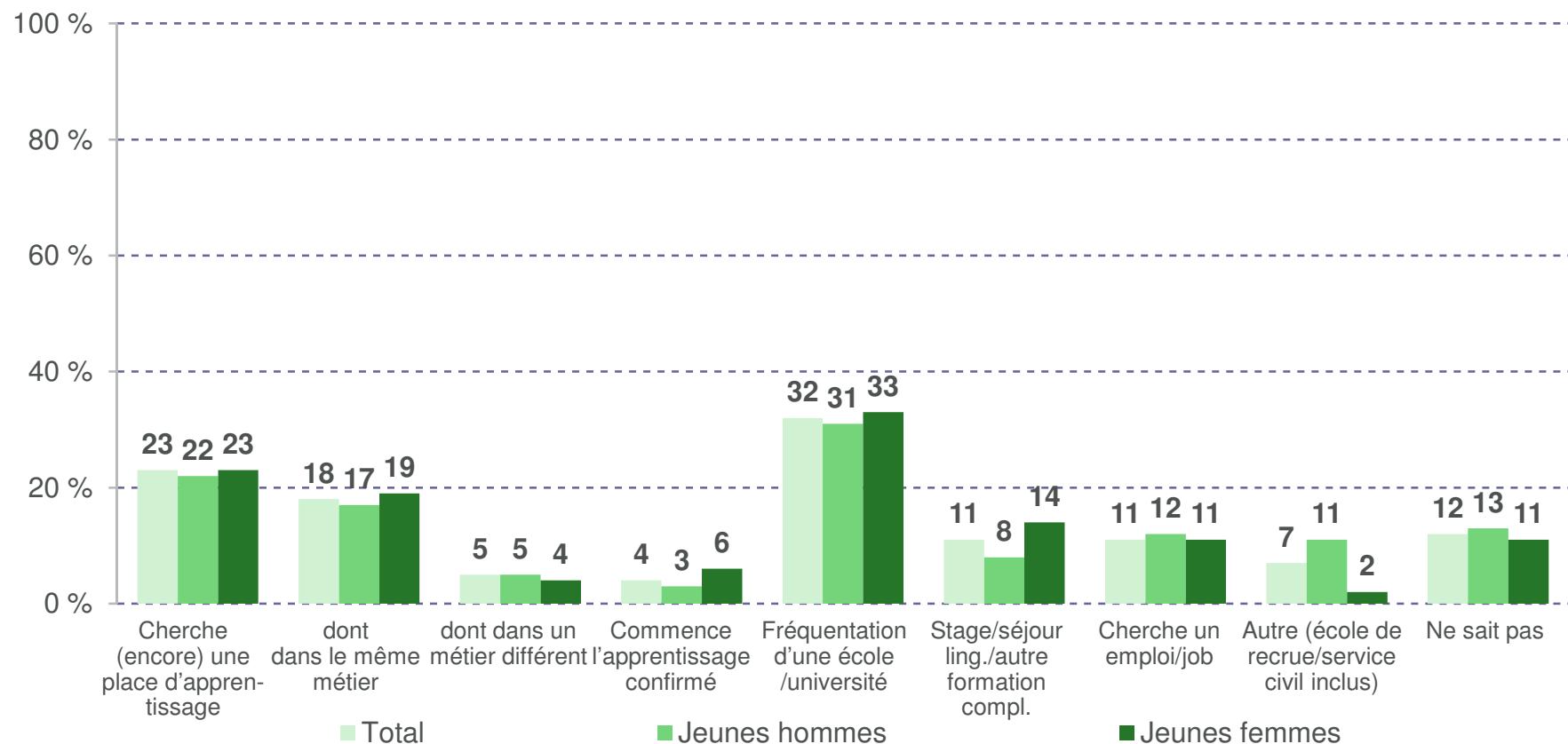
Poursuite de la formation après une solution transitoire objective par région

- Quasiment aucune différence n'est constatée entre les régions linguistiques en matière de poursuite de la formation après une solution transitoire. En Suisse romande et au Tessin, le pourcentage de jeunes à commencer un apprentissage confirmé après une solution transitoire est plus élevé.



Poursuite de la formation après une solution transitoire objective par sexe

- > 14 % des jeunes femmes feront un stage, un séjour linguistique ou une formation complémentaire après la solution transitoire objective dans laquelle elles se trouvent en août 2014.
- > 10 % des jeunes hommes feront quelque chose d'«autre» après (10 % école de recrue/service civil, 1 % autre).



Jeunes en «file d'attente»

Selon extrapolation, 13 500 jeunes se trouvent en «file d'attente». Il s'agit de jeunes confrontés au choix d'une formation en avril 2014 et qui cherchent une place d'apprentissage pour 2015 ou qui ont déjà obtenu un accord.

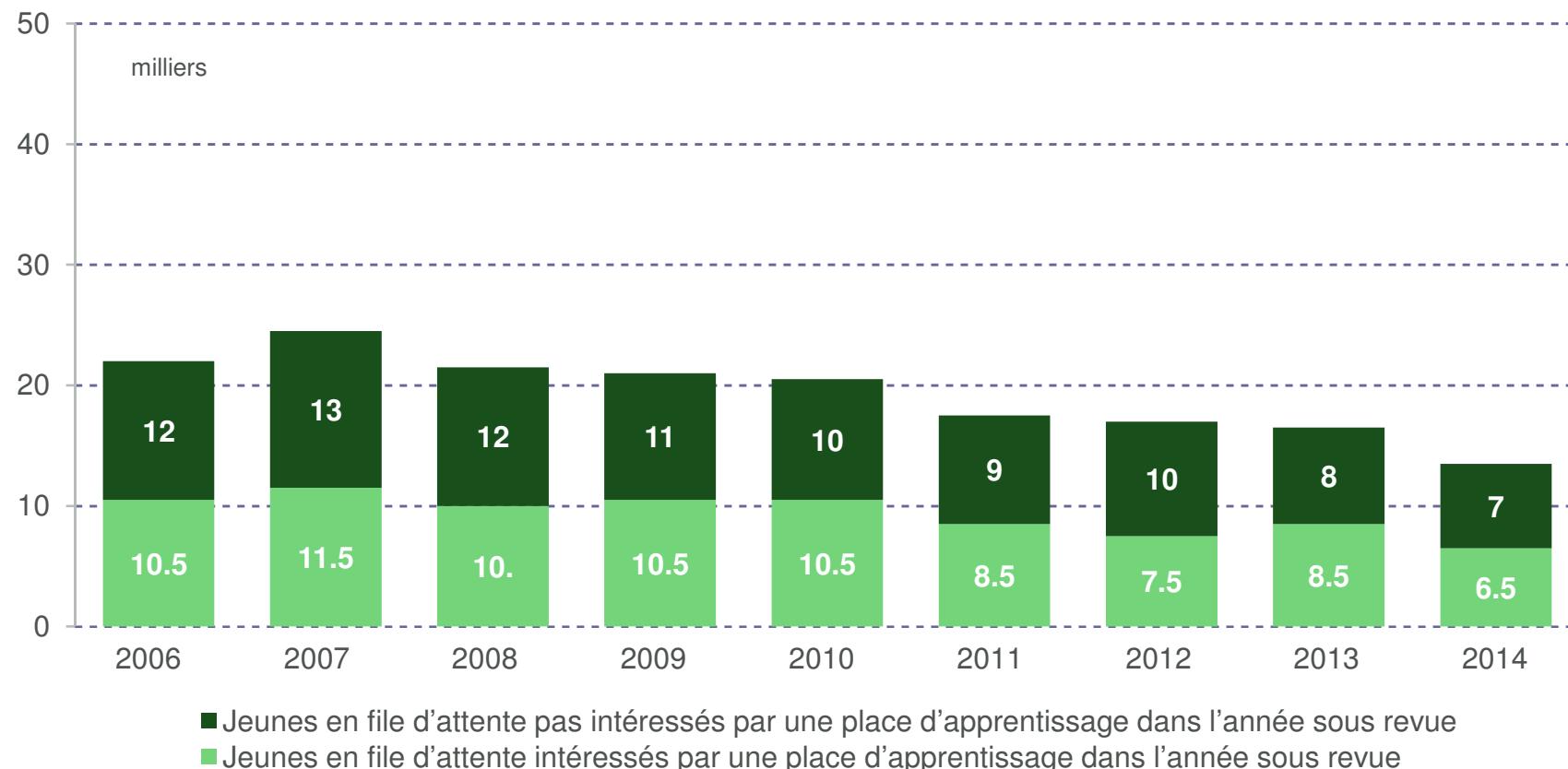
6500 jeunes en «file d'attente» pour 2015 cherchaient déjà une place d'apprentissage en 2014.

Sexe: chez les jeunes femmes, la proportion de la «file d'attente sans accord» atteint 10 % et continue d'être supérieure à celle des jeunes hommes.

Nationalité: avec 16 %, le pourcentage de jeunes étrangers en «file d'attente sans accord» est deux fois plus important que celui des jeunes Suisses.

Evolution de la «file d'attente»*

- Le nombre de jeunes qui, cette année, n'ont pas trouvé de solution définitive et qui cherchent une place d'apprentissage pour l'année prochaine ou ont déjà reçu un accord (= «file d'attente»), est en extrapolation, inférieur de 3000 à l'an dernier.
- Près de la moitié des jeunes en «file d'attente» s'est déjà intéressée cette année à une place d'apprentissage.



* cf. remarques dans l'annexe

73 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Proportion de jeunes en «file d'attente sans accord»*

- Le pourcentage de jeunes confrontés au choix d'une formation en 2014 et qui sont intéressés par une place d'apprentissage pour 2015 mais n'ont pas encore reçu un accord («file d'attente sans accord») est en régression depuis 2007 et s'établit actuellement à 8 %.

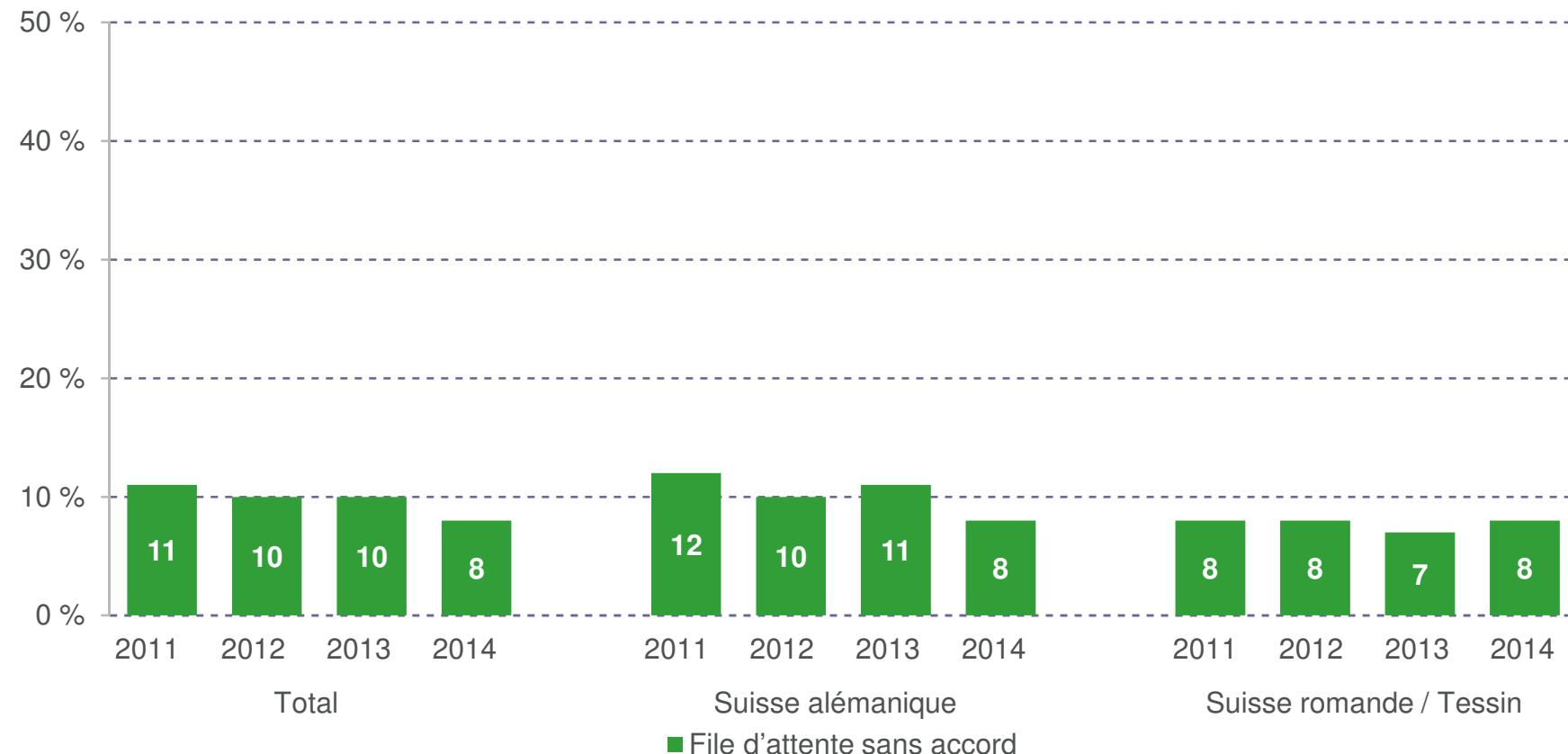


* cf. remarques dans l'annexe

74 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

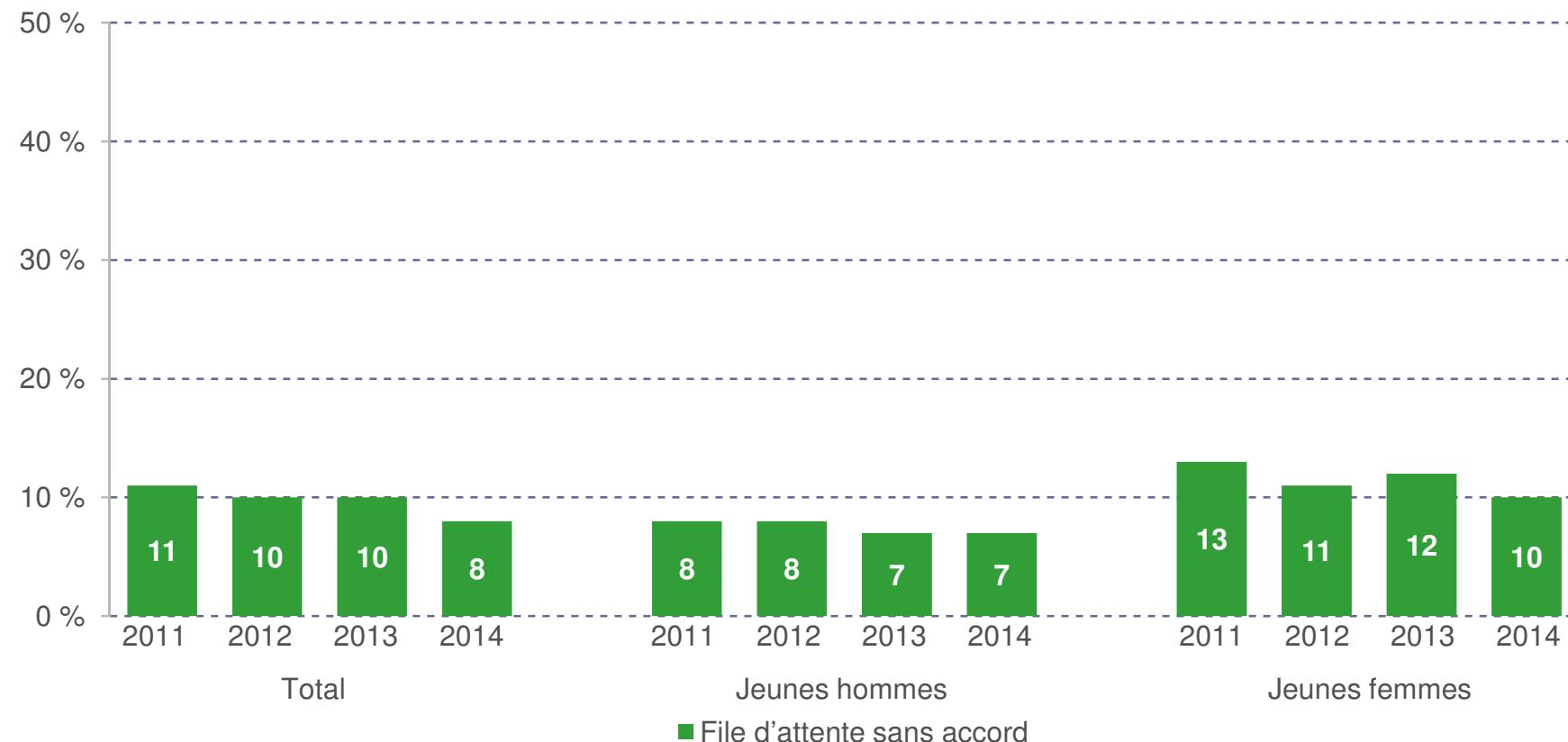
Evolution de la «file d'attente sans accord» par région

- Alors qu'en 2013 le pourcentage de jeunes en «file d'attente sans accord» en Suisse alémanique était plus élevé qu'en Suisse romande et au Tessin, on ne constate aucune différence en 2014.



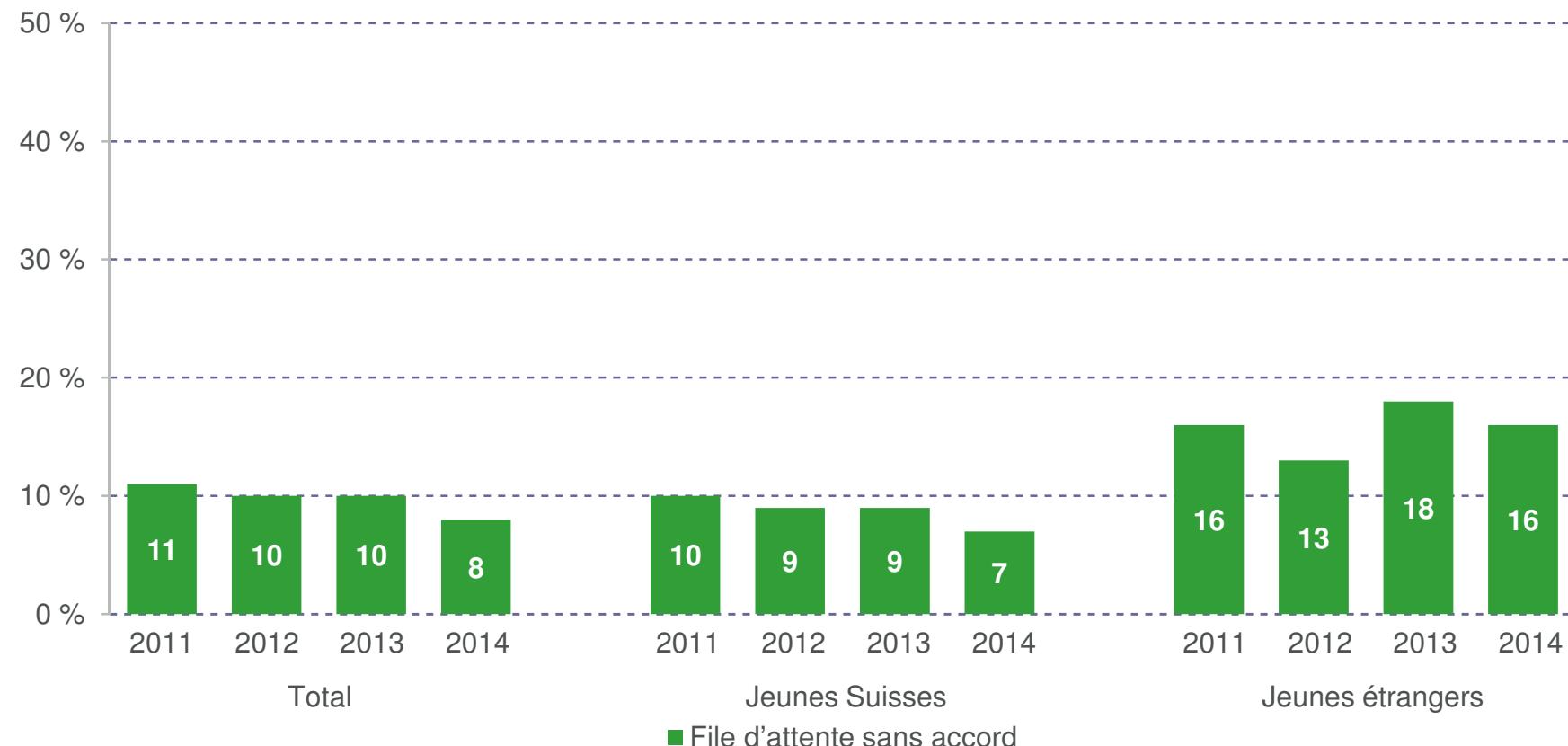
Evolution de la «file d'attente sans accord» par sexe

- Le pourcentage de jeunes femmes en «file d'attente sans accord» est plus élevé que celui des jeunes hommes. Cependant, ce pourcentage a légèrement reculé par rapport à l'an dernier, passant de 12 à 10 %.



Evolution de la «file d'attente sans accord» par nationalité

- › Le nombre de jeunes étrangers en «file d'attente sans accord» est nettement plus élevé que celui des jeunes Suisses.
- › Dans les deux groupes, les proportions ont diminué de 2 points en pourcentage par rapport à l'an dernier.



Nombre de candidatures pour une formation professionnelle de base

Les jeunes confrontés au choix d'une formation et intéressés par une formation professionnelle de base ont rédigé en moyenne 12 candidatures pour une formation professionnelle de base.

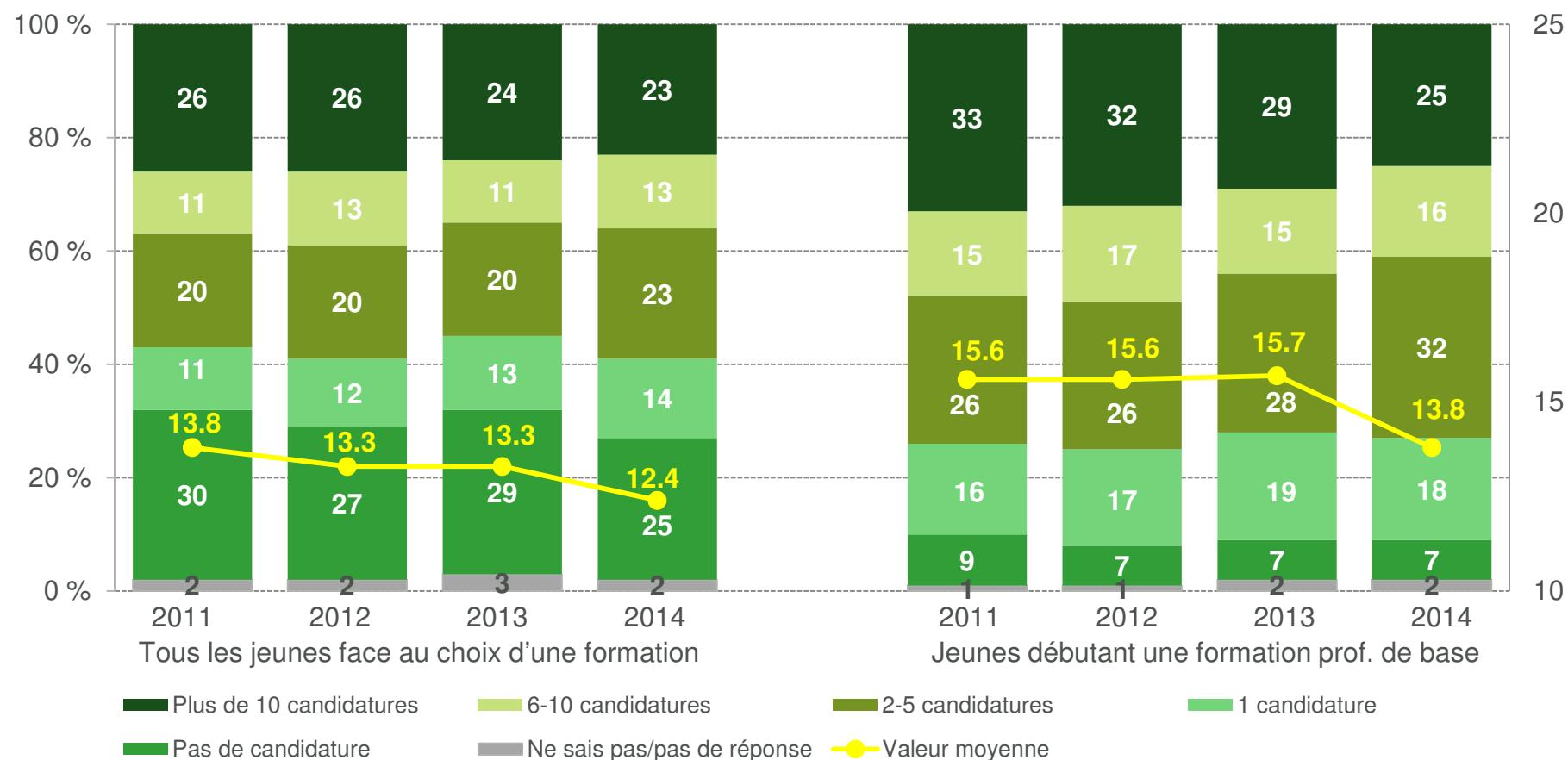
Région linguistique: en Suisse romande et au Tessin, la moyenne des candidatures rédigées en 2014 est à nouveau supérieure à celle de la Suisse alémanique. La moyenne des candidatures en Suisse alémanique a reculé par rapport à l'an dernier, notamment en Suisse centrale. Le pourcentage de jeunes n'ayant rédigé aucune candidature continue à être plus important en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique.

Sexe: les jeunes femmes ont rédigé en moyenne 15 candidatures contre 9 chez les jeunes hommes. Comparé à 2013, les jeunes hommes ont rédigé en moyenne 2 candidatures de moins.

Nationalité: les jeunes étrangers ont rédigé nettement moins de candidatures en 2014 qu'en 2013. Les jeunes Suisses continuent à rédiger moins de candidatures que les jeunes d'autres nationalités.

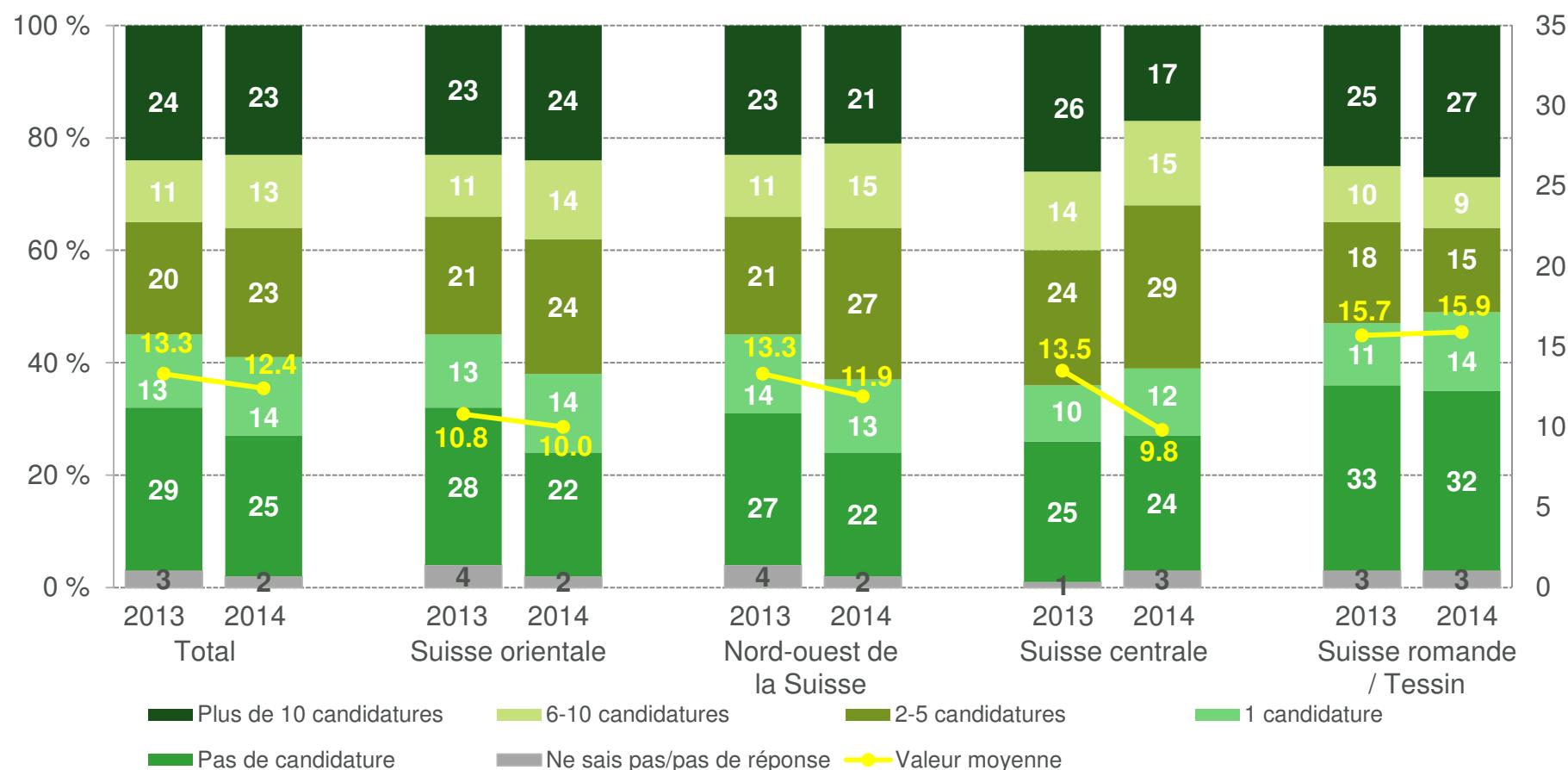
Nombre de candidatures écrites

- Le nombre de candidatures écrites par les jeunes pour une formation professionnelle de base a baissé par rapport à l'an dernier.
- Chaque jeune a rédigé en moyenne 12 candidatures. Les jeunes qui commencent une formation professionnelle de base ont rédigé 14 candidatures en moyenne.



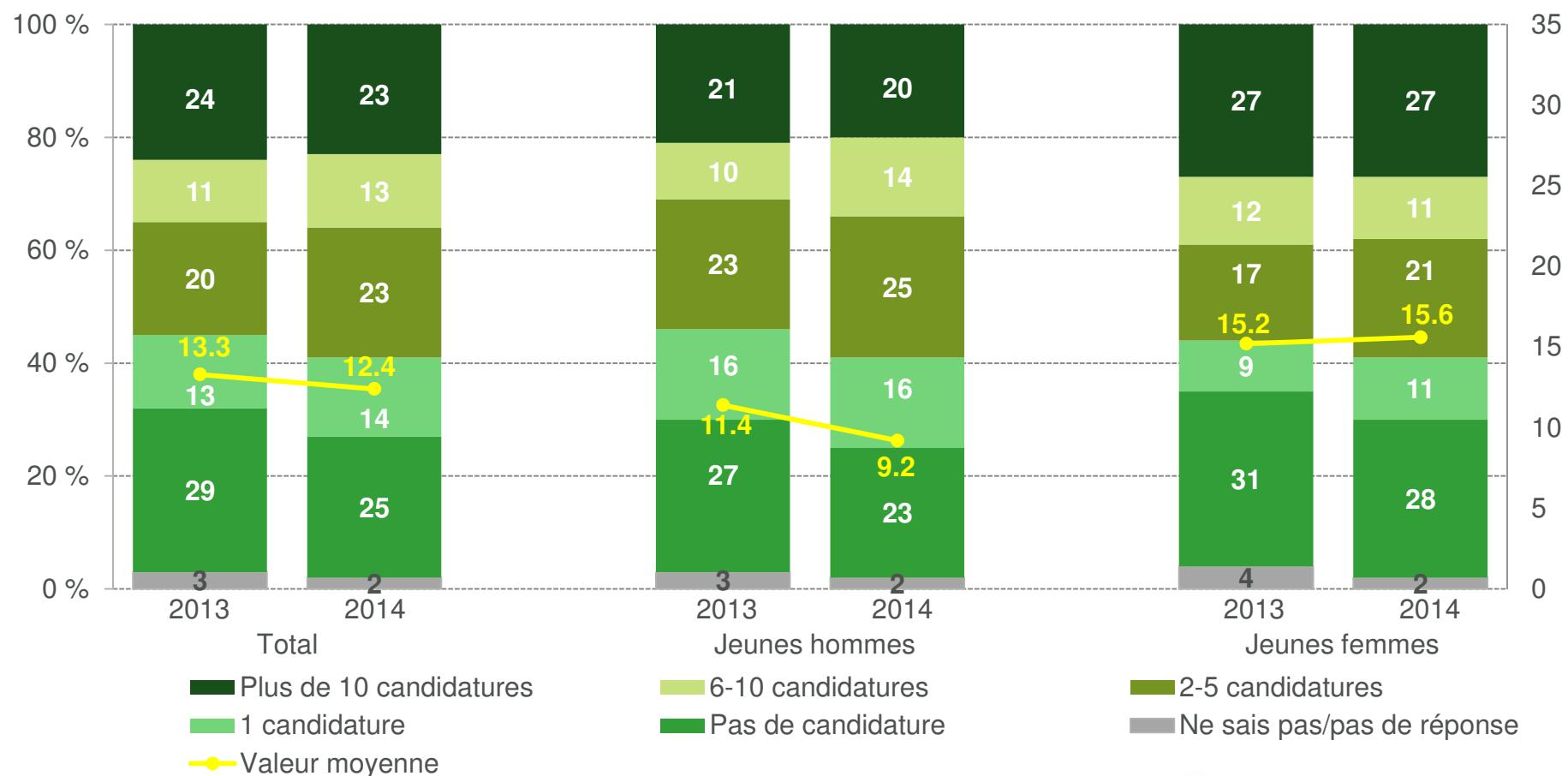
Nombre de candidatures par région

- Alors qu'en Suisse alémanique, la moyenne des candidatures n'a cessé de diminuer, elle a légèrement augmenté en Suisse romande et au Tessin.
- En Suisse romande et au Tessin, la moyenne des candidatures continue d'être nettement plus élevée qu'en Suisse alémanique.



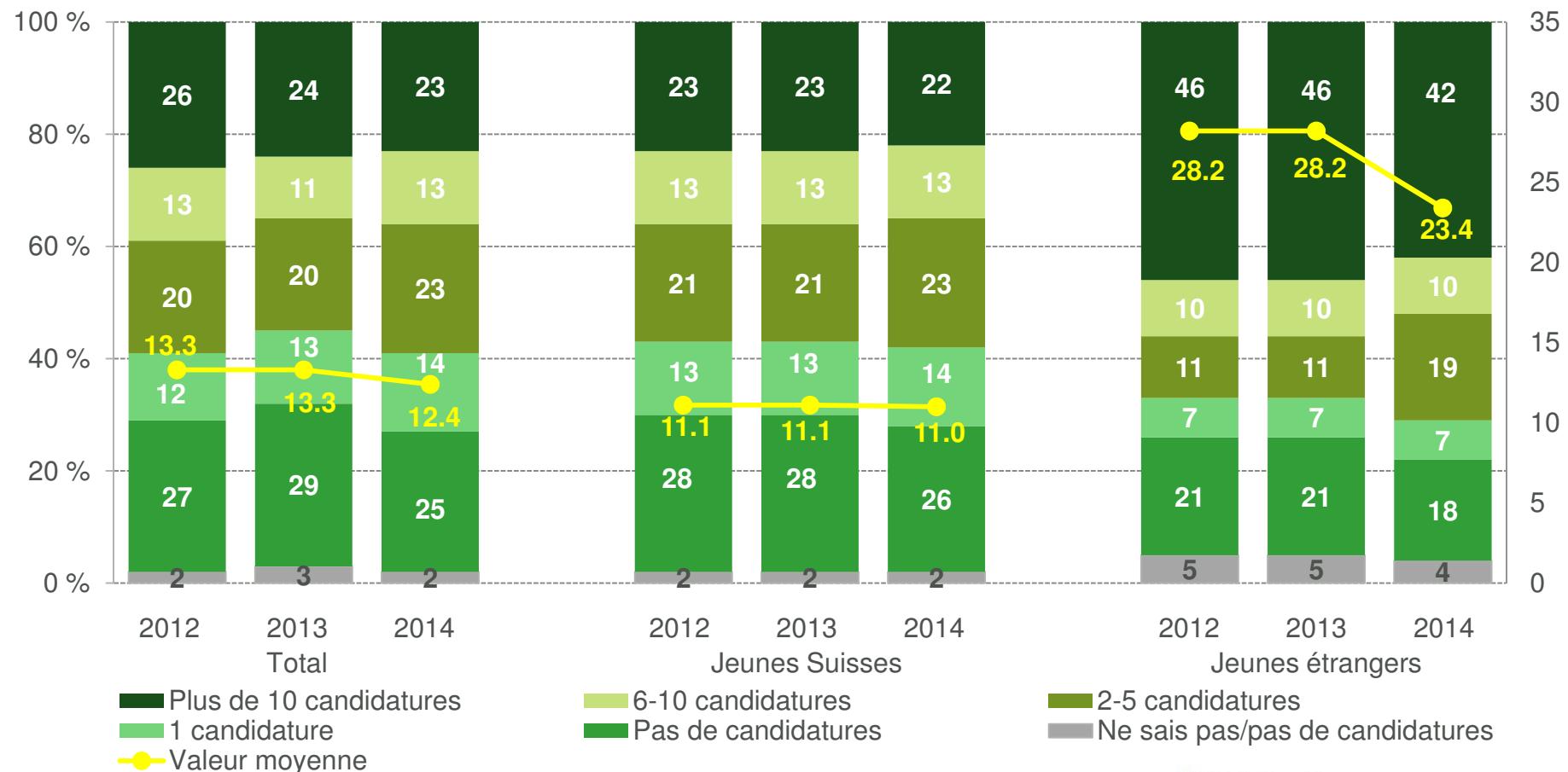
Nombre de candidatures par sexe

- Les jeunes femmes rédigent en moyenne 15 candidatures pour une formation professionnelle de base, les jeunes hommes 9 en moyenne.
- Par rapport à l'an dernier, les jeunes hommes ont rédigé nettement moins de candidatures en 2014.



Nombre de candidatures par nationalité

- La différence entre les jeunes Suisses et les jeunes étrangers continue d'être marquée: alors que les jeunes Suisses ont rédigé 11 candidatures en moyenne, les jeunes étrangers en ont rédigé 23.



Maturité professionnelle I

Un cinquième des jeunes qui commencent un apprentissage CFC en été 2014 préparent la maturité professionnelle I pendant leur apprentissage.

Sexe: ce pourcentage est légèrement plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

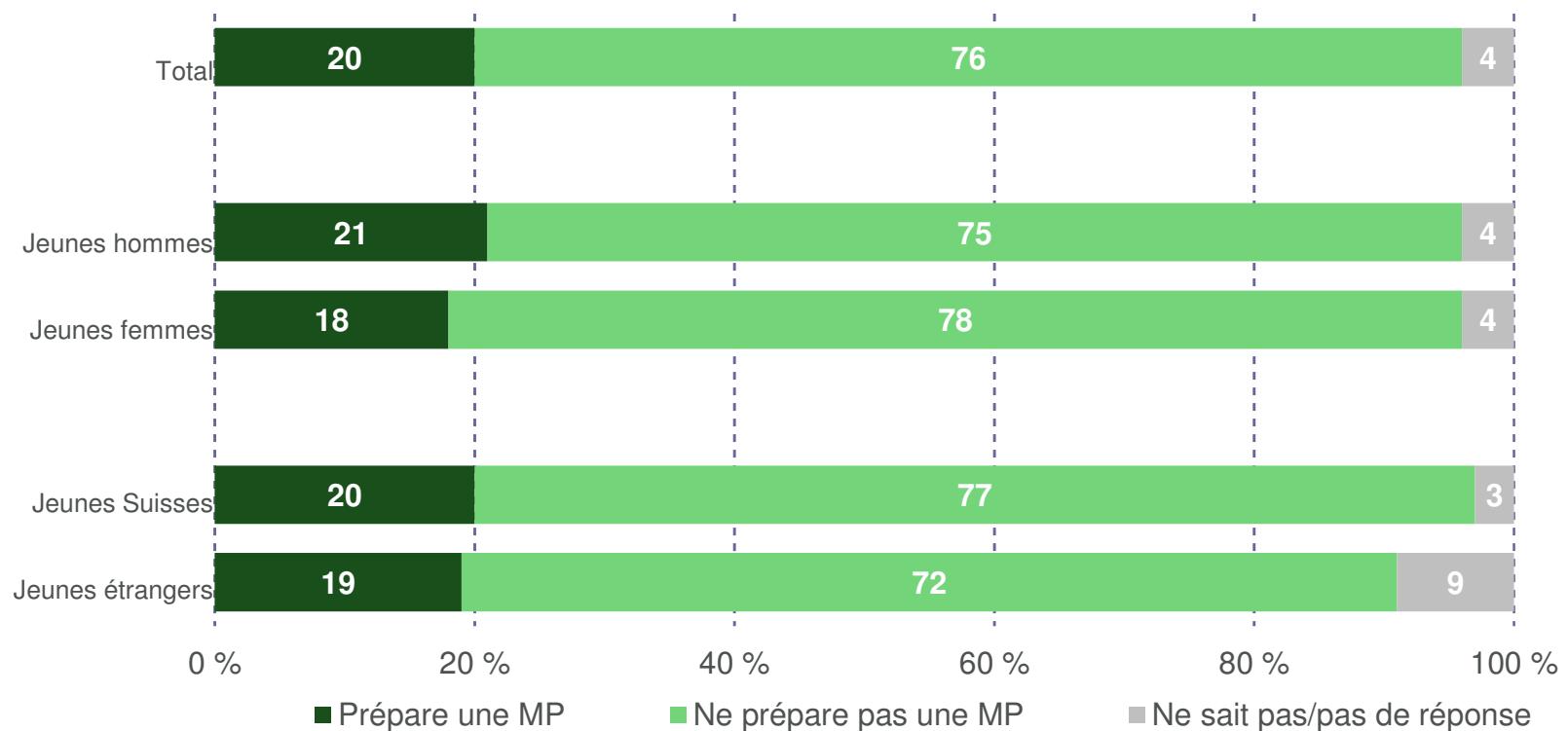
Région: en Suisse romande et particulièrement au Tessin, la proportion qui prépare une maturité professionnelle pendant l'apprentissage est plus importante qu'en Suisse alémanique.

Le motif le plus invoqué par les jeunes contre une maturité professionnelle pendant l'apprentissage est qu'elle est trop contraignante. De plus, les jeunes indiquent souvent qu'ils veulent préparer la maturité professionnelle après l'apprentissage (MP II) et qu'ils ont donc décidé de ne pas préparer la MP I.

Les questions sur la maturité professionnelle I ont été posées pour la première fois en 2014.

Maturité professionnelle pendant l'apprentissage

- Un cinquième des jeunes qui commencent un apprentissage CFC en été fréquente aussi une classe de maturité professionnelle. Ce pourcentage est un peu plus faible chez les jeunes femmes.

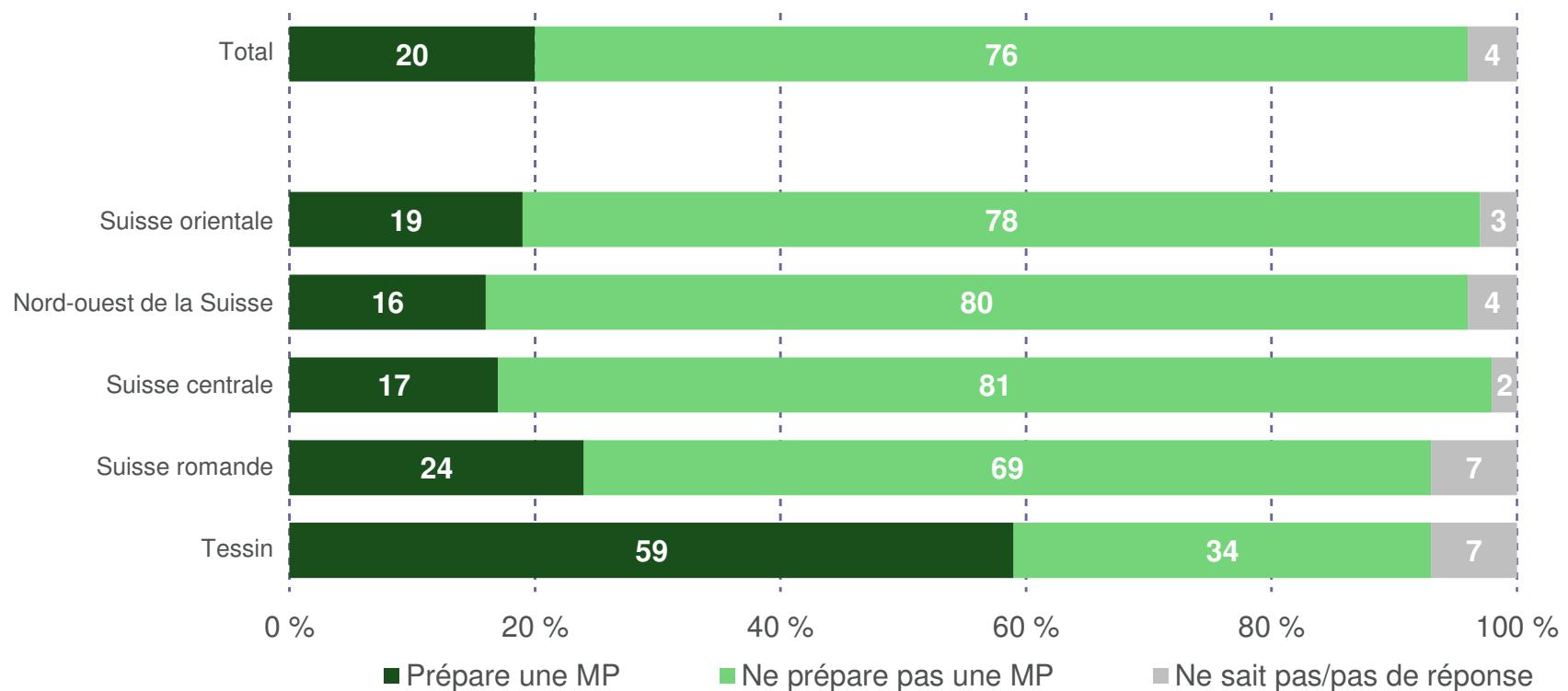


Base: jeunes qui commencent un apprentissage CFC.

84 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Maturité professionnelle pendant l'apprentissage par région

- En Suisse alémanique, le pourcentage de jeunes qui préparent une maturité professionnelle pendant l'apprentissage est inférieur à celui de la Suisse romande et particulièrement du Tessin.

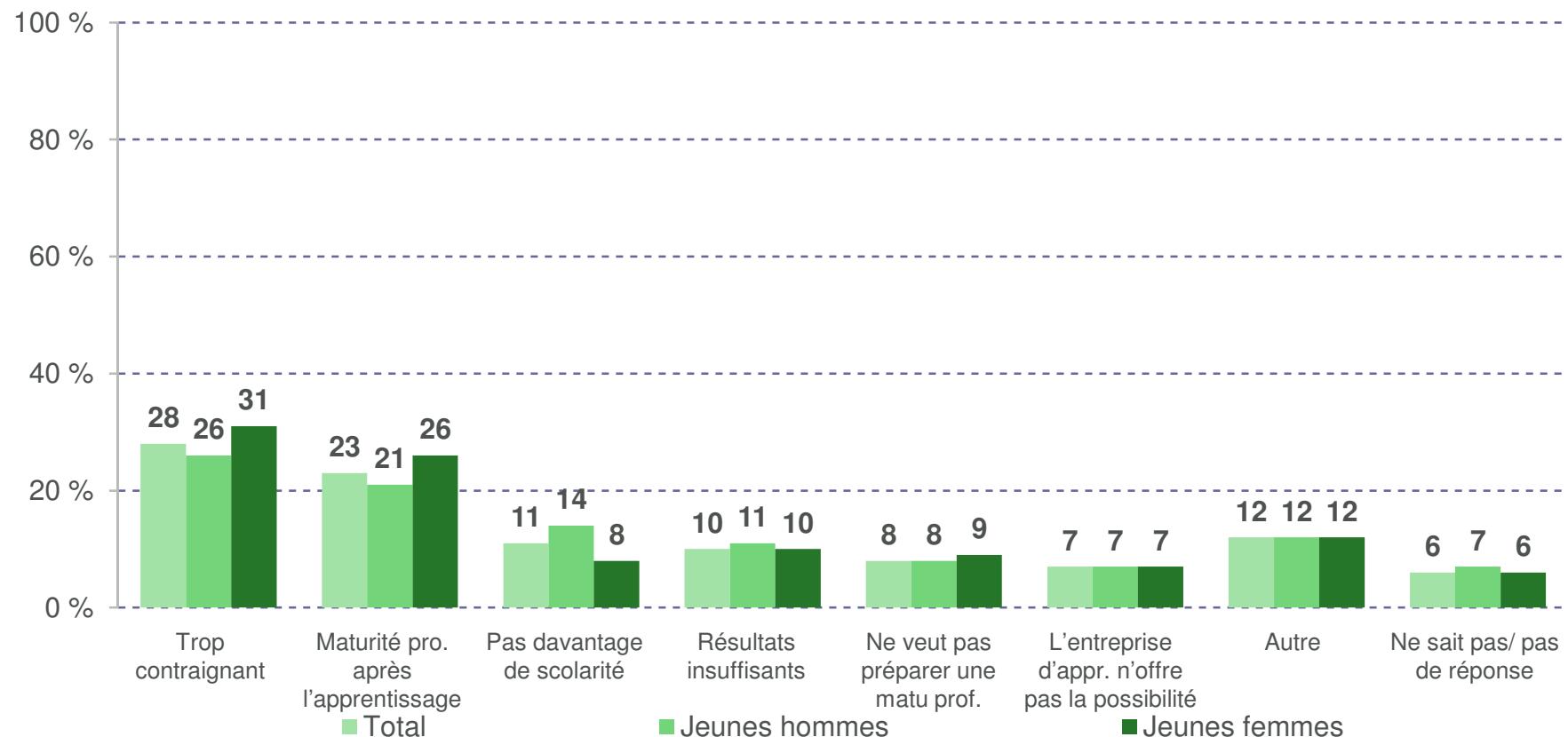


Base: jeunes qui commencent un apprentissage CFC

85 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Motifs contre la maturité professionnelle I

- Le motif le plus invoqué par les jeunes contre une maturité professionnelle pendant l'apprentissage est qu'elle est trop contraignante. De plus, les jeunes indiquent souvent qu'ils veulent préparer la maturité professionnelle après l'apprentissage (MP II) et qu'ils ont donc décidé de ne pas préparer la MP I.



Base: jeunes qui commencent un apprentissage CFC et ne veulent pas préparer une maturité professionnelle I.

Plusieurs réponses possibles

86 | 11.11.2014 | Baromètre des places d'apprentissage août 2014 – Rapport détaillé

Annexe

Description de l'étude:

Baromètre des places d'apprentissage

Août 2014

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

**Sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI**

Luzern
Spannortstrasse 7/9
CH 6002 Luzern 2
Tel 041 367 73 73
luzern@link.ch

www.link.ch

Lausanne
Rue de Bourg 11
CH 1002 Lausanne
Tel 021 317 55 55
lausanne@link.ch

Zürich
Flurstrasse 30
CH 8048 Zürich
Tel 044 497 49 49
zurich@link.ch

Lugano
Via Landriani 3
CH 6900 Lugano
Tel 091 913 87 87
lugano@link.ch

Bern
Spitalackerstrasse 53
CH 3013 Bern
Tel 031 348 24 24
bern@link.ch



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2014

Editeur:

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

Rédaction: LINK Institut
Spannortstrasse 7/9, 6002 Lucerne 2
Susanne Graf / Samuel Wetz

Sommaire

1. SITUATION INITIALE ET DONNÉES DU PROBLÈME.....	4
2. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE	5
2.1 Concept de base.....	5
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	5
2.2.1 Population de base	5
2.2.2 Groupe cible	5
2.2.3 Procédé de sélection	5
2.2.4 Méthode d'investigation	6
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation	7
2.2.6 Pondération des données	8
2.2.7 Extrapolation nombre de places d'apprentissage offertes	8
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation.....	9
2.3.1 Population de base	9
2.3.2 Groupe cible	9
2.3.3 Procédé de sélection	9
2.3.4 Méthode d'investigation	11
2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation	12
2.3.6 Pondération des données	13
2.3.7 Extrapolation des jeunes placés face au choix d'une profession	13
3. RÉALISATION DES INTERVIEWS	14
4. BASE DE DONNÉES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	15
5. EVALUATION DES DONNÉES ET ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT	16
ANNEXE A : FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	17
ANNEXE B : CONTENU DU QUESTIONNAIRE ENTREPRISES AOÛT 2014	22
ANNEXE C : CONTENU DU QUESTIONNAIRE JEUNES AOÛT 2014	25

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK. Cet institut a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes:

- Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacune des catégories principales (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mises en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec le SEFRI, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement possible. Cela signifie que nous nous concentrerons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les même jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins deux employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

La population de base pour la deuxième vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, qu'elles forment des apprentis ou pas selon leurs déclarations lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). Les interviews sont réalisées avec les personnes qui s'occupent des apprentis au sein de l'entreprise.

2.2.3 Procédé de sélection

La plupart des entreprises de Suisse occupent de 2 à 9 employés. Le nombre de celles qui comptent 100 employés ou plus est en revanche très réduit. Pour obtenir suffisamment de réponses des grandes entreprises également, l'échantillon des entreprises est disproportionnel par rapport à leur répartition effective. La même procédure est appliquée à la répartition des régions linguistiques. Pour la sélection de l'échantillon de départ, la population de base est par conséquent constituée en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)

Cette répartition en couches disproportionnelles de l'échantillon permet d'obtenir suffisamment de réponses, tant pour les régions linguistiques que pour les classes de taille des entreprises.

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, une adresse e-mail pour chacune des langues nationales est mise en service, de façon que les entreprises auxquelles nous avons écrit puissent également se procurer des renseignements par e-mail.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5354 entreprises de deux employés au moins sur les 5 878 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 1932 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	5878	100 %
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	28	0.5 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre biais)	65	1.1 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	327	5.5 %
- Refus par écrit	4	0.1 %
- Refus par téléphone	77	1.3 %
- Problèmes de langue	6	0.1 %
- Autres échecs	17	0.3 %
Réponses au questionnaire, au total	5354	91.1 %

Réponses au questionnaire, au total	5354	100 %
➔ dont entreprises formatrices	1932	36.1 %
➔ dont par écrit	776	➔ 40.2 %
➔ dont par téléphone	334	➔ 17.3 %
➔ dont online	822	➔ 42.5 %
➔ dont entreprises non formatrices	3422	63.9 %
➔ dont par écrit	1424	➔ 41.6 %
➔ dont par téléphone	1463	➔ 42.8 %
➔ dont en ligne	535	➔ 15.6 %

Avec un total de 91,1 % de questionnaires envoyés, la saturation se situe juste au-dessous du niveau de 2013 (92,0 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon (les grandes entreprises et celles de Suisse romande et du Tessin sont surreprésentées), qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide du dénombrement fourni par le Registre des entreprises et établissements (REE). Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100 et plus employés)
- Répartition NOGA (depuis 2010 selon la norme NOGA 2008¹ avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation nombre de places d'apprentissage offertes

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique² et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est calculé de la manière suivante:

Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS
H = _____
Nombre de places d'apprentissage attribuées l'année précédente selon l'enquête

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

Nombre de places = H * nombre de places offertes cette année selon l'enquête
--

Concrètement, cela signifie pour 2014:

▪ Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête:	1890	places
▪ Entrées en formation professionnelle initiale 2013 selon l'OFS:	78 634	entrées
▪ $H_{2014} = 78\,634 / 1890 = 41.6$		
▪ Nombre de places offertes en 2014 = 41.6 * 2 079	~ 86 500	places.

¹ La NOGA 2008 (Nomenclature Générale des Activités économiques) est une systématique statistique des branches économiques. Elle permet de classer les unités statistiques entreprises et établissements en fonction de leur activité économique et de les regrouper en des ensembles cohérents.

² Les données sur le nombre d'entrées en formation professionnelle de base pour l'année concernée sont tirées des publications «Statistique de la formation professionnelle de base» de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, à savoir les entrées dans la formation professionnelle, correspondent à un nombre actualisé (sans les interruptions de la 1^{re} année d'apprentissage, les prolongations, les poursuites d'apprentissage dès la 2^e année, les contrats de stages pratiques). Les données des années 2010 à 2013 reposent sur des estimations étant donné que certaines formations de base n'étaient pas documentées.

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation. En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK tous les ménages sont interrogés quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou non des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans, tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ont été enregistrés lors d'un premier contact téléphonique. Ensuite, il a été déterminé pour chaque jeune personne si elle faisait effectivement partie de notre groupe cible.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages. Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés: «Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne ?» Si la réponse à cette question a été «Non, certainement pas», la personne cible correspondante est réputée qualifiée pour l'interview principale.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible :

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes : jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire, gymnase à partir du mois d'août)
- Etudiants/es : jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération dès août.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

Pour l'enquête d'août, nous reprenons contact avec tous les jeunes interrogés lors de la première enquête de l'année. En outre, nous demandons dans le cadre de l'enquête d'août aux gymnasiens/ennes, étudiants/tes et personnes sujettes à différents échecs lors de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début du travail et/ou du service militaire, situation actuelle identique à la situation future), si ces personnes – contrairement à leurs attentes d'avril – se trouvent placées face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition qui a conduit à l'échec n'existe effectivement plus en août). De plus, dans l'évaluation de la deuxième vague de l'enquête, nous avons exclu les jeunes qui ont maintenant définitivement commencé des études.

Comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9e année scolaire, se sont trouvées placées devant le choix d'une formation dans le courant de l'été seulement (par ex. interruption ou changement inattendu de leur formation), ne sont pas intégrées au présent échantillon.

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des programmes TIP (Telephone Interviewing Program) et CASO (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournent hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), une interview proxy avec un membre de leur parenté a été tentée. La part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées se situe à 9.5 %.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du quota de saturation chez les jeunes :

Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'avril	4179	100 %
- Refus	72	1.7 %
- Problèmes de numéros de téléphone	57	1.4 %
- Autres échecs (pas de personnes cibles / impossibles à atteindre)	181	4.3 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3869	92.6 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3869	100 %
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1301	33.6 %
Nombre total des interviews pour l'évaluation (non pondéré)	2568	66.4 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation des jeunes placés face au choix d'une profession

L'extrapolation des jeunes se base sur le nombre estimé de jeunes en fin de scolarité en 2014, selon l'Office fédéral de la statistique.³ Les écoliers/ères actuellement en 9e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9e année scolaire}}{\text{Nombre des jeunes en 9e année scolaire selon l'enquête} * \text{quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\text{Nombre des jeunes face au choix d'une formation} = H * \text{nombre des jeunes face au choix d'une formation selon enquête}$$

Concrètement pour 2014:

- Nombre estimé des jeunes en 9e année scolaire 2013/2014 : 80 500
- Nombre de jeunes en 9e année scolaire selon l'enquête : 1581
- $H_{2014} = 80\ 500 / (1581 * 0.926) = 55.0$
- Nombre de personnes face au choix d'une formation en 2014 = $55.0 * 2665 \sim 147\ 000$

³ L'évaluation est basée sur le nombre des jeunes quittant l'école en 2014, tiré de la publication «Scénarios 2013-2022 pour le niveau secondaire II», de l'Office fédéral de la statistique.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec le SEFRI ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

Le calendrier de réalisation de la deuxième enquête de 2014 a été le suivant:

- | | |
|--|------------------------------|
| • Expédition des questionnaires aux entreprises: | 13 août 2014 |
| • Rappels téléphoniques aux entreprises: | 2 au 12 septembre 2014 |
| • Délai final de réception des questionnaires des entreprises: | 15 septembre 2014 |
| • Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes: | 19 août au 13 septembre 2014 |

Du côté de notre mandant (SEFRI), cette étude a été coordonnée par Stefanie Bosshard. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Samuel Wetz et Susanne Graf (responsable du projet), André Pauli (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Theres Jakob (programmation en ligne), Elisabeth Wymann (direction de terrain, CATI Lucerne), Christine Grosjean (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Thomas Bauer (évaluation des données).

En raison d'un problème technique de programmation du questionnaire en ligne, huit entreprises (sur un total de 1932 entreprises avec places d'apprentissage) n'ont pas pu répondre aux questions 4 à 6 (cf. annexe B). Ces cas sont présentés dans le rapport détaillé avec la mention «ne sait pas/pas de réponse».

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données⁴ compte 224 entrées en 2014. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

En 2013, la profession "intervenant spécialisé / intervenante spécialisée" a été nouvellement attribuée à la branche "Santé et activités sociales", et non pas, comme auparavant, à la branche des "Services".

⁴ La liste complète des professions d'apprentissage par branches se trouve dans l'annexe A de la présente description d'étude.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons:

- pour 2500 interviews max. $+/- 2\%$,
- pour 1000 interviews max. $+/- 3,2\%$,
- pour 500 interviews max. $+/- 4,5\%$
- et pour 100 interviews max. $+/- 10\%$.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats et d'un condensé de ce rapport. Le rapport condensé et le rapport détaillé des résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet sur la Homepage du SEFRI.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED⁵. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AGENT D'ENTRETIEN EN ASSAINISSEMENT AFP
	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CARRELEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-MAÇON AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER CFC
	CARRELEUR CFC
	CHARPENTIER CFC
	CONSTRUCTEUR DE ELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	DESSINATEUR CFC
	FERBLANTIER CFC
	GEOMATICIEN CFC
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MAÇON CFC
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	PAVEUR CFC
	PEINTRE EN BATIMENTS
	PLATRIER
	PLATRIER-PEINTRE
	POËLIER-FUMISTE CFC
	POLYBATISSEUR CFC
	POSEUR DE PIERRE AFP
	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	TAILLEUR DE PIERRE CFC
	TECHNOLOGUE EN ASSAINISSEMENT CFC
	AGENT D'ENTRETIEN EN ASSAINISSEMENT AFP
	AIDE POLYBATISSEUR AFP

⁵ ISCED: International Standard Classification of Education

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
SERVICES	AGENT DE PROPRETÉ AFP
	AGENT DE PROPRETÉ CFC
	AGENT D'EXPLOITATION CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	COIFFEUR AFP
	COIFFEUR CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CONDUCTEUR DE VÉHICULES LOURDS CFC
	CUISINIER CFC
	EMPLOYÉ DE REMONTEES MECANIQUES AFP
	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP
	EMPLOYÉ EN HOTELLERIE AFP
	EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP
	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	ESTHETICIEN CFC
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	MATELOT DE LA NAVIGATION INTÉRIEUR CFC
	MÉCATRONICIEN DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC
	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	RAMONEUR CFC
	RECYCLEUR CFC
	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	SPÉCIALISTE EN RESTAURATION DE SYSTÈME CFC
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP
	ASSISTANT DENTAIRE CFC
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	ASSISTANT EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ CFC
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC
	ASSISTANT MEDICALE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	OPTICIEN CFC
	ORTHOPÉDISTE CFC
	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC
	AGENT RELATION CLIENT CFC
	ASSISTANT DE BUREAU AFP
	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE DE BASE
	EMPLOYÉ DE COMMERCE CFC FORMATION INITIALE ÉLARGIE
INFORMATIQUE	AIDE EN INFORMATIQUE AFP
	INFORMATICIEN CFC
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE CFC
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP AIDE-MOULEUR AFP ARMURIER CFC ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP ASSISTANT VERNISSEUR AFP AUTOMATICIEN CFC CARROSSIER-PEINTRE CFC CARROSSIER-TOLIER CFC CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS CFC CONSTRUCTEUR DE BATEAUX CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC COUTELIER CFC DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC ELECTRICIEN DE RESEAU CFC ELECTRONICIEN CFC ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA CFC ELECTROPLASTE CFC HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DE L'INDUSTRIE HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DU RHABILLAGE HORLOGER-PARCTICIEN INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC LABORANT CFC LABORANT EN PHYSIQUE LABORISTE MARÉCHAL-FERRANT CFC MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC MÉCANICIEN EN CYCLES CFC MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES CFC MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES DE PETITE CYLINDRÉE ET CYCLES CFC MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC MICROMECHANICIEN CFC MONTEUR AUTOMATICIEN CFC MOULEUR CFC MOULEUR DE FONDERIE CFC OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP OPTICIEN EN INSTRUMENTS CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
PROFESSIONS TECHNIQUES (SUITE)	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR AFP
	POLYMÉCANICIEN CFC
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT SANITAIRE CFAC
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT VENTILATION CFC
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
	TECHNISCÉNISTE CFC
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE CFC
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER CFC
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	ASSISTANT EN MÉDIAS IMPRIMÉS AFP
	BIJOUTIER CFC
	COUTURIER D'INTÉRIEUR AFP
	CRÉATEUR DE TISSU CFC
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE CFC
	GRAVEUR CFC
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE
	INTERACTIVE MEDIA DESIGNER CFC
	LUTHIER
	MÉDIAMATICIEN CFC
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMÉS CFC
	PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE CFC
	PEINTRE VERRIER CFC
	PHOTOGRAPHE CFC
	POLYDESIGNER 3D CFC
	POLYGRAPH CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC
	VANNIER CRÉATEUR CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC
	AIDE-MENUISIER AFP
	ARTISAN DU BOIS CFC
	ARTISAN DU CUIR ET DU TEXTILE CFC
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE CFC
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP
	BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR CFC
	CÉRAMISTE CFC
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL CFC
	CORDONNIER CFC
	COURTEPOINTIER CFC
	CREATEUR DE VETEMENTS CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP
	FLEXOGRAPHE CFC
	GAINIER
	GARNISSEUR DE MEUBLES CFC
	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	MARBRIER CFC
	MENUISIER/EBENISTE CFC
	MEUNIER
	PAPETIER CFC
	PRATICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	PRATICIEN SUR BOIS AFP
	RÉPARATEUR DE CHAUSSURES AFP
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES CFC
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE CFC
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	TONNELIER CFC
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
	VITRIER CFC
AGRICULTURE	AGRICULTRICE CFC
	AGROPRATICIEN AFP
	ARBORICULTEUR CFC
	AVICULTEUR CFC
	CAVISTE CFC
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR CFC
	MARAÎCHER CFC
	PRATICIEN FORESTIER AFP
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
AUTRES PROFESSIONS	VITICULTEUR CFC
	AUTRE METIER
	DANSEUR INTERPRÈTE CFC

Annexe B : contenu du questionnaire entreprises août 2014

Interview par écrit / en ligne

Q0 : Formations professionnelles initiales offertes

Q1 : Combien d'apprentis votre entreprise forme-t-elle au total (de la 1^{re} à la 4^e année) en ce moment ?

Q2 : Combien de nouvelles places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement en 2014 ? On entend par là seulement les places d'apprentissage commençant en 1^{re} année en 2014.

Q3 : Combien de places d'apprentissage sont restées vacantes dans votre entreprise ? C'est-à-dire, combien de places d'apprentissage n'avez-vous pas pu pourvoir en 2014, bien que vous les ayez annoncées ?

Si des place d'apprentissage sont restées vacantes:

Q3.1 : Pourquoi ces places sont elles restées vacantes ?

- Aucune postulation reçue
- Uniquement des postulations inadéquates reçues
- Les postulants/tes ont renoncé à court terme
- Autre

Si des place d'apprentissage sont restées vacantes:

Q3.2 : Qu'adviendra-t-il de ces places d'apprentissage restées vacantes ? ?

- Restent ouvertes, pourront évtl. encore être pourvues
- Seront à nouveau annoncées l'an prochain
- Seront converties en formations professionnelles avec attestation / autre offres faciles d'accès
- Seront supprimées, resp. ne seront plus annoncées l'an prochain
- Autre

Q4 : Offrez-vous la possibilité à vos apprentis de faire une maturité professionnelle pendant leur apprentissage?

Si oui:

Q4.1 : Parmi tous les nouveaux apprentis qui commencent un apprentissage dans votre entreprise en 2014, combien passeront une maturité professionnelle pendant leur apprentissage?

Si non:

Q4.2 : Pour quelles raisons ne proposez-vous pas cette possibilité?

- Les apprentis seraient trop présents à l'école et moins présents dans l'entreprise
- Le profil requis pour nos places d'apprentissage ne s'adresse pas à des jeunes ayant cette ambition
- Nos apprentis ne remplissent pas les conditions requises pour la maturité professionnelle
- Autre

Q5: Parmi tous les apprentis commençant un nouvel apprentissage dans votre entreprise en 2014, combien sont déjà titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)?

Q6: Parmi tous les nouveaux apprentis qui commencent un apprentissage dans votre entreprise en 2014, combien sont âgés de plus de 20 ans?

Q7 : Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise ?

- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
- Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
- Non, nous offrons autant de places d'apprentissage

Si davantage de places sont offerts:

Q7.1 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
- Forte demande de places d'apprentissage
- Souci d'assurer la relève dans la profession
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Autre, à savoir (noter svp)

Si moins de places sont offerts:

Q7.2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui ? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
- Demande faible / inexisteante de places d'apprentissage
- Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
- Il existe suffisamment de main-d'œuvre non qualifiée
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Manque de formateurs/trices d'apprentis
- Autre, à savoir (noter svp)

Q8 : Pour conclure, nous nous intéressons aux apprentis qui ont terminé leur formation professionnelle au sein de votre entreprise en été 2014. Veuillez indiquer dans la colonne de droite combien de personnes seront engagées par votre entreprise, combien seront engagées de manière temporaire et combien quitteront l'entreprise.

- Nombre d'apprentis ayant terminé leur formation au sein de l'entreprise et qui seront engagés avec un contrat fixe
- Nombre d'apprentis ayant terminé leur formation au sein de l'entreprise et qui seront engagés temporairement:
- Nombre d'apprentis ayant terminé leur formation au sein de l'entreprise et qui la quitteront
- Autres apprentis ayant terminé leur formation au sein de l'entreprise (décision d'engagement futur non encore déterminée)

Annexe C : contenu du questionnaire jeunes août 2014

Interview téléphonique

<04000>

Lors de notre dernière interview, nous vous avions demandé ce que vous désiriez faire après l'été et si vous aviez déjà trouvé une solution pour votre avenir. J'aimerais savoir ce que vous faites finalement maintenant. Dites-moi donc je vous prie ce qu'il en est pour vous le 31 août.

Liste des catégories pour la question 04000 (situation actuelle):

Scolarité obligatoire jusqu'à la 9e année °:

-
- <01> Gymnase, collège cantonal, collège de district, lycée (commercial), école de maturité (exigences élevées)
 - <02> Ecole secondaire, école complémentaire (exigences moyennes)
 - <03> Collège, école supérieure, classe d'orientation professionnelle, classe d'orientation (exigences de base)
 - <04> Petite classe, école spéciale, atelier école (enseignement particulier)
 - <05> Ecole privée sans sélection
 - <06> Autre école obligatoire (ENQ: NOTER!)

Ecoles de maturité et similaires °:

-
- <10> Gymnase / collège cantonal / gymnase commercial
 - <11> Ecoles de culture générale (maturité spécialisée, sans pratique professionnelle)
 - <12> Autre école de maturité (ENQ: NOTER!)

Préparation à la formation professionnelle initiale :

-
- <20> 10e année scolaire, année d'orientation prof., classe atelier, école préparatoire professionnelle, cours préparatoire
 - <22> Préapprentissage
 - <23> Autre préparation scolaire à la formation prof. initiale (NOTER!)
 - <24> Autre préparation à la formation prof. initiale (ENQ: NOTER!)

Formation professionnelle initiale⁶:

- <30> Apprentissage (de 2 ans ou de 3-4 ans) (maturité professionnelle en cours d'apprentissage incl.)
- <35> Maturité professionnelle à plein temps (MP 2) / maturité professionnelle en cours d'emploi APRÈS la fin de l'apprentissage
- <31> Stage, formation professionnelle élémentaire
- <32> Ecole de culture générale et de commerce/d'économie/de santé
- <34> Ecole d'informatique
- <36> Offre de formation scolaire à plein temps (école de commerce privée, école des métiers)
- <37> Autre formation professionnelle initiale en école (ENQ: NOTER!)
- <38> Autre formation professionnelle initiale (ENQ: NOTER!)

Solutions transitoires :

- <40> Séjour linguistique: année en Suisse alémanique (au pair), Juvesco, séjour aux USA, etc.
- <41> Année d'engagement social
- <42> Stage pratique
- <43> Semestre de motivation
- <44> Année d'enseignement ménager
- <45> Autre solution transit. (NOTER!)

Autre :

- <50> Emploi, poste de travail
- <51> Service militaire (ER) / service civil
- <52> Université / haute école / haute école spécialisée
- <53> Autre (ENQ: NOTER!)
- <54> Rien / sans emploi

<06000> / <06500> / <06600>

Pour quelle (profession d'apprentissage/profession de stage/profession de préapprentissage) vous êtes-vous décidé ?

<06110>

Avez-vous déjà signé votre contrat d'apprentissage, ou pas ?

<06120>

Quand précisément avez-vous commencé ou commencerez-vous votre apprentissage (formation professionnelle initiale) chez votre nouvel employeur ?

⁶ La maturité professionnelle à plein temps a été saisie pour la première fois comme réponse séparée à partir d'avril 2014. Jusqu'en 2013, la maturité professionnelle durant l'apprentissage (MP I) et après la fin de l'apprentissage (MP II) n'a pas été différenciée et saisie de manière générale avec l'apprentissage.

Est actuellement en apprentissage

<06150>

Est-ce votre premier apprentissage ou avez-vous précédemment achevé déjà un apprentissage avec CFC ou AFP et commencez-vous votre second apprentissage ?

- Premier apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec AFP – second apprentissage
- Achevé déjà un apprentissage avec CFC – second apprentissage

<10000>

Vous effectuez maintenant (apprentissage/stage/préapprentissage/solution transitoire/autre).

Dans quelle mesure êtes-vous personnellement satisfait de cette situation professionnelle ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Pas très satisfait
- Pas du tout satisfait

<10100>

Parmi les affirmations que je vais vous citer, laquelle correspond-elle tout à fait, en partie ou pas du tout à ce que vous faites maintenant ? Ce que vous faites maintenant est-il pour vous...

- < une solution idéale / souhaitée
- < une solution transitoire
- < une solution d'urgence

Fait un apprentissage CFC

<10110>

Avez-vous l'intention de faire une maturité professionnelle en même temps que votre apprentissage ?

Ne veut pas faire une maturité professionnelle en même temps que l'apprentissage

<10120>

Pourquoi non °?

- Ce serait trop difficile
- Ne souhaite pas davantage d'école
- L'entreprise d'apprentissage ne le propose pas
- Ne veut pas du tout faire une maturité professionnelle

- Veut faire une maturité professionnelle après la fin de l'apprentissage (MP 2)
- Les résultats sont insuffisants (notes, examen)
- Autres réponses
- ne sait pas/ pas de réponse

Est actuellement en formation professionnelle initiale

<10200>

Lors du choix de votre profession d'apprentissage, vous êtes-vous informé sur les possibilités de perfectionnement professionnel et de formation continue dont vous disposerez après l'apprentissage ?

- Oui, intensivement
- Oui, un peu
- Non, pas du tout

<10300>

De bonnes perspectives professionnelles sont-elles un critère important dans le choix de votre formation?

- Très important
- Plutôt important
- Pas si important
- Pas du tout important

Est en solution objective ou subjective transitoire

<11200> Combien de temps (solution transitoire) doit-il/elle durer?

Est en solution objective ou subjective transitoire

<11300>

Que ferez-vous probablement ensuite?

- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans la même profession pour laquelle j'ai déjà cherché / à laquelle je me suis déjà intéressé
- Chercher (à nouveau) une place d'apprentissage dans une profession pour laquelle je n'ai PAS encore cherché / à laquelle je ne me suis PAS encore intéressé
- Fréquenter une (autre) école
- Chercher un emploi / un job
- Commencer l'apprentissage / formation professionnelle initiale promis
- Autre (ouverte – sera codé ultérieurement)

Est en solution objective/subjective transitoire et entreprendra ensuite l'apprentissage accordé

<11310>

Quand votre apprentissage / formation professionnelle initiale (promis) doit-il commencer ?

Est en solution objective/subjective transitoire et cherchera (encore) une place d'apprentissage

<11320>

Pour quand cherchez-vous cette place d'apprentissage ?

<11400>

Je vous cite maintenant encore quelques affirmations émises par des jeunes. Dites-moi je vous prie lesquelles sont vraies pour vous personnellement et lesquelles ne le sont pas :

Est actuellement en apprentissage

< J'ai trouvé une place d'apprentissage (formation professionnelle initiale) dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début.

< Je n'ai pas trouvé de place d'apprentissage dans la profession pour laquelle j'avais postulé dès le début. C'est pourquoi je fais maintenant un apprentissage (formation professionnelle initiale) dans une autre profession.

< Je voulais tout d'abord entreprendre une autre formation. Comme cela n'a pas joué, l'apprentissage (formation prof. init.) est maintenant pour moi plutôt un second choix.

N'est actuellement pas en apprentissage

< Au début, je voulais commencer un apprentissage (formation professionnelle initiale) cette année, mais je n'ai pas trouvé de place.

< Je tiens toujours à faire un apprentissage (formation professionnelle initiale) et je continuerai donc à chercher une place qui me convienne.

<11413>

Combien de demandes d'emploi pour un apprentissage ou une formation professionnelle initiale avez-vous écrites ?

Est actuellement en formation professionnelle initiale / Stage, formation professionnelle élémentaire

<14500>

On peut bien sûr obtenir le soutien ou l'aide de différentes personnes pour la recherche d'une place d'apprentissage. Je vous cite maintenant différentes personnes. Dites-moi s'il vous plaît si ces personnes vous soutiennent ou vous ont soutenu dans votre recherche d'une place d'apprentissage.

- Vos parents
- Vos enseignants
- Vos amis et collègues
- Un mentor ou un coach
- Le case management formation professionnelle (nom selon le canton)
- Autres personnes
- Aucun soutien obtenu
- Ne sait pas / pas de réponse